

## Délégation de la Commission européenne en Côte d'Ivoire

---

### SAN PEDRO : DYNAMISMES ET SYNERGIES DE L'ÉCONOMIE LOCALE

Etude de cas du programme  
"Relance des économies locales en Afrique de l'Ouest"

SAH/D(98)481  
Juillet 1998

Diffusion générale

---

**OCDE**

*Organisation de Coopération  
et de Développement Economiques*

**OECD**

*Organisation for Economic  
Co-operation and Development*

**International de Conseil, d'Etude et de Formation  
&  
Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée**

**SAN PEDRO :  
DYNAMISMES ET SYNERGIES  
DE L'ECONOMIE LOCALE**

**Etude de cas du programme "Relance des économies locales en Afrique de l'Ouest"**

**Adalbert Nshimyumuremyi<sup>1</sup>**

**Juin 1998**

*Les idées exprimées et les arguments avancés dans cette publication sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux du Secrétariat du Club du Sahel ou de l'OCDE.*

**Etude financée par la délégation de la Commission européenne en Côte d'Ivoire**

---

<sup>1</sup> Adalbert Nshimyumuremyi, économiste et statisticien, est directeur des études de la division "Ingénieurs des Travaux Statistiques" de l'Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée (ENSEA) d'Abidjan. Il est également chargé de cours de macro-économie théorique et appliquée à la division "Ingénieurs Statisticiens Economistes". Il est aussi consultant auprès de la Banque Africaine de Développement (BAD), du Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) et de l'Administration Ivoirienne. Il mène actuellement des recherches sur l'impact des politiques macro-économiques sur les niveaux meso et micro-économiques dans les pays en voie de développement.

*Le Programme de Développement Municipal (PDM) et le Club du Sahel/OCDE, pilotent conjointement un programme intitulé “ Relance des économies locales en Afrique de l’Ouest ”. Ce programme a pour ambition de montrer que les villes moyennes de la région doivent et peuvent concevoir et mettre en œuvre des stratégies à moyen et long termes de promotion économique, dépassant ainsi les seules fonctions de gestion de l’état civil et de la voirie dans lesquelles les municipalités sont encore le plus souvent confinées alors que les lois de décentralisation leur confèrent de véritables fonctions de développement local.*

*Pour éclairer ces enjeux, il a été procédé à la réalisation d’études de cas à vocation à la fois méthodologique et pratique. Les objectifs auxquels doivent concourir ces études de cas sont les suivants :*

- Préciser le concept d’économie locale, en identifier et en décrire les composantes principales et les mécanismes et les modes de fonctionnement en relation avec l’économie nationale et dans certains cas régionale ou mondiale ;*
- Réfléchir sur les conditions d’une relance durable de ces économies locales et préciser les rôles respectifs de l’administration centrale, des services déconcentrés de l’Etat et des collectivités en la matière ;*
- Mettre en évidence les besoins d’information (tableau de bord) et de formation qui en résultent, tant pour les acteurs locaux : maires et autorités locales, opérateurs économiques, société civile, que pour les autorités de tutelle et les partenaires extérieurs.*

---

En Côte d’Ivoire, la première étude de cas réalisée est celle de San Pedro, pôle de développement économique de la Région du Sud-Ouest. Cet ouvrage tente de synthétiser la connaissance accumulée sur l’économie locale et ses acteurs. Il propose également des éléments de réflexion relatifs à un éventuel soutien aux dynamismes et synergies locales tels qu’ils ont pu apparaître au cours de cette étude. L’ensemble de ces informations est destiné à nourrir un débat argumenté entre les acteurs publics et privés, locaux, nationaux et internationaux intervenant dans cette économie locale pour la définition de stratégies et d’actions à court, moyen et long termes.

## TABLE DES MATIERES

---

AVANT-PROPOS.....	5
RÉSUMÉ .....	7
<b>1. SAN PEDRO ET LA REGION DU SUD-OUEST.....</b>	<b>15</b>
<b>Généralités sur l'espace et la population</b>	
1.1. L'Etat ivoirien au cœur du processus d'urbanisation .....	15
1.2. La population de San Pedro .....	19
Une formidable croissance démographique, des enjeux sociaux et spatiaux encore non maîtrisés	
1.3. L'arrière-pays et la région du Sud-Ouest.....	24
Du front pionnier à la saturation foncière	
<b>2. APPROCHE DE L'ÉCONOMIE LOCALE.....</b>	<b>29</b>
<b>Ce qu'apprend la Matrice de Comptabilité Sociale (MCS)</b>	
2.1. Remarques préliminaires sur la méthode.....	29
Les chiffres et leur signification	
2.2. Les grands comptes locaux .....	31
Un reflet d'une économie urbaine fortement orientée vers l'extérieur	
<i>Produit local brut .....</i>	<i>31</i>
<i>Une économie de transit .....</i>	<i>32</i>
<i>Ventilation du produit intérieur local.....</i>	<i>33</i>
<i>Les ressources des ménages.....</i>	<i>34</i>
<i>Consommation, épargne et transferts des ménages.....</i>	<i>35</i>
<i>Investissements dans la commune.....</i>	<i>36</i>
<b>3. LES ACTEURS DE L'ÉCONOMIE LOCALE.....</b>	<b>36</b>
<b>Les paradoxes de l'hinterland décisionnel</b>	
3.1. Les pouvoirs publics .....	36
Symbiose et tensions entre Etat et commune	
3.2. Les entreprises du secteur moderne .....	39
Des décideurs prêts sous conditions à participer au développement local	
3.3. Le secteur informel et intermédiaire .....	41
Structures, dynamismes et potentiels	

<b>4. LES FILIÈRES DOMINANTES DE L'ÉCONOMIE LOCALE.....</b>	<b>44</b>
<b>Piliers principaux, supports complémentaires</b>	
4.1. Les trois principaux piliers de l'économie programmée.....	44
Activités portuaires, bois, café-cacao	
<i>L'activité portuaire</i> .....	44
<i>Le bois</i> .....	47
<i>Le café et le cacao</i> .....	50
4.2. Les autres piliers de l'économie locale.....	56
Des secteurs dont les dynamismes peuvent être développés	
<i>Production vivrière</i> .....	56
<i>Elevage</i> .....	58
<i>Pêche</i> .....	60
<i>Tourisme</i> .....	63
<i>Autres filières</i> .....	65
<b>5. VIVRE À SAN PEDRO.....</b>	<b>66</b>
<b>Coût de la vie, coût de la ville</b>	
5.1. Aperçu des problèmes socio-économiques de la ville .....	66
Des opportunités de “ gestion partagée ”	
5.2. La consommation des ménages .....	67
De fortes inégalités selon les quartiers de résidence	
<i>Les dépenses d'alimentation</i> .....	69
<i>Habillement et soins de beauté</i> .....	69
<i>Logement</i> .....	70
<i>Activités socio-culturelles</i> .....	70
5.3. L'accès aux services communs.....	71
Un enjeu majeur pour la politique municipale	
<i>Eau potable</i> .....	71
<i>Assainissement</i> .....	72
<i>Electricité</i> .....	73
<i>Téléphone</i> .....	74
<i>Transport</i> .....	75
5.4. Education et santé .....	77
Une évidente priorité pour l'amélioration des infrastructures et des services	

<b>6. L'ACTION LOCALE DES AUTORITÉS .....</b>	<b>79</b>
<b>Comptes de l'Etat et de la municipalité</b>	
6.1. L'Etat et son territoire.....	79
De l'aménagement planifié à la décentralisation et à la déconcentration	
6.2. Economie locale et investissements publics .....	82
Un net désengagement au détour des années 1980	
6.3. Les comptes économiques de la municipalité.....	86
Un taux de prélèvement très faible, une dépendance budgétaire envers l'extérieur	
<i>Les ressources de la municipalité.....</i>	<i>86</i>
<i>Les dépenses de la municipalité.....</i>	<i>89</i>
<i>L'importance des financements extérieurs .....</i>	<i>90</i>
<b>7. DYNAMISMES ET SYNERGIES DE L'ECONOMIE LOCALE .....</b>	<b>92</b>
<b>Quelques pistes de réflexion</b>	
7.1. Aménager pour les urbains résidents .....	92
Prendre en compte la ville réelle	
7.2. Appuyer l'émergence d'un circuit de production alimentaire .....	95
et gérer en conséquence l'enjeu foncier	
7.3. Accroître les retombées de l'économie transitaire.....	95
et tirer parti des mouvements marchands	
7.4. Saisir les opportunités de croissance économique interne.....	96
Profiter du regain actuel d'activité	
7.5. Œuvrer à une décentralisation efficace en développant.....	100
l'assise politique et financière locale et le dialogue entre acteurs	



## AVANT-PROPOS

Le présent rapport expose les résultats de l'étude de cas de l'économie locale de San Pedro (Côte d'Ivoire) effectuée d'août 1997 à janvier 1998 dans le cadre du programme "Relance des économies locales en Afrique de l'Ouest" (ECOLOC) engagé par le Club du Sahel et le Programme de Développement Municipal (PDM). Cette étude de la commune de San Pedro, financée par l'Union européenne, constitue le volet ivoirien de travaux pilotes menés simultanément dans d'autres villes de la sous-région : Sikasso (Mali) et Saint-Louis (Sénégal). La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet ICEF (International de Conseil d'Etude et de Formation). Les travaux de terrain ainsi que le traitement statistique et l'analyse des données ont été effectués par une équipe de chercheurs de l'ENSEA (Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée) d'Abidjan.

Le document présent a pris le parti de répondre aux termes de référence de l'étude ECOLOC en exposant les résultats de manière qu'ils soient utilisables pour l'information et le pilotage de la politique municipale. En d'autres termes, de façon délibérée, la présentation des données et analyses répond moins à des exigences académiques qu'au souci de transmettre aux responsables de la localité concernée une démarche, des données d'ordre quantitatif et qualitatif, des cadres analytiques et compréhensifs à partir desquels ils aient la possibilité de forger des objectifs et de prendre des décisions. De cette option découlent deux implications. D'abord, l'outil statistique central qui informe cette étude : la Matrice de Comptabilité Sociale (MCS) sera succinctement présentée dans ce rapport, de façon à faire apparaître :

- (1) les grandes masses financières qui structurent l'économie locale de San Pedro
- (2) les flux majeurs reliant les acteurs de cette économie
- (3) la part revenant effectivement aux finances municipales dans la richesse localement créée et dans les échanges suscités.

Ensuite, le texte est agencé de telle sorte qu'il soit possible :

- (1) de convertir les données chiffrées et les analyses proposées en autant d'informations mobilisables par les gestionnaires de la commune
- (2) de transformer ces informations opérationnelles en recommandations ou, à tout le moins, en indicateurs d'actions à entreprendre.

Un double préalable méthodologique mérite d'être ici évoqué, afin d'éviter toute méprise sur la présentation et l'interprétation des résultats. En premier lieu, bon nombre des données chiffrées exposées au fil de ce rapport s'entendent plus comme des ordres de grandeur ou à tout le moins des approximations, que comme des valeurs certaines. Il est apparu en effet illusoire, et au bout du compte peu utile, de chercher à reconstruire des agrégats économiques locaux extrêmement diversifiés et interdépendants sans accepter la marge minimale d'erreur propre à toute enquête de terrain à caractère extensif. En revanche, les ajustements statistiques auxquels il a fallu procéder restituent une image d'ensemble cohérente, la plus réaliste qu'il a été possible de dresser de l'économie de San Pedro. De même, que pour les comptes de la nation qui gagnent en vision globale ce qui est perdu en degré de précision sur chaque donnée, les comptes localisés fournissent des indications détaillées qui, prises isolément, ne sont probablement pas exemptes de critiques, mais qui ont l'avantage de la cohérence générale.

En second lieu, il importe d'insister sur le fait que si une économie locale peut parfaitement être présentée en *data* démographique ou financier, en agrégats comptables et autres quantifications formelles de stocks et de flux, la compréhension de ses dynamismes et de ses éventuels dysfonctionnements doit en passer par une approche qualitative. L'histoire, les structures sociales, l'organisation interne des filières, les usages et les cultures prennent en effet une importance croissante à mesure qu'on s'approche du fonctionnement local des économies, au point que celles-ci semblent bien souvent déterminées par des contraintes non économiques. Aussi, la présentation des résultats chiffrés sera assortie à chaque fois que nécessaire d'un cadre compréhensif renvoyant à des observations qualitatives collectées par les consultants au cours de l'étude de terrain, ou tirées des nombreux travaux d'historiens, de géographes, de socio-économistes, de sociologues et d'anthropologues consacrés à la région du Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire, et à la ville de San Pedro.

Ce document rédigé par Adalbert Nshimyumuremyi, (Economiste et statisticien, Directeur des études à l'ENSEA), avec le concours de Pascal Labazee (Socio-économiste, Chercheur à l'ORSTOM et à l'ENSEA), s'inspire pour partie des rapports intermédiaires, monographies sectorielles et notes de terrain confectionnés par les consultants - Jean-Marc Kouadjo (Directeur des études à l'ENSEA), Charlie Dinguï (Enseignant à l'ENSEA), Dorcas Akaffou (Enseignante à l'ENSEA), Guillaume Gnamien, (Enseignant à l'ENSEA) et Mamane Sama (Enseignant à l'ENSEA) - ainsi que des travaux réalisés par les assistants de recherche de l'ENSEA - Norbert Mobenza (Ingénieur statisticien économiste ENSEA), Diane Balamine (Ingénieur statisticien économiste ENSEA), Jules Touka (Elève Ingénieur statisticien économiste ENSEA), Séverin Kamgna (Elève Ingénieur statisticien économiste ENSEA), Christine Yede (Ingénieur des travaux statistiques ENSEA), Jean-Damascène Ndayisaba (Ingénieur des travaux statistiques ENSEA), Fidèle Kayibanda (Ingénieur des travaux statistiques ENSEA), Laurence Mukanyangezi (Ingénieur des travaux statistiques ENSEA), Assa Gakou (Ingénieur des travaux statistiques ENSEA), Anysie Musabyemungu (Ingénieur des travaux statistiques ENSEA), Boris Koko (Ingénieur des travaux statistiques ENSEA).

Nous tenons à remercier tous ceux qui nous ont apporté leur concours pour mener à bien cette étude. Nos remerciements vont en particulier au Préfet de la région du Bas-Cavally et aux autorités municipales de la commune de San Pedro qui nous ont facilité le contact avec la population et les acteurs de l'économie locale. Notre gratitude va aussi aux responsables des services déconcentrés de l'Etat dans la région du Bas-Cavally, notamment à l'antenne régionale de l'Institut National de la Statistique à San Pedro qui nous a épaulé dans l'organisation des enquêtes et la collecte des données statistiques. Enfin nous remercions sincèrement la population et les acteurs de l'économie de San Pedro qui ont accepté de consacrer une partie de leur précieux temps pour répondre aux questions avec une grande patience.

## RÉSUMÉ

---

### SAN PEDRO : UN GRAND PROJET D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

#### *Un projet réussi*

Dans le cadre de sa politique d'aménagement du territoire et de décentralisation, l'Etat ivoirien a mené, au cours des années 60, une vaste opération de développement dite "opération San Pedro". Fondée sur la réalisation d'un port en eau profonde et de diverses infrastructures de désenclavement du sud-ouest de la Côte d'Ivoire, cette opération visait à accélérer le peuplement et la mise en valeur de la région.

A bien des égards, cette opération peut être considérée comme un succès. Entre 1960 et 1995, la population du sud-ouest (28 000 km<sup>2</sup>) a été multipliée par vingt et le produit régional brut par trente. La contribution du sud-ouest à la population totale de la Côte d'Ivoire est passée de 2 % à 9 % et sa contribution à l'économie ivoirienne est passée de 1.5 % à plus de 7 %, et représente plus de 12 % du PIB hors Abidjan.

Les moteurs principaux de cette croissance régionale ont incontestablement été le port et la ville de San Pedro. Petit village de pêcheurs d'à peine 40 habitants avant le démarrage du projet, San Pedro a vu sa population croître à 28 000 habitants en 1975, 71 000 habitants en 1988, et 150 000 habitants en 1997. Le Produit local brut (PLB) de la commune de San Pedro, qui correspond à peu près à l'agglomération, s'élève à près de 230 milliards FCFA (y compris les taxes d'import-export), soit 4% du PIB ivoirien. Grâce au port et au développement agricole de l'arrière pays, San Pedro est devenu le deuxième pôle de développement industriel et de service de Côte d'Ivoire. Malgré le fort développement du secteur informel, le PLB par habitant de la commune est deux fois plus élevé que la moyenne du PIB urbain par habitant hors Abidjan.

De ce point de vue, les efforts consentis par l'Etat pour la création du port et de la ville de San Pedro peuvent être considérés comme couronnés de succès. Un examen plus attentif de la situation démographique, économique et sociale conduit cependant à un diagnostic plus mitigé, et montre que, dans un environnement mondial et national fort différent de celui des années 1960-1980, de profondes réformes s'imposent, notamment en matière de gestion urbaine et de gestion de l'urbanisation.

#### *Le divorce entre la ville programmée et la ville réelle*

Le schéma d'urbanisation initial, pourtant conçu largement, a été doublement pris en défaut, par le développement hors site du Bardo et par le faible taux d'occupation des sites initialement viabilisés à grands frais.

La zone du front de mer a une vocation résidentielle, administrative et touristique. La zone intérieure sud, née avec le chantier portuaire, se compose de quartiers lotis à loyers modérés, spécialement conçus à l'attention des catégories sociales intermédiaires qui devaient, sur la durée, constituer l'armature sociale urbaine. Cette zone, entourée de marécages, reste en fait très peu peuplée. L'habitat des cadres des secteurs privé et public se développe à la sortie nord de la ville.

Les deux tiers de la population totale de San Pedro vivent au Bardo, l'un des plus grands bidonvilles d'Afrique de l'ouest. Au départ cité dortoir spontanée de la main-d'œuvre employée à la réalisation des infrastructures urbaines et portuaires, dont la présence était considérée comme provisoire, le Bardo abrite aujourd'hui l'essentiel de l'activité économique informelle de San Pedro. L'accroissement sensible de la taille unitaire des ménages de ce quartier atteste du passage d'un peuplement à base de travailleurs migrants à une croissance démographique urbaine auto-entretenu.

Le planificateur semble ainsi avoir oublié qu'une ville, même portuaire et industrielle, est d'abord et avant tout faite par et pour ses habitants. L'hypothèse selon laquelle la population urbaine s'ajusterait à l'état d'exécution du programme de construction et de développement de la ville "officielle" ne s'est pas vérifiée. Les migrants de la première décennie ont trouvé dans le secteur informel les ressources - si modestes soient-elles - de leur propre développement, y compris lors de la phase de déclin du secteur moderne.

---

## L'ÉCONOMIE LOCALE

### *Produit local brut*

En 1996, le Produit local brut (PLB) de San Pedro s'élève à près de 139 milliards de francs. Si l'on y ajoute les droits de douane et les taxes à l'exportation, soit 89 milliards, le Produit intérieur local (PIL) s'établit à près de 229 milliards soit un peu plus de 4 % du PIB ivoirien. Le PIL par tête est estimé, à San Pedro, à 840 000 francs soit plus du double du PIB par tête du pays. San Pedro compte ainsi parmi les communes qui contribuent le plus à la formation du produit intérieur ivoirien.

**Les entreprises du secteur moderne** produisent 65% du PLB, soit 91 milliards. Les activités du secteur informel représentent pour leur part 29 milliards, soit 21 % du PLB. Quant au chiffre d'affaires, toutes taxes comprises, réalisé par les entreprises de la commune, il a été évalué à 630 milliards dont 14 % soit 87 milliards sont réalisés par le secteur informel, et 86 % soit 543 milliards pour le secteur moderne.

La création de richesses est fortement concentrée autour des activités modernes de première **transformation du bois**, de **conditionnement du café-cacao** et de **l'agro-alimentaire**. Ces trois secteurs industriels, valorisant pour l'essentiel les produits de l'arrière-pays, réalisent 48 % de la valeur ajoutée des entreprises de la ville. **L'activité portuaire** réalise pour sa part 10,3 milliards de valeur ajoutée, contribuant ainsi à 8 % de la richesse créée dans la commune. Le commerce de gros et de demi-gros, hors l'achat et la vente de cacao, fournit 11 % de la richesse locale. **Les micro et petites entreprises** réalisent 23 % de la valeur ajoutée, dont près des deux tiers viennent des secteurs du commerce et du transport.

**L'emploi dans les unités du secteur moderne** – entreprises et administration confondues – est évalué à 13 500, non compris les travailleurs des blocs agro-industriels exerçant hors de la ville. L'emploi au sein du secteur moderne s'est accru de 18% depuis la dévaluation.

33 % des travailleurs de San Pedro exercent leur occupation principale dans le secteur moderne, cette proportion étant à la fois proche de celle constatée dans la ville d'Abidjan et nettement supérieure aux autres villes secondaires du pays. Il est également intéressant de noter que, contrairement à Abidjan, le taux d'emploi dans les entreprises est à San Pedro bien plus important que celui de l'administration.

Par ordre d'importance, le secteur bois, l'activité portuaire et la transformation agro-alimentaire fournissent respectivement 58 %, 14 % et 9 % des emplois salariés d'entreprises modernes. Dans le secteur de l'administration, les écoles, le port, la Caisse de stabilisation et les forces de sécurité concentrent près de 80 % des effectifs, journaliers non compris.

**L'économie populaire** est, et restera encore longtemps, largement majoritaire en termes d'emplois. Elle occupe 67 % des actifs travaillant à San Pedro, et exactement 70 % si l'on ne considère que les seuls emplois d'entreprise. Les commerces, services et transports sont ici les principaux employeurs avec 40 % des effectifs occupés. On notera le poids non négligeable –20 %– de l'emploi dans les micro et petites unités agricoles et de pêche et, simultanément, la faible valeur ajoutée de ces activités. La fiscalisation de ce secteur reste peu élevée : elle est d'environ 3,8 % soit 1,1 milliard réparti entre les prélèvements d'Etat (80 %) et communaux (20 %).

*Une économie de transit dont la composante moderne dépend de centres de décision extérieurs*

La plupart des entreprises modernes de San Pedro sont des succursales de groupes basés à Abidjan, et n'ont qu'une faible autonomie par rapport à leur siège. La valeur ajoutée des entreprises modernes de San Pedro, qui contribuent pour les deux tiers au PLB de la ville, ne représente toutefois que 10 % de la valeur des biens et services qui transitent dans la commune de San Pedro. Les PME d'origine locale sont encore peu nombreuses mais en voie d'émergence.

---

**L'INVESTISSEMENT DANS LA COMMUNE : UN NET DÉSENGAGEMENT DE L'ÉTAT**

Jusqu'au début des années 1980, l'équipement public urbain a été conçu et financé par l'Etat. Cet investissement public, de qualité, a eu un effet d'entraînement certain sur l'investissement privé productif. Hors investissements publics d'intérêt national ou régional, comme le port ou l'hôpital, San Pedro dispose aujourd'hui d'un stock d'investissements publics de fonction locale d'environ 150 000 FCFA par habitant. Ce niveau d'investissement est conforme à la moyenne nationale mais le stock est très mal réparti entre les quartiers.

La décennie 1990 a fait apparaître les limites de cette urbanisation "par le haut". Avec la crise des finances publiques, l'Etat n'est plus en mesure de supporter l'entretien des équipements ni même les investissements de croissance urbaine. Et la structure socio-économique de la population citadine a vite échappé à la programmation initiale, les infrastructures et services urbains octroyés se révélant peu adaptés aux attentes et aux revenus des ménages.

Aujourd'hui, sur un montant total annuel de 50 milliards FCFA d'investissements dans la commune, 21 % sont autofinancés par les entreprises locales, 11 % par l'épargne privée locale, et 2 % par la commune de San Pedro, dont seulement 0.4 % sur ses ressources propres. Le solde, soit plus des deux tiers provient de centres de décision extérieurs, Etat central, projets financés par les agences d'aide et investisseurs privés. Trente ans après sa création et plus d'une décennie après la mise en oeuvre de la décentralisation, l'économie de San Pedro reste encore largement pilotée de l'extérieur.

***Les finances municipales : un taux de prélèvement sur l'économie locale très faible, une forte dépendance envers les bailleurs de fonds étrangers***

Malgré la décentralisation, la municipalité est encore confinée dans la gestion des affaires courantes, cependant que les grandes décisions sont le fait soit de l'Etat et des services locaux de l'administration centrale, soit des grandes entreprises dont le siège est à Abidjan ou à l'extérieur du pays. Immense mais peu entretenu, l'hôtel de ville, situé dans la zone touristique et balnéaire, loin du coeur de la ville "réelle", renforce cette image d'impuissance de la gestion locale.

La municipalité ne prélève sur l'économie locale que 120 millions FCFA sous forme d'impôts et taxes diverses (hors prestations de services, revenus du patrimoine et subventions de l'Etat). Ce prélèvement représente 800 FCFA (ou 1.5 US\$) par habitant, et l'équivalent de 0.5 % du PLB. La municipalité ne tire pratiquement aucune ressource des activités de transit et d'import-export, qui sont pourtant parmi les premiers responsables de la détérioration des infrastructures de la ville ; il en est de même du patrimoine foncier et immobilier privé.

Avec des ressources propres aussi faibles, la commune de San Pedro est tout à fait incapable d'assurer le simple entretien du stock d'équipements existants et a fortiori d'en assurer le développement. Elle ne constitue encore qu'un acteur de second plan tant en matière de gestion de l'agglomération que d'investissement.

---

## **LES ENJEUX D'AVENIR**

### ***Réconcilier la ville programmée et la ville réelle***

Le décalage progressif entre un projet d'urbanisme ambitieux et des logiques citadines qui l'ont peu à peu pris à revers explique la nette dégradation des services mis à la disposition des résidents au cours des deux dernières décennies. S'il est nécessaire d'envisager la démultiplication des aménagements de services et des moyens d'entretien, il apparaît également indispensable d'engager une réflexion sur l'incorporation économique, sociale et spatiale de zones urbaines actuellement segmentées qui élèvent considérablement les "coûts de site". La connexion spatiale des deux zones d'habitation passe par la mise en valeur du centre géographique de la ville. Cette opération techniquement délicate (marécages) est cependant nécessaire pour la réduction des "coûts de site". Elle constituerait en outre un moyen efficace de mise en place de "passerelles sociales" entre les populations.

### ***Poursuivre l'effort d'investissement dans le secteur de l'éducation et de la santé***

Un effort en matière d'infrastructures éducatives est déjà entrepris par la commune, qui mobilise pour ce faire d'importantes ressources extérieures. Cet effort mérite d'être poursuivi dans la durée en direction de la population de l'économie populaire mais aussi en vue d'améliorer la capacité de la ville à satisfaire l'offre de travail qualifié que le secteur moderne ne parvient pas toujours à recruter sur place. Cette amélioration – en qualité de services comme en infrastructures scolaires – est par ailleurs une exigence pour sédentariser les familles des personnels d'encadrement et des entrepreneurs, dont le *turn over* est actuellement élevé. Il en va de même pour les infrastructures sanitaires. Une évolution sensible de leur nombre, de leur implantation et de la qualité des prestations sont autant de revendications pour les habitants des quartiers précaires, et d'enjeux à relever par la municipalité afin de stabiliser les catégories intermédiaires et supérieures.

***Soutenir l'émergence de circuits de production, de commercialisation et de transformation alimentaire à l'échelon local et régional***

Sur la période 1984–1993 le taux de couverture alimentaire régional s'est détérioré. L'arrière-pays ne nourrit plus la ville, notamment en riz où l'excédent rural transférable est devenu négatif. Le différentiel de revenus laissés par les produits vivriers marchands et les production de rente reste, au cours des premières années post-dévaluation, défavorable aux cultures vivrières. Cette situation a conduit San Pedro à importer les produits alimentaires de base, depuis les zones ivoiriennes productrices ou *via* le marché mondial. La part du budget consacré à l'alimentation des ménages atteste du coût que provoque le déficit alimentaire local – en frais de transport d'une part, en dépendance vis-à-vis des circuits d'approvisionnement, d'autre part. La consommation alimentaire, estimée à 18 milliards en 1997, anime finalement un marché plus favorable aux importateurs qu'au petit commerce local et à la transformation sur place.

Il semble indispensable d'appuyer la constitution d'une filière d'approvisionnement urbain. Le règlement des enjeux fonciers dans l'arrière-pays sera déterminant pour cette entreprise – qu'il s'agisse du vivrier, du café-cacao et de l'exploitation forestière – et partant pour le dynamisme économique de la commune. Aussi les autorités municipales doivent être partie prenante dans l'émergence de structures de concertation indispensables à la définition d'un projet rural global qui suppose l'identification de représentants des diverses communautés villageoises – en synergie avec le projet urbain lui-même.

Le secteur de la petite et moyenne transformation alimentaire mérite l'attention pour trois raisons principales : (a) il reste encore peu développé, alors que son essor favoriserait la baisse des coûts alimentaires, (b) il est l'un des secteurs privilégiés de l'insertion professionnelle des femmes et, (c) les coûts unitaires d'investissement dans les micro-entreprises de transformation sont suffisamment modestes pour justifier une politique prudente de crédit.

La commercialisation des produits alimentaires pourrait faire l'objet d'une attention particulière. A défaut d'une tradition locale marchande ancienne, les circuits de mise en marché sont, à San Pedro, encore peu performants. La connexion entre les flux inter-régionaux et la commercialisation locale entraîne ainsi d'importantes pertes de conservation des produits et une augmentation du coût final des produits. L'extension du marché est une première réponse, qui pourrait utilement être complétée par l'organisation des petits et moyens opérateurs actuellement mal armés pour négocier les prix et conditions d'achat avec leurs fournisseurs, et plus encore pour investir les circuits d'approvisionnement hors zone.

***Profiter du regain d'activité pour susciter les initiatives orientées vers le marché local et régional, notamment celles du secteur informel et des unités de taille intermédiaire***

En direction de l'économie populaire, un travail conjoint reste à entreprendre entre la municipalité et les organismes chargés de l'encadrement des micro-entreprises –Chambre des métiers, Fonds de développement de la formation professionnelle (FDFP), Fonds ivoirien de développement et d'investissement (FIDI), Coopérative d'épargne et de crédit (Coopec) afin de définir les synergies capables d'optimiser les interventions diverses– aide à la formation, au financement, sécurisation des lieux d'exercice des opérateurs, accès à l'énergie électrique, etc.

Le secteur intermédiaire de San Pedro compte aujourd'hui 200 établissements dont les chiffres d'affaires cumulés dépassent les six milliards de francs. Ces unités urbaines durables de taille intermédiaire, à même d'assurer un matelas d'activités et d'emplois échappant aux chocs externes, constituent un atout de l'économie locale et doivent être encouragées. Cet objectif suppose un soutien intégré aux opérateurs, la production d'infrastructures et de services collectifs sécurisant l'activité de ce secteur et la perception, en contrepartie de cette production, de taxes locales sur la valeur supplémentaire créée. Ces objectifs ne sont envisageables qu'en mobilisant l'ensemble des opérateurs, ivoiriens et étrangers, et en amorçant le dialogue avec le tissu associatif, officiel ou non, qui fédère de fait les zones d'activité.

### *Accroître les retombées locales de l'économie transitaire*

Le gisement de ressources constitué par **l'activité transitaire** est peu exploité localement. La production de services d'accueil et d'accompagnement des flux marchands est par exemple insuffisante – ce qui explique du reste que les utilisateurs potentiels du port arbitrent parfois au profit d'Abidjan. Par ailleurs, la fiscalisation locale des activités d'import-export et d'intermédiation est quasi nulle, bien que celles-ci mobilisent les équipements communaux et induisent indirectement des frais d'entretien des infrastructures, et des besoins en services collectifs de la part des résidents vivant des activités transitaires. L'amélioration des recettes municipales mérite qu'une réflexion soit menée sur les incitations à investir dans les services d'accompagnement, sur les opportunités de taxation des activités contribuant à l'usure des équipements collectifs, et sur l'amélioration du recouvrement des recettes auprès des unités de service existantes.

**Le domaine portuaire**, outil majeur du dynamisme économique urbain, dispose encore d'opportunités non exploitées : une zone industrielle peu valorisée et une fonction d'importation peu affirmée qui pourrait être développée à l'occasion de la connexion routière au Mali. D'autre part, la création d'une zone franche mérite d'être étudiée, en particulier dans l'hypothèse de constitution d'une pépinière d'entreprise. Il appartient à la municipalité de créer les conditions incitatives pour diversifier la clientèle potentielle du port.

**La filière bois** est actuellement soumise à des mutations majeures, liées à la déforestation du sud-ouest et au souci des autorités centrales de valoriser les activités de première et seconde transformation. Les années à venir doivent être celles d'une reconversion des scieries et de la venue de nouveaux opérateurs spécialisés dans la valorisation de la ressource brute. Il est nécessaire d'établir des conditions incitatives (par exemple en termes d'accès aux terrains industriels, de services extérieurs et de conditions de vie des cadres et employés qualifiés) pour l'accueil de ces investissements.

La réorganisation de **la filière café-cacao** et la nouvelle donne dans la fixation des prix aux producteurs devraient inciter les planteurs à donner l'avantage à des systèmes de production plus intensifs, et plus consommateurs en équipements et en intrants. A terme, le secteur privé de San Pedro pourrait développer la fonction de fournisseur de l'arrière-pays qu'il n'a pu tenir jusqu'à présent. L'économie locale pourrait également bénéficier des transferts de planteurs dont l'épargne peut à terme contribuer au financement de l'habitat urbain.

Contrairement à une idée largement répandue, **le secteur touristique** – et plus généralement hôtelier – reste sous-exploité, malgré la présence de sites naturels régionaux exceptionnels.

Deux conditions sont nécessaires pour améliorer le rendement et la capacité d'accueil des hôtels. Il s'agit d'abord des standards d'accueil et de gestion des séjours touristiques internationaux qui supposent un personnel qualifié dont les hôtels ne disposent pas encore. D'autre part, l'image de la commune, son activité commerciale ainsi que l'état du centre ville ne sont pas encore de nature à favoriser un tourisme national et international.

### *Associer la population et les investisseurs privés à la gestion et au développement de la ville*

Les enquêtes et interviews révèlent un important déficit de communication entre le conseil municipal élu et les opérateurs économiques, tant du secteur moderne que de l'économie populaire. Cette dichotomie entre la gestion politique animée par le conseil municipal, et la gestion économique trouve sans doute son origine dans l'histoire même de la création de San Pedro, projet impulsé de l'extérieur. Elle est sans doute aggravée par le fait que les "entrepreneurs" sont assez souvent des étrangers ou des allochtones, peu ou mal représentés au conseil communal.

Cette situation n'est guère soutenable. Même en décuplant le niveau actuel de ses ressources propres par habitant, la commune ne pourra pas faire face, ni seule ni avec le concours de l'Etat, aux besoins liés à la gestion, à la restructuration et à l'expansion de la ville.

Le secteur privé moderne et informel, les associations d'usagers et les ménages doivent être appelés à contribuer, sous toutes les formes concevables, de manière croissante. Les opérateurs économiques en ont les moyens, et il semble qu'ils pourraient aussi en avoir la volonté. Ils sont en effet bien conscients que la ville constitue l'un de leurs outils de travail et que la dégradation de son image nuit à l'essor de leurs activités et rend plus problématique le recrutement d'un personnel de qualité. Tous s'accordent pour considérer que le décor urbain n'est pas à la hauteur des activités existantes, que la ville coûte cher en frais de déplacement, en dépenses alimentaires, et en coûts officiels et informels divers d'accès aux soins de santé et aux services éducatifs. Rares ont été les entrepreneurs rencontrés qui ont émis un refus de principe envers une contribution au développement local à condition qu'ils soient consultés et associés à d'éventuelles initiatives, et que l'équipe municipale donne des signes tangibles de sa volonté d'améliorer l'environnement.

Les deux tiers des ménages consultés se disent aussi prêts à contribuer au financement des équipements et services publics manquants (drainage et assainissement, enlèvement des ordures, revêtement des voies, éclairage public...), ce qui conforte l'hypothèse d'initiatives possibles en matière de "gestion partagée" de la ville.

### *Augmenter les revenus de la municipalité*

L'une des principales difficultés auxquelles les autorités communales sont confrontées actuellement, tient au fait qu'elles gèrent une activité économique dont les centres de décision sont, pour une large part, situés à l'extérieur de leur zone d'influence tandis qu'elles restent mal armées pour gérer, intensifier et profiter des dynamiques locales urbaines et rurales. De ce positionnement singulier, et sans doute extrêmement délicat à gérer puisque hérité d'une conception étatique du développement local, découlent bon nombre des caractéristiques de la matrice de comptabilité sociale exposée plus haut, et des décalages saisissants entre l'ampleur des flux marchands transitant par la ville et la modestie des ressources financières de la commune.

La commune de San Pedro ne prélève actuellement qu'une part dérisoire des richesses générées localement : les recettes représentent, au total, moins de 0,5 % du produit local brut. L'absence de taxes foncières et d'habitation d'une part, les faiblesses du système de collecte d'autre part – et particulièrement dans la tenue d'un fichier des activités imposables –, enfin la différence entre le niveau des recettes potentielles et effectivement réalisées – par exemple auprès des opérateurs des marchés où le tiers des ressources potentielles est réalisé, ou auprès des transporteurs intra et interurbains – sont les causes premières du modeste niveau des ressources propres communales, et partant de la dépendance financière envers l'extérieur. La sous-fiscalisation de la production locale concerne autant les entreprises redevables de l'impôt synthétique que les établissements de taille supérieure : une meilleure coordination entre les services municipaux et la direction des impôts semble ici souhaitable, afin d'améliorer le recouvrement présent du secteur des unités intermédiaires. Dans l'attente, les conséquences du niveau actuel de prélèvement communal apparaissent dommageables à double titre : il restreint considérablement la capacité des autorités à assumer la charge des services collectifs de base, et il replie le budget de fonctionnement sur les frais de personnel et de maintenance de l'administration locale.

## **1. SAN PEDRO ET LA REGION DU SUD-OUEST**

### **Généralités sur l'espace et la population**

#### **1.1. L'Etat ivoirien au cœur du processus d'urbanisation**

Dans le cadre de sa politique d'aménagement du territoire et de décentralisation, l'Etat ivoirien a mené, au cours des années 60, une vaste opération de développement dite opération San Pedro, fondée sur la réalisation d'un port en eau profonde capable d'assurer l'évacuation des produits d'agro-exportation et d'engendrer une dynamique urbaine tirant la croissance de la région du Sud-Ouest.

Ce projet a été conçu en trois phases, brièvement résumées comme suit :

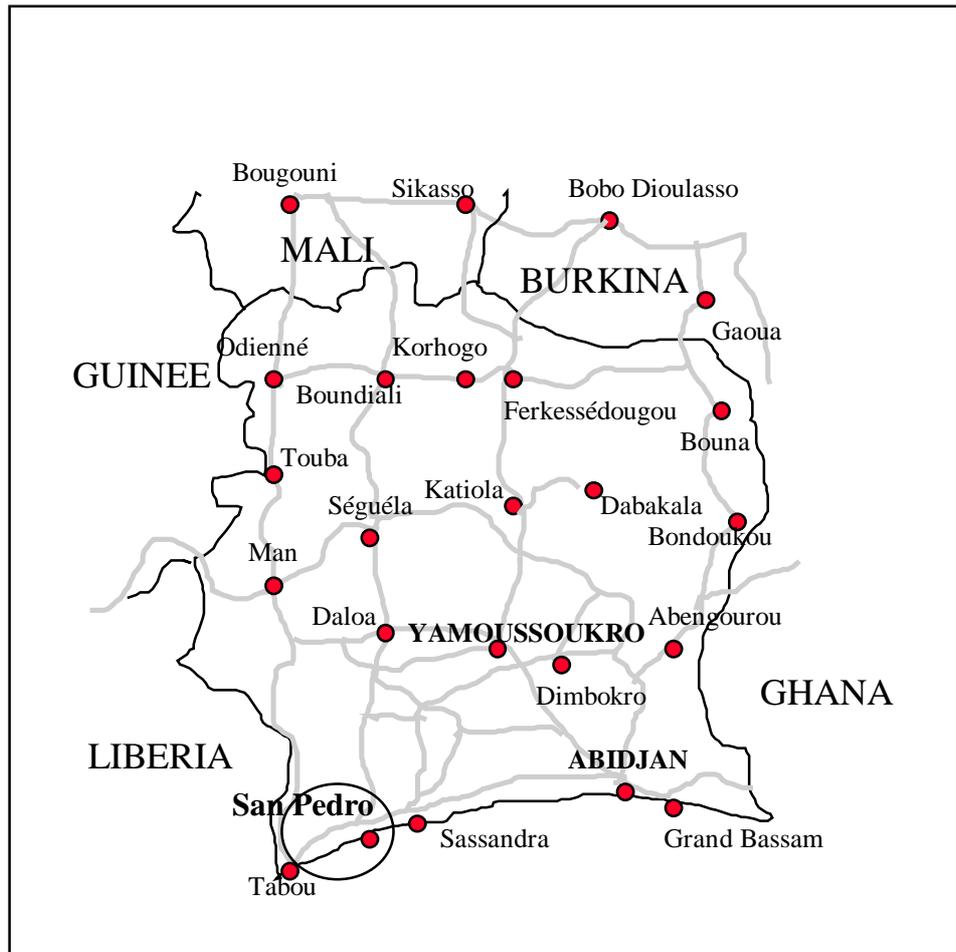
- La première s'étend sur la période 1966-1975 : il s'agissait alors de désenclaver la région par : la création du port ; l'aménagement de routes et pistes dans l'arrière-pays ; la mise en valeur de ressources forestières encore sous-exploitées ; l'installation de plantations industrielles (palmier à huile, cocotier, hévéa) ; l'accueil d'une immigration de peuplement régional.
- La seconde couvre la période 1976-1985 : à la continuation des actions encore inachevées de la première étape, se sont ajoutées la mise en place d'industries (usine de pâte à papier, exploitation de minerai de fer) ; l'intensification de l'agriculture locale par des opérations d'encadrement, de formation et de recherche.
- La troisième étape, quant à elle, concerne le décollage économique et correspond à la période 1986-2000. Il était prévu que le Sud-Ouest participe pleinement à la croissance globale de l'économie de la Côte d'Ivoire. La valeur ajoutée dégagée tant dans l'industrie que dans l'agriculture devait accroître l'épargne nationale et participer au financement de nouveaux investissements. Outre la transformation de produits destinés à l'exportation, la région devait assurer la production de divers biens de consommation destinés au pays : papier, pneumatiques, produits métallurgiques, produits du bois.

Les prévisions de l'opération San Pedro tablaient sur un décollage économique urbain et régional à l'horizon de l'an 2000, le Sud-Ouest devenant alors le second pôle économique du pays. Pour y parvenir, l'Autorité pour l'aménagement de la Région du Sud-Ouest (ARSO), société de développement à compétence régionale placée sous tutelle présidentielle, fut fondée en 1969 pour assurer la maîtrise d'ouvrage de l'opération. L'ARSO a bénéficié tout au long des années 1970 d'une sollicitude exceptionnelle de la part des pouvoirs publics et a disposé de moyens financiers considérables.

A l'examen des données collectées pendant cette étude, on peut considérer que la ville, la commune de San Pedro et plus généralement la région Sud-Ouest sont le produit d'une part, de cette exceptionnelle opération de développement " par le haut " ; d'autre part, du retournement de la conjoncture économique nationale au cours des années 1980, enfin d'une dynamique urbaine et rurale interne, ou " par le bas " qui a en grande partie échappé au schéma de développement prévu. En d'autres termes, l'une des principales difficultés auxquelles les autorités communales sont confrontées actuellement, et qui seront détaillées dans ce rapport, tient au fait qu'elles gèrent une activité économique dont les centres de décision sont, pour une

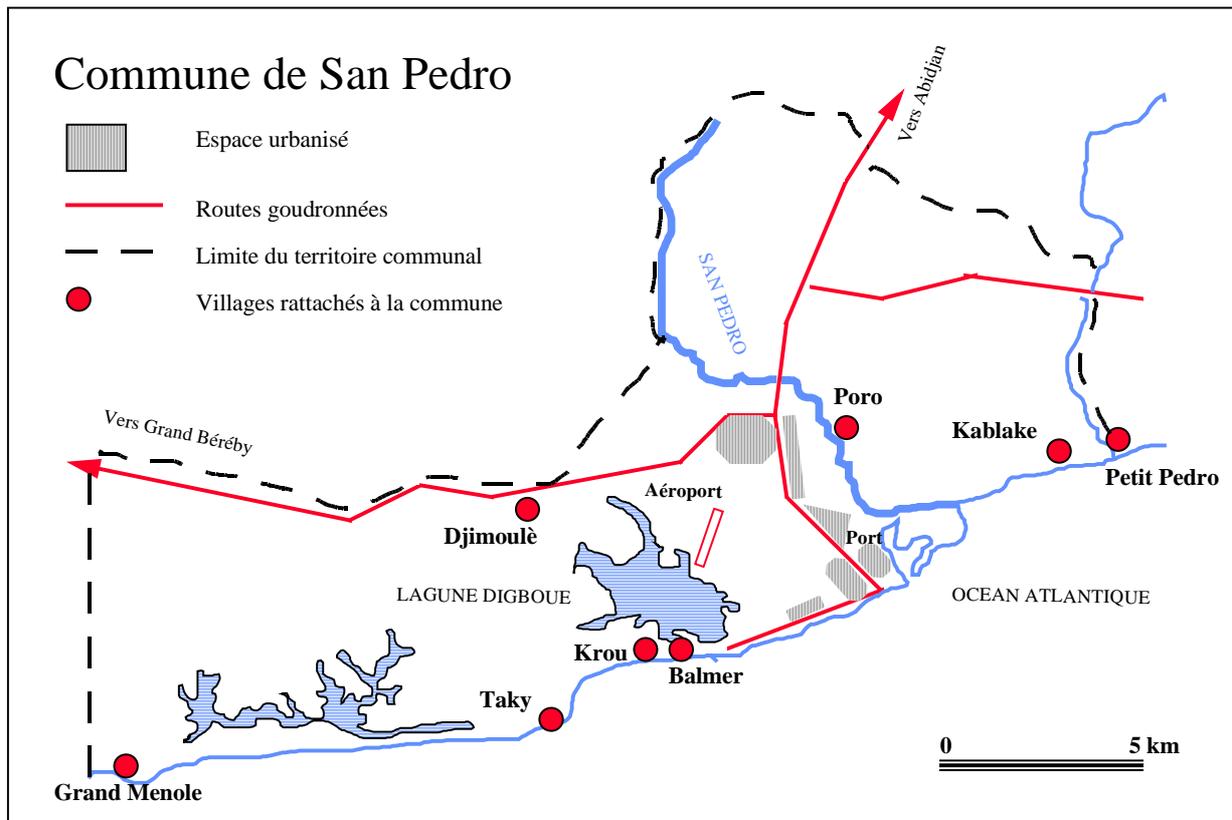
large part, situés à l'extérieur de leur zone d'influence tandis qu'elles restent mal armées pour gérer, intensifier et profiter des dynamiques locales urbaines et rurales. De ce positionnement singulier, et sans doute extrêmement délicat à gérer puisqu'héritée d'une conception étatique du développement local, découlent bon nombre des caractéristiques de la Matrice de Comptabilité Sociale exposées plus bas, et des décalages saisissants entre l'ampleur des flux marchands transitant par la ville et la modestie des ressources financières de la commune.

**Figure 1 : Localisation de San Pedro**



La région du Sud-Ouest, ou Bas-Cavally (au cours du présent rapport, les deux termes seront employés indifféremment), compte 484 localités, 10 sous-préfectures et 4 départements. Située en zone forestière, elle représente 8 % de la superficie du territoire national. Les autochtones sont du groupe Krou et Bakwé. Toutefois, et suite à l'opération San Pedro, la majorité de la population se compose désormais de ressortissants Akan, de Voltaïques et d'originaires de pays de la sous-région, venus pendant la période de construction du port et du désenclavement régional, et ayant depuis lors procédé à des regroupements familiaux. Leur enracinement local ne fait guère de doute, ainsi que l'attestent les structures démographiques de la ville et de son pourtour rural : si les flux de migrants ont tiré vers le haut le taux d'allochtones et de non-Ivoiriens pendant la décennie 1970, c'est désormais la croissance démographique interne de cette même population qui continue d'alimenter le peuplement.

Figure 2



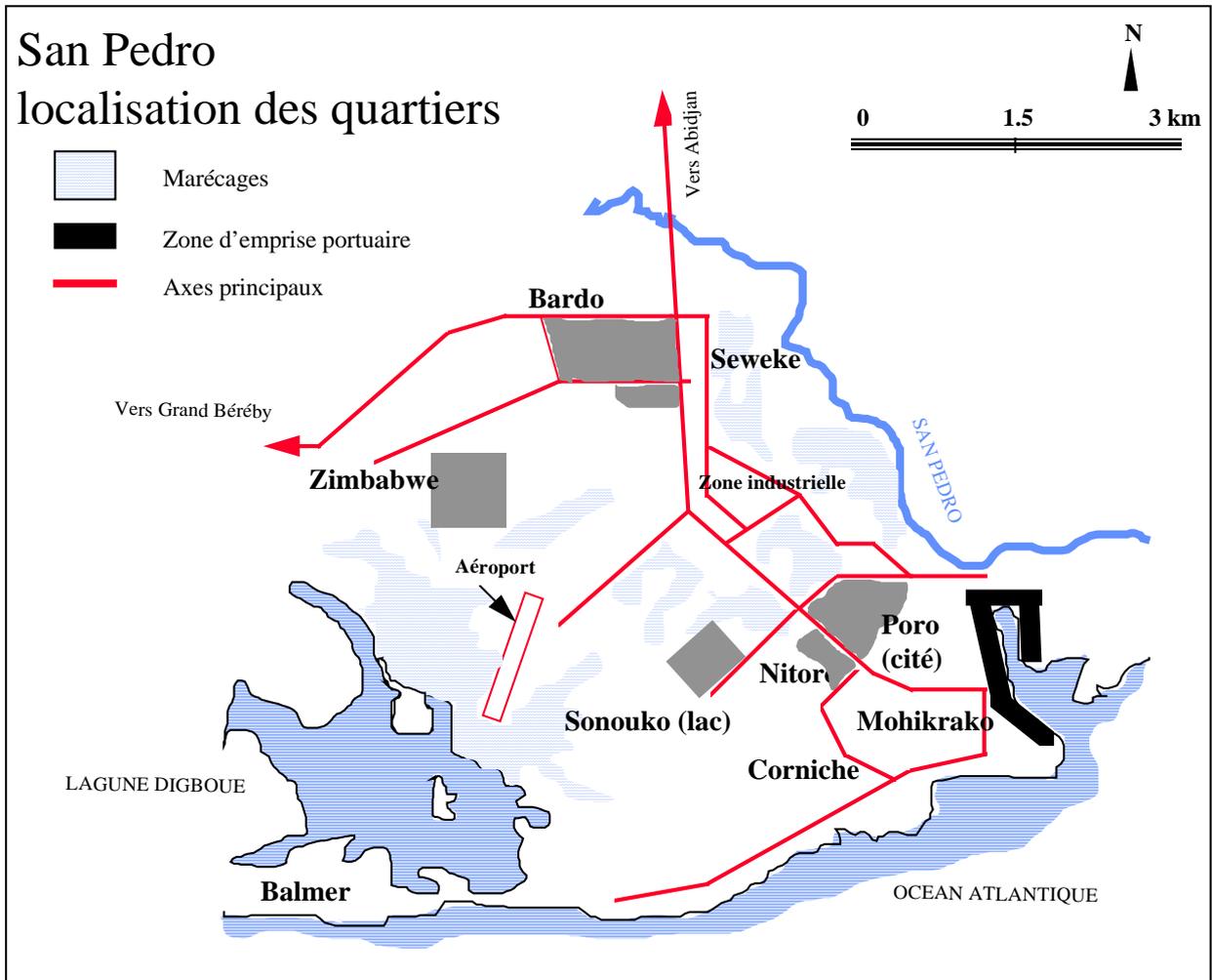
La commune de San Pedro, chef-lieu de la région et du département, constitue le pôle urbain régional le plus important, et son essor a en partie paralysé la dynamique urbaine des villes situées à proximité : Sassandra notamment. L'opération San Pedro a bien conduit à la naissance d'une ville ayant connu l'une des plus fortes poussées démographiques du pays. La population de la commune, citadine à près de 90 %, peut être actuellement estimée à quelque 150 000 habitants, soit un doublement depuis les données du recensement de 1988.

La ville peut être grossièrement décomposée en quatre grandes aires aux fonctions extrêmement différenciées. Les discontinuités économiques et sociales s'inscrivent, de façon beaucoup plus nette que dans d'autres communes ivoiriennes, dans l'occupation de l'espace. La zone du front de mer, composée des quartiers Corniche, Mohikrako et Balmer, a une vocation résidentielle, administrative et touristique. La zone intérieure Sud, née avec le chantier portuaire, se compose de quartiers lotis : Poro Cité, Sonouko Lac, Nitoro, à loyers modérés, spécialement conçus à l'attention des catégories sociales intermédiaires qui devaient, sur la durée, constituer l'armature sociale urbaine ; l'habitat des cadres des secteurs privé et public y est ainsi concentré, bien qu'une tendance à la création d'habitats résidentiels apparaisse à la sortie Nord de la ville. L'extrême Nord, ou quartier Bardo, est l'un des plus vastes bidonvilles d'Afrique de l'Ouest : accueillant à l'origine la main-d'œuvre nécessaire à la réalisation des infrastructures urbaines et portuaires, dont la présence était considérée comme provisoire, le quartier abrite aujourd'hui un peu plus de 100 000 habitants ; s'y ajoutent aussi les périphéries du Bardo, tels que Séweké, Zimbabwe, Sotref, etc.. Le Bardo est le cœur de l'activité économique informelle de production et d'échange. Au total, le schéma d'urbanisation initial, conçu pour 300 000 habitants, est

doublement pris à revers : par l'enracinement des populations du Bardo, et par la formation de zones de résidence hors des sites coûteusement viabilisés mais inoccupés à 75 % Le centre géographique de la ville, qui sépare nettement les quartiers non lotis des habitations résidentielles et intermédiaires, est pour sa part très peu peuplé : il abrite la zone industrielle ainsi que la zone aéroportuaire, l'une comme l'autre bordées de marécages. Ce centre devrait, en toute logique, constituer le principal réceptacle de la croissance urbaine, et favoriser les connexions sociales ; tel n'est pourtant pas le cas, eu égard aux coûts qu'engendrerait son aménagement.

Le peuplement accéléré de la ville et les modalités de ce peuplement ont sans conteste été à l'origine de nombreux contresens, tant du point de vue des projections économiques que des politiques de gestion à l'échelon local. On se limitera ici à en mentionner deux. Le premier est d'avoir considéré que la population urbaine s'ajusterait à l'état d'exécution du programme de développement économique de l'ARSO. Il n'en a rien été et les migrations de la première décennie ont trouvé dans le secteur informel les ressources, si modestes soient-elles, de leur propre survie, y compris lors de la phase de déclin du secteur moderne. Le second est lié au fait que la croissance urbaine est désormais auto-entretenue : ce sont les stocks de résidents allochtones et étrangers, non les flux de nouveaux migrants, qui assurent et assureront durablement l'essor du peuplement urbain et le développement du secteur informel (Balac 1997), de sorte qu'une urgence longtemps repoussée est de prendre doublement en compte cette donnée : comment aménager l'espace urbain afin d'accompagner la croissance démographique et la croissance de l'économie populaire ; et comment faire bénéficier les finances locales de ce développement ?

Figure 3 : Plan de la ville



Au cours des années 1990, la ville de San Pedro a connu un regain d'activité liée d'une part, à l'implantation de plusieurs Directions régionales de l'administration, et d'autre part, à la relance de l'économie portuaire suite à la dévaluation du franc CFA. L'ouverture de la route côtière est aussi un facteur de désenclavement par rapport à la capitale économique, Abidjan, et en conséquence de synergies économiques entre les deux villes. Dans un tel contexte, l'un des défis majeurs de la gestion municipale est de convertir cette situation avantageuse, mais dont les déterminants sont externes et restent de ce fait peu contrôlables localement, en autant d'opportunités pour asseoir un développement économique endogène.

## 1.2. La population de San Pedro : une formidable croissance démographique, des enjeux sociaux et spatiaux encore non maîtrisés

En 1965, soit un an après la décision de création du port, il est dénombré 2 700 habitants dans l'agglomération de San Pedro. En 1969, la population s'élève à 4 000 habitants dont la moitié est d'origine étrangère, principalement voltaïque et malienne, et l'autre moitié se compose d'autochtones Krou et, dans une moindre mesure, d'Ivoiriens originaires du Nord : Malinké et Sénoufo, et de l'Est du pays : Baoulé. En 1975, les données tirées du recensement général de la

population font état de 27 600 habitants, soit le plus fort taux de croissance urbaine du pays, la pyramide des âges et le sex-ratio indiquant par ailleurs l'importance des migrations de travail. En 1988, la population urbaine atteint 70 600 habitants : le taux de croissance reste l'un des plus élevés du pays, même si la chute du trafic portuaire et la dissolution de l'ARSO ont incontestablement réduit le flux migratoire.

En l'absence de données exhaustives sur la population de San Pedro depuis 1988, les estimations ne sont pas exemptes de risque. Toutefois, à partir d'un dénombrement des habitants des quartiers lotis et d'une évaluation effectuée avec l'appui de l'antenne locale de l'Institut National de la Statistique (INS) pour les quartiers non lotis, le nombre des ressortissants de la commune serait, en 1997, de l'ordre de 150 000 habitants dont 137 000 urbains et 13 000 ruraux. Il ressort d'une part, que la proportion de citadins vivant dans les zones non loties est passée de 65 % en 1975 à 75 % en 1997, sous l'effet de l'accroissement naturel, des regroupements familiaux et d'une probable reprise des migrations de travail suite au récent regain d'activité. D'autre part, il apparaît un accroissement sensible de la taille unitaire des ménages, en particulier dans le quartier Bardo, qui atteste du passage sans doute irréversible d'un peuplement *via* les migrations de travail à une croissance démographique urbaine auto-entretenu. Enfin, les interactions entre les migrations urbaines et rurales, bien que non mesurables, sont probablement importantes. La ville a fonctionné comme "trop plein" pour son arrière-pays touché, comme l'ensemble du Sud-Ouest, par la saturation foncière ; réciproquement, la crise de la décennie passée a poussé les urbains vers un repli rural, ou à tout le moins vers la recherche de compléments de ressources tirées de l'agriculture vivrière et de rente.

**Tableau 1. Commune de San Pedro : évolution de la population par quartier 1988 – 1997**

Quartier	1988		1997	
	Pop. totale	Nb ménages	Pop. totale	Nb. ménages
Bardo	45 696	9 987	102 500	11 546
V. Ballet - Sotref	629	139	1 400	169
Cathédrale Colas	473	94	1 100	132
Soleil Zimbabwe	1 336	246	3 000	428
Poro	4 980	703	5 700	860
Nitro	1 018	126	1 100	221
Séwéké	10 885	1 929	12 000	1 500
Balmer	1 374	272	1 400	464
Lac	4 168	604	8 300	938
<b>Total ville</b>	<b>70 559</b>	<b>14 100</b>	<b>136 500</b>	<b>16 258</b>
Zone rurale	6 594		12 800	
<b>Total commune</b>	<b>77 153</b>		<b>149 300</b>	

*Source : RGPh 1988 ; Estimations et dénombrements de l'étude Ecoloc 1997*

La croissance démographique de San Pedro est ainsi, contrairement aux études et projections des années 1960, une donnée de long terme. Le repli des travailleurs migrants n'a pas eu lieu, engendrant une segmentation sociale et spatiale visible dans la coexistence de deux villes distinctes : d'un côté la ville moderne, de l'autre la ville populaire, physiquement séparées par plusieurs kilomètres. Le paradoxe du planificateur tient à "l'oubli des urbains" dans les études préparatoires de l'opération San Pedro : aucune, en effet, n'a concerné les conditions d'existence des nouveaux arrivants, de sorte qu'une tâche importante est désormais de densifier les passerelles entre la ville programmée et la ville réelle.

Cette segmentation s'inscrit dans les conditions de vie courante des populations de San Pedro. Au Bardo, plus de 40 % des ménages s'approvisionnent en eau de source, rivière et marigot, environ 5% sont distribués en eau potable dans leur logement ; le quartier Séwéké est proche de ces résultats désastreux (on y reviendra en détail au chapitre 5.3). Les ménages du quartier du Lac, Poro, Balmer et Nitro sont pour leur part approvisionnés à près de 100 % en eau courante et – plus rarement par pompage. Pareillement, la ville compte moins de 6 000 abonnés au réseau électrique ; celui-ci alimente ainsi à peine le tiers des ménages. Mais on notera que moins de 10% des ménages du Bardo disposent de l'électricité à domicile ; encore une bonne partie de ces derniers ont, par souci d'économie, recours à un éclairage annexe non électrique. 78 % des ménages de ce quartier utilisent le bois ou le charbon comme mode de cuisson, moins de 5 % disposent de sanitaires intérieurs. Le nombre d'occupants par pièce disponible varie, de même, de 2,5 dans les quartiers non lotis à 1,2 dans les quartiers résidentiels. D'une façon générale, le sous-équipement des différents quartiers à forte densité de population fait chuter le taux moyen d'équipement des ménages de la commune en eau potable (29,9 %), électricité (31,4 %), téléphone (5,9 %), et à induire une dispersion considérable autour de cette moyenne.

**Tableau 2. Nombre moyen d'habitants par pièce disponible selon le quartier (1996)**

Bardo	V. Ballet Sotref	Cathédrale Colas	Soleil Zimbabwe	Séwéké	Poro	Nitro	Balmer	Lac	Total ville
2,3	1,3	2,5	2,6	2,3	2,2	1,1	1,3	2,3	2,2

Source : BNEDT 1996

Il convient pourtant de ne pas considérer la segmentation spatiale comme le seul vecteur des différenciations sociales urbaines même si, à l'évidence, celles-ci recourent largement celles-là. L'enquête menée auprès d'un échantillon de chefs de ménage fait en effet apparaître d'importants écarts de revenus au sein des mêmes quartiers et simultanément des écarts relativement modestes d'un quartier à l'autre lorsque le type d'habitat est comparable. On mentionnera, pour seule illustration, que les revenus moyens des chefs de ménage du Bardo vont de 1 à 2,4 soit de 86 000 à 205 000 francs CFA, selon qu'ils résident en habitat précaire ou en logement individuel. Et que l'écart des revenus moyens va de 1 à 2,5 entre les chefs de ménage du Bardo vivant en habitat individuel et ceux des quartiers lotis réservés aux classes moyennes. Une telle situation tient à ce que :

- (1) la quasi-totalité des chefs de ménage résidant hors des quartiers non lotis exercent une activité de salarié permanent ou d'opérateur indépendant dans le secteur moderne
- (2) les occupants des quartiers non lotis occupent pour partie des emplois indépendants dans le secteur informel, tantôt des emplois à faible contenu en qualification, ou occasionnels, dans le secteur moderne
- 3) le statut face à l'emploi, et son caractère plus ou moins durable détermine étroitement le type d'habitat choisi.

Signe d'une ville récente, encore à la recherche de ses équilibres internes et particulièrement de la sécurité d'emploi et d'habitat, les deux-tiers des ménages de la ville de San Pedro sont des locataires. La répartition des statuts d'occupation selon les quartiers fournit l'image d'un enracinement superficiel des populations logées dans les quartiers de standing intermédiaire et résidentiel, où les propriétaires sont encore très minoritaires, par exemple à Nitro et au Lac où la proportion est inférieure à 20 %. Au Bardo comme à Séwéké, c'est en revanche la pression sur l'habitat, la faiblesse du niveau moyen des ressources des ménages et la précarité du régime

foncier qui conduit à la spéculation locative. Au total, les revenus locatifs constituent, comme on le verra, une ressource importante pour les propriétaires et une charge lourde pour les habitants. En moyenne, une location d'un habitat précaire revient à 2 400 francs, celle d'un habitat de cour à plus de 8 000 francs, un logement individuel de type entrer-coucher à 16 000 francs. Encore ces chiffres varient-ils selon le quartier de 1 à 5 pour le précaire, de 1 à 6 pour le collectif, de 1 à 10 pour l'individuel. Evoquer, dans le cas de San Pedro, une population "hors sol" est à peine exagérée, à condition toutefois de préciser le double mécanisme conduisant à cette situation : d'une part, une petite population de salariés des secteurs public et privé mettent en location les logements dont ils sont propriétaires quitte à louer eux-mêmes des résidences moins coûteuses ; d'autre part, une vaste population à faible niveau de ressources, demandeuse d'accès à un statut de propriétaire que le rythme des opérations de lotissement ne permet pas actuellement de satisfaire<sup>2</sup>.

Le statut foncier de la zone de San Pedro est unique en Côte d'Ivoire, puisque le sol appartient au domaine privé de l'Etat depuis 1959 et n'est cédé que sous la forme de baux emphytéotiques : il ne peut être vendu. Il n'y a donc pas de marché foncier légal, et les appropriations initiales par de hauts responsables politiques sont restées limitées aux collines du bord de mer. Il résulte de ce système singulier une absence de tension sur l'appropriation privée foncière, mais aussi de fortes tensions sur l'immobilier locatif y compris dans les quartiers non lotis. L'absence quasi totale de production de terrains lotis n'a pas constitué un frein pour l'implantation d'industries : les entreprises sont hors lotissement, de même que la majorité de l'habitat occupé par la main-d'œuvre pauvre. Par contre, le manque de terrains à bâtir disponibles a entraîné, au fil de la dégradation des quartiers Séweké et Poro, une nette détérioration des conditions de vie des catégories moyennes urbaines. La forte demande de logements a ici participé à la formation d'un second marché auprès des détenteurs de baux emphytéotiques. Cette pression a entraîné l'essor d'un habitat en dur à la périphérie du Bardo, quartier Soleil et route de Béréby. Le seul lotissement créé depuis la naissance de la ville, celui de Zimbabwe, d'environ 100 hectares est fort éloigné des axes principaux et reste finalement sous-occupé.

Les données tirées de l'enquête indiquent qu'en 1997, le nombre moyen d'actifs occupés par ménage s'établirait à 2,17 ; le taux de chômage déclaré étant pour sa part légèrement supérieur à 12 % de la population active totale. Ainsi, 27 % des membres des ménages, toute tranche d'âge confondue, exerceraient une activité principale. La répartition des actifs occupés par secteur laisse apparaître l'importance des emplois suscités par les micro et petites entreprises urbaines : 19 400 personnes y travaillent, dont 49 % dans le commerce, 21 % dans les services, 20 % dans l'artisanat, et 10 % dans le transport. Les activités de type agricole, d'élevage et de pêche occupent pour leur part quelque 7 770 travailleurs, dont 78 % sont des producteurs de vivriers commercialisant leur production en ville, 17 % étant des pêcheurs. Une telle vigueur du secteur informel, qui assure 67 % des activités principales inventoriées, montre que les migrants ont su assurer leur enracinement professionnel, y compris durant la période de crise, en convertissant en actifs productifs une épargne salariée, souvent accumulée lors d'un passage dans le secteur moderne. Pour sa part, l'emploi dans les unités du secteur moderne, entreprises et administration confondues, a été évalué à 13 505, non compris les travailleurs des blocs agro-industriels exerçant hors de la ville.

---

<sup>2</sup> Une comparaison du coût moyen des loyers par catégorie d'habitation, et de l'épargne moyenne des ménages qui y résident, suggère que le passage d'un type d'habitat à l'autre implique très exactement que les familles renoncent à toute épargne pour améliorer leur cadre de vie. Ainsi, le loyer moyen en habitat précaire revient à 2 000 francs, l'épargne moyenne des résidents étant ici de 5 800 francs soit la différence nécessaire pour accéder à une location de cour dont le coût moyen est de 8 000 francs. Pareillement, les résidents de ce type d'habitat épargnent en moyenne 7 900 francs, qu'ils devraient entièrement mobiliser afin d'accéder à un habitat individuel dont le coût moyen mensuel est de 15 800 francs.

Les données ci-dessus attestent d'une part, de la vigueur de la reprise d'emploi au sein du secteur moderne depuis la dévaluation, liée elle-même à l'essor des activités du port et des entreprises de transformation implantées localement. Un sondage auprès de ces dernières unités suggère que le taux de création de poste de travail aura été supérieur à 18 % entre 1994 et 1997, sans toutefois qu'on connaisse la répartition entre les emplois permanents et occasionnels.

**Tableau 3. Emplois par secteur d'activité (1997)**

Secteur	NB. Emplois	% secteur	% total
<i>Entreprises modernes</i>	11 385	84	28
<i>Administration</i>	2 120	16	5
Total secteur moderne	13 505	100	33
<i>Agriculture</i>	6 092	78	15
<i>Elevage</i>	375	5	1
<i>Pêche</i>	1 303	17	3
Total secteur primaire	7 770	100	19
<i>Artisanat</i>	4 017	20	10
<i>Commerce</i>	9 555	49	23
<i>Services</i>	3 991	10	5
<i>Transport</i>	1 859	10	5
Total secteur informel	19 422	100	48
Total général	40 697	-	100

Source : Ecoloc 1997

Ainsi, 33 % des travailleurs de San Pedro exercent leur occupation principale dans le secteur moderne, cette proportion étant à la fois proche de celle constatée dans la ville d'Abidjan, à ceci près que le taux d'emploi dans les entreprises est, à San Pedro, bien plus important que celui de l'administration et nettement supérieur aux autres villes secondaires du pays. Par ordre d'importance, le secteur bois, l'activité portuaire et la transformation agro-alimentaire fournissent respectivement 58 %, 14 % et 9 % des emplois salariés d'entreprises modernes ; dans le secteur de l'administration, les écoles, le port, la Caisse de stabilisation et les forces de sécurité concentrent près de 80 % des effectifs, journaliers non compris.

Au risque qu'implique toute simplification de la situation de l'emploi urbain, on distinguera quatre grandes catégories de travailleurs, dont les différences aux plans des statuts et niveaux de qualification engendrent de nettes différences en termes de revenus, d'origine territoriale, d'enracinement local et de stratégie professionnelle.

- La première est composée des salariés permanents du secteur moderne public et privé, occupant des postes à fort contenu en qualification : directeurs, cadres, agents de maîtrise, employés et ouvriers qualifiés, soit près de 3 500 personnes, de nationalité ivoirienne, occupant les quartiers de standing intermédiaire, ayant investi dans l'immobilier locatif, parfois dans des activités secondaires de type plantation, restauration et petite hôtellerie, imprimerie, commerce de détail et services aux particuliers, taxis.
- La seconde, est la plus importante en nombre de travailleurs rémunérés, de l'ordre de 12500, regroupe la main-d'œuvre dite banale ou non qualifiée, à forte composante d'étrangers et d'allochtones et dont les parcours professionnels sont susceptibles d'alterner, selon la conjoncture, les emplois dans les secteurs moderne et informel.

- Une troisième catégorie d'actifs est faite de professionnels des métiers de l'artisanat, du commerce, de la pêche, ayant créé des micro et petites entreprises durables ; l'enquête auprès du secteur informel permet d'estimer ce groupe à 4 500 travailleurs.
- On notera enfin que l'essentiel des postes de travail du secteur informel, soit près de quelque 20 000 personnes, se compose de micro-opérateurs à statut précaire, d'employés salariés ou de travailleurs à la tâche, d'apprentis et d'aides familiales ; il conviendrait d'ajouter ici un volant d'actifs en quête d'un emploi, de l'ordre de 5 500 personnes, obtenus ici par extrapolation des données d'enquête.

La typologie proposée ci-dessus attire l'attention sur les enjeux majeurs, à la fois économiques et sociaux, qu'induit la structure présente de l'emploi à San Pedro. L'une des singularités de la ville, sur laquelle on reviendra plus en détail ultérieurement, réside en effet dans son extrême dépendance envers l'état de santé de l'économie nationale *via* le taux d'utilisation de l'outil portuaire et l'activité des filières bois, café et cacao. De sorte que l'emploi, les revenus, l'activité du secteur informel et les finances locales réfractent les variations de conjoncture. L'extension et la densification d'unités urbaines durables, de taille intermédiaire, orientés vers le marché urbain et régional, à même d'assurer un matelas d'activités et d'emplois échappant aux chocs externes, est sans doute un objectif déterminant du développement local supposant : un soutien intégré aux opérateurs des groupes des salariés pluriactifs, de l'artisanat et du commerce professionnel ; une valorisation des ressources humaines par l'éducation et la formation professionnelle des travailleurs sans qualification, des nouveaux entrants dans la vie professionnelle et des micro-opérateurs de survie ; la production d'espaces, d'infrastructures et de services collectifs sécurisant l'activité du secteur informel ; la perception, en contrepartie de cette production, de taxes locales sur la valeur supplémentaire créée ; ajoutons qu'un tel objectif n'est envisageable, vu la structure locale d'emploi par nationalité, qu'en mobilisant aussi bien les opérateurs ivoiriens et étrangers, dont l'enracinement urbain est désormais chose faite, et en amorçant le dialogue avec l'intense réseau d'associations professionnelles, de ressortissants et de quartiers qui fédèrent les zones d'activité, loties ou non.

### **1.3. L'arrière-pays et la région du Sud-Ouest : du front pionnier à la saturation foncière**

Le Bas-Cavally, dont San Pedro est le Chef-lieu de région, rassemble les quatre départements de San Pedro, Sassandra, Soubré et Tabou qui comptent eux-mêmes dix sous-préfectures. La superficie régionale est de 26 400 km<sup>2</sup>, la densité étant passée, entre 1975 et 1988, de 5 à 25 habitants au km<sup>2</sup> ; les projections laissent de plus supposer que l'occupation rurale serait désormais proche de 40 habitants au km<sup>2</sup>, et que la densité de population maximale, eu égard à la superficie d'un domaine rural évalué à 15 200 km<sup>2</sup>, devrait être atteinte dans moins de cinq ans.

Le front pionnier rural de la région du Sud-Ouest est sans doute un cas unique, en Afrique de l'Ouest, de brassage pluriethnique constitué par des flux de migrants venus de l'ensemble du pays et des pays voisins. La formidable progression des populations installées sur les terres du Bas-Cavally s'est effectuée au rythme annuel de 11 % entre 1975 et 1988 et les enquêtes menées depuis lors n'indiquent qu'un léger tassement. Notons que les deux-tiers de cette hausse sont imputables aux migrations inter-régionales (6,8 %), le tiers restant venant de l'accroissement naturel.

**Tableau 4. Population rurale et urbaine du Sud-Ouest 1975 – 1997**

	1975	1988	1997
Urbaine	64 257	157 538	333 200
Rurale	127 946	490 158	1 017 600
Total	192 203	647 696	1 354 800
Densité rurale	4,9	18,7	39

Source : RGPh 1975, 1988, estimations Ecoloc 1997

Les données de l'Enquête Ivoirienne sur les Migrations et l'Urbanisation (EIMU) confirment l'importance, pour l'ensemble du Sud-Ouest, ruraux et urbains confondus, des stocks et flux de migrants pour l'année 1993.

**Tableau 5. Lieu de résidence actuel comparé au lieu de résidence à la naissance (1993)**

	Département	Autre dép.	Autre région	Autre pays	Total
Sud-Ouest	35,4	1,4	34,6	28,6	100
Moyenne CI	56,8	3,4	23,2	16,5	100

Source : EIMU 1996

La proportion de natifs habitant dans la région est nettement inférieure (- 23,4 %) à celle du pays dans son ensemble, cette différence venant d'une part, de la plus forte intensité des flux migratoires inter-régionaux (+ 11,4 %) et internationaux (12,1 %). La matrice des migrations internes des plus de 15 ans s'établit pour sa part comme indiqué dans le tableau 6. Par ordre d'importance, la région du Centre-Ouest fournit 23 % des migrants internes installés dans le Bas-Cavally, Abidjan 21 % et la région Sud 14 %. La région Nord, en revanche, est faiblement pourvoyeuse en effectifs installés, ce constat serait d'ailleurs le même à l'échelle de l'ensemble du pays, qui met un terme à l'idée d'une aire Sénoufo fournisseur de main d'œuvre à la zone forestière.

**Tableau 6. Migrations internes selon la région (1993)  
(milliers)**

	Centre Nord	Centre Est	Nord Est	Centre	Sud	Sud Ouest	Centre Ouest	Ouest	Nord Ouest	Nord	Abj.	Total
Centre						11,7						
Centre Nord						11,5						
Nord Est						3,8						
Centre Est						2,2						
Sud						13,1						
Sud-Ouest	9,9	8,6	1,2	0,8	14,4	0	21,3	5,6	3,0	2,4	19,7	86,9
Centre Ouest						21,0						
Ouest						3,8						
Nord Ouest						2,2						
Nord						2,4						
Abidjan						19,6						
Total						91,4						

Source : EIMU 1996

L'histoire de l'établissement du front pionnier régional est indissociable du projet de désenclavement de la zone forestière, en particulier dans le pays Bakwé borné à l'est par le fleuve Sassandra, à l'ouest par le massif forestier de Thaï, au sud par la mer. Celui-ci sera mené en trois temps :

- Dès 1970, les aménageurs réaliseront un important axe routier traversant la forêt du sud au nord, franchissant le Sassandra par un pont en béton et établissant la jonction entre le port de San Pedro et la ville de Man, capitale de l'Ouest ivoirien.
- En 1974 et 1975, cinq projets agro-industriels sont lancés soit : un bloc rizicole de 800 hectares situé à la périphérie nord de San Pedro ; une plantation d'hévéa de 5 000 hectares valorisée par la SAPH ; une plantation expérimentale de 500 hectares d'arabusta ; une plantation expérimentale de 900 hectares de pins et d'eucalyptus, gérée par la Sodefor dans la sous-préfecture de San Pedro ; une opération de création de PME agricoles couvrant 20 000 hectares et destinée à l'agro-exportation.
- Un sixième projet, élaboré en 1976, met en réserve quelque 350 000 hectares de forêts en vue de la production de pâte à papier.
- Enfin, au sein de zones spécialement aménagées ou périmètres de peuplement, il est prévu de regrouper les autochtones dispersés jusqu'alors dans une multitude d'unités de résidence (grigbe) ainsi que les allochtones, notamment les 60 000 Baoulé déguerpis du périmètre d'inondation de la retenue de Kossou. En fait, seuls quelques périmètres verront le jour, et à peine 3 500 migrants du barrage viendront s'implanter. C'est bien une migration spontanée qui assurera le gros du peuplement régional, notamment des Baoulé – 37,5 % de la population rurale en 1988 – et des Burkinabé – 34,4 % – tandis que les autochtones Krou et Bakwé comptent pour moins de 10 % des effectifs régionaux.

Les plantations industrielles régionales, de palmier et d'hévéa essentiellement, emploient un nombre d'agriculteurs important, de l'ordre de 35 000 pour l'hévéaculture réalisée d'une part, par la SAPH sur 5 300 hectares, d'autre part, par la SOGB sur près de 14 000 hectares ; ces complexes disposent de 24 villages hébergeant les travailleurs, et sont dotés d'infrastructures sanitaires et scolaires. Une telle intégration explique que les travailleurs ne constituent pas, pour la ville de San Pedro, un débouché commercial important. Gérées par Palmindustrie, les plantations modernes de palmier à huile sont implantées, *via* les cinq ensembles agro-industriels des sous-préfectures voisines de San Pedro et occupent 5 000 agents permanents résidents, auxquels il faut ajouter 3 500 planteurs exploitant environ 22 000 hectares. La ville joue ici comme un centre de groupage et de commercialisation pour toute la sous-région.

Aucune enquête spécifique n'a été menée en zone rurale au cours de cette étude. Il est possible toutefois de fournir, à partir de la documentation récente disponible, une image des grandes caractéristiques des exploitations agricoles de l'arrière-pays de San Pedro<sup>3</sup>. En 1993, 32 % des

---

<sup>3</sup> Pour mémoire, mentionnons parmi les divers travaux mobilisés : DCGTx (1992), Enquête de base des exploitations agricoles, Abidjan ; DCGTx (1992) Evaluation finale du projet de vulgarisation agricole, enquête d'impact, Abidjan ; Schwartz A. (1988), Développement économique et social du Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire, Orstom, Abidjan ; AISA (1993), Le développement agro-pastoral et agro-industriel de la région Sud-Ouest, San Pedro ; Léonard E., Oswald M. (1995), Cocoa smallholders facing a double structural adjustment in Côte d'Ivoire : responses to a predicted crisis, Cambridge U.P. ; Léonard E. (1994) crise écologique, crise économique, crise d'un modèle d'exploitation agricole. Ajustements et recompositions sur les anciens fronts pionniers du Sud-Ouest ivoirien, Abidjan.

chefs d'exploitation agricole sont d'origine Baoulé, et 42 % sont des Voltaïques et autres allogènes, 27 % sont des autochtones ; le peuplement Baoulé est particulièrement fort dans l'immédiat hinterland de la ville de San Pedro. Par ailleurs, près de 80 % des chefs d'exploitation pratiquent l'agriculture de façon exclusive, 20 % l'associent à des activités rémunératrices secondaires, notamment la pêche côtière et continentale dans le département de San Pedro. Le département de San Pedro accueille la plus forte proportion de jeunes exploitants agricoles : près de 70 % des chefs d'unité agricole pratiquent la culture depuis moins de dix ans, la moyenne, dans les autres départements, est de 13 ans.

Sur la période 1984–1993, les données de productions vivrières de riz, d'igname et de plantain suggèrent une détérioration nette du taux de couverture alimentaire régional : l'arrière-pays ne nourrit plus la ville, notamment en riz où, à compter du début des années 1990, l'excédent transférable est devenu négatif.

La situation est liée : à la différence de rentabilité entre le vivrier et le cacao : le gain d'une journée de travail passée à produire du riz était en effet de 885 francs en 1993, alors qu'il atteignait 1 650 francs pour la production de cacao. Le différentiel reste, après la dévaluation, défavorable aux cultures vivrières, en 1995, le rendement journalier est de 1 500 francs pour le riz, et de 2 500 francs pour le cacao ; à la détérioration des rendements, et d'une façon plus précise à la rareté de terres neuves qui, bien que destinées au cacao, étaient d'ordinaire consacrées en première année à l'igname chez les planteurs Baoulé ; à la logique extensive de la production cacaoyère : calculée à valeur constante, la baisse de l'indice du prix du cacao à partir de 1978, soit pour une base 100 à cette date, 71 en 1982, 65 en 1989 et 31 en 1991 ont plutôt poussé les planteurs à étendre leurs surfaces et, simultanément, à réduire les charges d'intrants, d'entretien et de main-d'œuvre, afin de compenser la perte de revenus.

De fait, et malgré l'effondrement des cours, 86 % des chefs d'exploitation continuaient à cultiver le cacao en 1993, sa part dans l'assolement moyen étant proche de 60 %, elle s'élève à 68 % dans le département de San Pedro.

On constatera, au regard des données de production de café-cacao présentées ci-dessous et tirées de la CSPPA, le double boum régional qui a accompagné le mouvement de migration rurale. Le premier correspond à l'accroissement sensible de la contribution du Sud-Ouest dans la production de la principale ressource d'agro-exportation du pays, le cacao, puisque la région passe de 10,4 % à 18,5 % du volume national produit entre 1982-83 et 1989-90. L'évolution pour le café est en revanche négative, la part régionale passant pour les mêmes dates de 7,7 % à 5,2 %. Le second concerne la part revenant aux producteurs du département de San Pedro dans ce mouvement régional ascendant : de quasi-nulle en 1983, celle-ci atteint près de 30 % pour le cacao et pour le café lors de la campagne 1989-1990. En d'autres termes, l'immédiat arrière-pays de la ville a été affecté par la colonisation cacaoyère, résultant elle-même de la saturation foncière en pays Bakwè, au moment même où la croissance urbaine appelait une spécialisation vivrière. Il semble toutefois, au vu des chiffres de la dernière campagne, que la contribution des planteurs régionaux à la production nationale de café-cacao soit en légère baisse, et que celle-ci soit particulièrement sensible dans le département de San Pedro.

**Tableau 7. Production de café-cacao, Bas Sassandra et département de San Pedro (1982-83 – 1989-90)  
(Tonnes)**

<b>Cacao</b>	1982-83	1986-87	1989-90	1996-1997
Nationale	259 965	610 926	752 352	915 000*
Bas-Cavally (% national)	27 138 (10,4 %)	108 780 (17,8 %)	133 902 (17,9 %)	154 822 (16,9 %)
Dép. San Pedro (% région)	73 ( 0,0 %)	5 153 (4,7 %)	39 737 (29,7 %)	32 602 (21,1 %)

<b>Café</b>				
Nationale	210 587	270 580	284 499	278 158
Bas-Cavally (% national)	16 418 (7,8 %)	18 072 (6,7 %)	14 909 ( 5,2 %)	36 154 (13,0%)
Dép. San Pedro (% région)	6 (0,0 %)	1 (5,9 %)	4 315 (28,9 %)	7 819 (21,6%)

*A partir de : données CSPPA*

Au cours de la phase pionnière et eu égard au faible coût du facteur terre, la force de travail aura été le principal obstacle à la progression de la taille des exploitations. Aussi la région a-t-elle été affectée par la généralisation d'un système de mobilisation de la main-d'œuvre de plantation fondée sur des liens contractuels d'échange travail-forêt. Une telle formule a simultanément démultiplié le nombre d'unités d'exploitation et fragmenté le patrimoine forestier, l'aliénation d'une fraction de la terre devenant une condition préalable de la mise en valeur de l'autre fraction. Une quête permanente de forêts neuves à exploiter en est résultée, notamment dans le département de San Pedro où les Baoulé sont souvent parvenus à créer des plantations de plus de 10 hectares mise en valeur par une main-d'œuvre familiale. L'un des traits majeurs du front pionnier Baoulé tient par ailleurs dans les investissements immobiliers réalisés en ville comme dans les villages, et ce dans une perspective spéculative, non dans l'amélioration des techniques de production. Les immigrants conservent des liens avec leur région ou pays d'origine où ils transfèrent en partie leur épargne. Qu'il s'agisse d'exploitants allochtones ou de travailleurs des blocs agro-industriels, une part du revenu rural est destiné à quitter la région ; on ne saurait pourtant en conclure qu'il s'agit là d'un signe annonciateur de retours massifs des migrants.

Il convient d'insister sur le triple effet socio-économique qu'ont engendré, à la même période, l'épuisement des ressources foncières et le retournement brutal des cours du cacao. Le premier vient du renchérissement du coût du travail, lié entre autres aux difficultés qu'ont éprouvées les planteurs à préserver l'association vivriers-cacao. Le second, extrêmement difficile à mesurer, vient de l'introduction récente de cultures illicites, en particulier sur des exploitations de petite taille : il a été montré que la rentabilité que procurent ces productions sont cinq fois supérieures à celles du café, 27 fois supérieures à celles du cacao. Le troisième vient du mouvement récent de la valorisation des bas-fonds et des friches courtes, jusqu'alors délaissées par la culture cacaoyère, en vue de produire des biens vivriers et maraîchers. Dans l'immédiat, ces terres mises en location pour un cycle fournissent une rente foncière pour les autochtones et un appoint alimentaire non négligeable pour les exploitants, qu'il conviendrait d'appuyer en vue de la constitution d'une filière d'approvisionnement urbain. La forte concentration rurale à la proximité de la ville, correspondant à la formation d'une couronne de production vivrière : 600 hectares de riz sont par exemple cultivés dans la commune, sont une composante importante, et à développer, des relations entre San Pedro et sa campagne.

## **2. APPROCHE DE L'ECONOMIE LOCALE** **Ce qu'apprend la Matrice de Comptabilité Sociale**

### **2.1. Remarques préliminaires sur la méthode. Les chiffres et leur signification**

Les données chiffrées et analysées ici sont tirées de la construction d'une Matrice de Comptabilité Sociale (MCS), dont le tableau ci-après présente la version agrégée, le détail de la matrice étant renvoyé en annexe. L'élaboration des comptes répond à un double objectif : d'une part, fournir pour l'exercice 1996 une image cohérente des principales données de production et d'emploi des richesses, cela pour chacun des acteurs principaux de l'économie locale, d'autre part, présenter les grandes relations économiques unissant ces acteurs, afin de mesurer leur niveau d'intégration et d'interdépendance ; notons par ailleurs que les relations, une fois quantifiées, sont le moyen de vérifier la cohérence générale des données.

Certaines données, enfin, sont spatialisées : les grandeurs de l'économie locale tiennent alors compte de leur origine géographique précise : ville, commune, arrière-pays, région et de leur destination. Toutefois, l'absence d'enquêtes menées hors de la commune de San Pedro a limité l'effort de spatialisation, de sorte que celle-ci n'a pu être accomplie que sur quelques filières.

Il convient de distinguer, pour mémoire, trois modes de construction statistique des agrégats exposés ci-dessous : certains agrégats sont directement fournis par des services statistiques et comptables sur la base d'enregistrements complets ; c'est le cas pour les comptes des administrations déconcentrées, des entreprises du secteur moderne, des établissements bancaires, des responsables du port, des diverses institutions d'encadrement ; d'autres agrégats ont été construits à partir d'enquêtes de terrain : c'est notamment le cas pour la consommation des ménages ou les comptes du secteur informel, obtenus par l'analyse statistique des réponses d'un échantillon de personnes enquêtées ; certains agrégats ont été construits à partir d'extrapolations de données tirées d'études récentes, ou de sondages effectués auprès de personnes-ressources particulièrement au fait de certains aspects de la vie économique locale. Il est évident que la fiabilité des données est variable d'un mode de collecte à l'autre, de sorte que des ajustements ont été nécessaires afin de "boucler" la matrice ; de tels ajustements ont été réalisés après confrontation de sources diverses : retour sur le terrain pour complément d'informations, ou mobilisation de sources statistiques et documentaires connexes.

Cette synthèse renonce au fastidieux travail d'exposé exhaustif des résultats détaillés dont les utilisateurs du présent document ne pourraient tirer qu'un volume d'informations sans doute considérables mais sans portée opérationnelle. A l'inverse, on se limitera à une présentation des agrégats et flux susceptibles de focaliser l'attention sur les dynamismes et blocages de l'économie locale. Comme déjà mentionné en avant-propos, l'interprétation des chiffres mobilise des connaissances et observations d'ordre qualitatif, faisant référence aux informations historiques, sociologiques, voire culturelles, telles qu'elles ont pu être collectées sur le terrain ou au cours de la phase documentaire.

**Tableau 8. Matrice de Comptabilisé Sociale agrégée**  
Commune de San Pedro - 1996

(millions FCFA)

	Entreprises Modernes	Entreprises Informelles	Production	Facteurs	Ménages	Commune	Administr. Déconcentr.	Epargne	Investisst.	Administr. Centrale	Reste de la Côte d'Ivoire	Reste du Monde	TOTAL
<b>Entreprises Modernes</b>			530 400										<b>530 400</b>
<b>Entreprises Informelles</b>			86 033										<b>86 033</b>
<b>Production</b>	426 070	55 753			41 420	174	1 565		50 461		91 624	527 000	<b>1 194 067</b>
<b>Facteurs</b>	91 340	29 130				526				4 444			<b>125 440</b>
<b>Ménages</b>				63 453	562					1 196	96	400	<b>65 707</b>
<b>Commune</b>		235			509					219		951	<b>1 914</b>
<b>Administration Déconcentrée</b>										1 565			<b>1 565</b>
<b>Epargne</b>				10 748	5 435					89 960	329 374	-393 251	<b>42 266</b>
<b>Investissement</b>						1 195		42 266		7 000			<b>50 461</b>
<b>Administration Centrale</b>	12 990	915	89 173	867	420	19							<b>104 384</b>
<b>Reste de la Côte d'Ivoire</b>			402 782	11 419	6 893								<b>421 094</b>
<b>Reste du Monde</b>			85 679	38 953	10 468								<b>135 100</b>
<b>TOTAL</b>	<b>530 400</b>	<b>86 033</b>	<b>1 194 067</b>	<b>125 440</b>	<b>65 707</b>	<b>1 914</b>	<b>1 565</b>	<b>42 266</b>	<b>50 461</b>	<b>104384</b>	<b>421 094</b>	<b>135 100</b>	

Source : Ecoloc 1997

## 2.2. Les grands comptes locaux

### Un reflet d'une économie urbaine fortement orientée vers l'extérieur

#### *Produit local brut*

Le Produit Local Brut ou PLB de San Pedro, équivalant à la production de richesses à l'intérieur de la commune, soit la somme des valeurs ajoutées, toutes taxes comprises, des entreprises et de l'administration centrale et communale, s'élève à près de 139 milliards de francs pour l'année 1996. Si l'on ajoute au Produit local les droits de douane et les taxes à l'exportation, soit 89 milliards, le Produit Intérieur Local (PIL) s'établit à près de 229 milliards soit un peu plus de 4 % du PIB ivoirien pour l'année de référence. A titre de comparaison, le Produit intérieur local moyen des communes de Côte d'Ivoire hors communes d'Abidjan, s'élève à 29 milliards. Le PIL par tête est estimé, à San Pedro, à 840 000 francs soit plus du double du PIB par tête du pays. San Pedro compte ainsi parmi les communes qui contribuent le plus à la formation du produit intérieur ivoirien ; de ce point de vue, les visées économiques de la formidable opération d'urbanisation conçue par l'Etat à la fin des années 1960 sont dans l'ensemble atteintes. Les entreprises du secteur moderne sont les premiers contributeurs de la création des richesses locales, leur valeur ajoutée hors taxes étant de 91 milliards soit 65 % du Produit local brut. Les établissements du secteur informel réalisent pour leur part 29 milliards de valeur ajoutée hors taxes, soit 21 % du PLB. Quant au chiffre d'affaires, toutes taxes comprises réalisé par les entreprises de la commune, il a été évalué à 630 milliards dont 14 % soit 87 milliards sont réalisés par le secteur informel, et 86 % soit 543 milliards pour le secteur moderne. L'activité des unités du secteur informel laisse ainsi un taux de valeur ajoutée de 34%, nettement supérieur à celui des unités modernes – 19 %.

**Tableau 9. Valeur ajoutée, emploi et productivité apparente du travail par secteur**

	(1) VA		(2) Emplois		(1)/(2)
	Mds	%	Nb	%	Millions
<b>Total</b>	<i>134,6</i>	<i>100</i>	<i>38 577</i>	<i>100</i>	<i>3,5</i>
<b>Secteur moderne</b>	<b>104,3</b>	<b>77</b>	<b>11 385</b>	<b>30</b>	<b>9,2</b>
Bois	32,4	24	6 581	17	4,9
Café-cacao	23,7	18	416	1	56,9
Agro-alimentaire	7,8	6	1 005	3	7,8
Autres industries	1,1	1	94	0	11,7
Activités port.	10,3	8	1 603	4	6,4
Commerce	15,3	11	512	1	29,9
Divers	13,8	10	1 174	3	11,8
<b>Secteur informel</b>	<b>30,3</b>	<b>23</b>	<b>27 192</b>	<b>70</b>	<b>1,1</b>
Agri-élev-pêche	1,7	1	7 770	20	0,2
Artisanat	4,9	4	4 017	10	1,2
Commerce	10,6	9	9 555	25	1,1
Transport	6,8	5	1 859	5	3,6
Services	6,3	5	3 991	10	1,6

Source : Ecoloc 1997

Une décomposition sectorielle du Produit local brut indique avec plus de détail les sources de la création de richesses, celles-ci étant fortement concentrées autour des activités modernes de première transformation du bois, de conditionnement du café-cacao et de l'agro-alimentaire : ces trois secteurs industriels, valorisant pour l'essentiel les produits de l'arrière-pays, réalisent 48 % de la valeur ajoutée des entreprises de la ville. L'activité portuaire réalise pour sa part 10,3 milliards de valeur ajoutée, contribuant ainsi à 8 % de la richesse créée dans la commune. Le commerce de gros et de demi-gros, hors l'achat et la vente de cacao, fournit 11 % de la richesse locale. Les micro et petites entreprises réalisent 23 % de la valeur ajoutée, dont près des deux-tiers viennent des secteurs du commerce et du transport.

En termes d'emplois cette fois, le secteur informel occupe 67 % des actifs occupés à San Pedro, et exactement 70 % si l'on ne considère que les seuls emplois d'entreprise. Les commerces, services et transports sont ici les principaux employeurs avec 40 % des effectifs occupés. On notera le poids non négligeable (20 %) de l'emploi dans les micro et petites unités agricoles et de pêche et, simultanément, la faible valeur ajoutée de ces activités. Le rapport entre la valeur ajoutée et les emplois, ou la productivité apparente du travail, fait apparaître un considérable écart moyen, de 1 à 8,4 entre secteurs moderne et informel, les écarts entre secteurs d'activité étant tout aussi considérables : dans le conditionnement du café-cacao, chaque travailleur participe à la création d'une richesse de 57 millions, le montant étant à peine de 5 millions dans le secteur bois. Ces variations reflètent ici des différences d'investissement en capital d'un secteur à l'autre : les unités du café-cacao procurent peu d'emplois permanents, mais sont à l'origine de 41 % des investissements de l'ensemble du secteur moderne.

### *Une économie de transit*

D'un montant de 120 milliards, la valeur ajoutée des établissements ne représente au total qu'une fraction somme toute modeste, soit 10 %, de la valeur considérable des biens et services qui entrent dans la commune de San Pedro : celle-ci a été évaluée à 1 194 milliards pour l'année 1996.

L'écart de 1 074 milliards entre les deux agrégats tient : pour 45 % à la valeur des consommations intermédiaires des entreprises locales, représentant 482 milliards ; pour 38 % aux entrées locales de biens importés du reste de la Côte d'Ivoire, café, cacao, bois et autres produits destinés à la transformation, à l'exportation ou à la revente dans la région, d'une valeur de 403 milliards ; pour 8 % à la valeur des marchandises importées du reste du monde *via* le port, soit 86 milliards ; pour 8 % aux droits de douane et aux prélèvements opérés par la Caisse de stabilisation, soit 89 milliards.

Par ailleurs, le montant total des exportations du port de San Pedro vers le reste du monde est de 527 milliards, tandis que les exportations de la commune vers le reste de la Côte d'Ivoire se montent à 92 milliards. Ces chiffres attestent, d'une part, de l'ampleur considérable des flux marchands entrant et sortant de la ville, d'autre part, de la faible contribution locale dans la valorisation de ces flux, enfin de l'absence quasi totale de prélèvements de la commune sur les mouvements marchands qui la traversent.

### *Ventilation du produit intérieur local*

Le Produit Intérieur Local (PIL) est un bon indicateur de la façon dont la richesse créée est répartie entre les divers acteurs de l'économie urbaine : Etat et commune via les impôts et taxes, salariés, investisseurs locaux ou hors zone. A San Pedro, la ventilation des quelque 229 milliards de Produit intérieur local de l'exercice 1996, présentée de façon schématique dans le tableau 10, appelle les remarques suivantes :

- les droits d'entrée et de sortie prélevés par l'Etat représentent 39 % du Produit intérieur local, le ratio est ici peu significatif puisque ces droits sont en grande partie prélevés sur des valeurs ajoutées créées hors de la commune, tandis que les prélèvements directs au titre des impôts et taxes sur la production locale en représentent 6 %, dans lesquels la part de la commune apparaît négligeable de l'ordre de 1 %.
- l'amortissement du capital des entreprises exerçant dans la commune, de l'ordre de 10 milliards, représente 5 % du PIL, ce montant couvrant lui-même 14 % des besoins totaux de financement de la commune.
- le reste du Produit intérieur local se répartit entre : les personnels des entreprises et des administrations, soit 22 % du PIL ; les opérateurs indépendants sont ici regroupés les petits entrepreneurs du secteur informel et les établissements individuels du secteur intermédiaire, notamment du transport qui récupèrent 6 % du PIL ; la rémunération du capital des entreprises sociétaires, évaluée à près de 22 % du Produit intérieur local et dont une partie non négligeable part vers le reste du monde et à Abidjan : la structure productive de l'économie locale, fortement déterminée par des investissements décidés par des opérateurs non résidents, conduit en retour à une sortie élevée de valeur ajoutée.
- on ne doit pas ignorer qu'une partie du Produit intérieur local, non mesurable et sur laquelle aucune enquête n'a été entreprise, échappe à ces comptes ; elle est générée par les activités de commerce et de transit portant sur des produits illicites, qu'il s'agisse de ceux cultivés par quelques planteurs situés dans l'arrière-pays, ou de marchandises venant de pays voisins soumis à de fortes instabilités.

**Tableau 10. Répartition du Produit intérieur local de San Pedro entre les divers acteurs (milliards)**

PIL	Droits Douane + CS	Impôts et taxes	Amortis- sements	Employés	Opérateurs Indép.	Capital
<b>228,8</b>	89,2	14,1	11,6	49,9	13,6	50,4
		↓		↓		↓
		Etat 13,9 Commun. 0,2		Salariés 26,1 Fonction. 4,9 Autres 18,6		RCI 11 RDM 39

Source : Ecoloc 1997

### *Les ressources des ménages*

Il est néanmoins évident que les revenus distribués au titre de la rémunération du personnel et du travail indépendant constituent le socle des ressources des ménages de la commune, ceux-ci ayant été évalués à 66 milliards pour l'année de référence. Ces ressources se décomposent comme suit :

- les salaires des personnels permanents, soit 31 milliards, viennent pour 75 % des entreprises du secteur moderne, pour 9 % des établissements du secteur informel, enfin pour 16 % des administrations et de la commune. On notera ici que, outre les faibles effectifs salariés engagés dans les micro et petites entreprises, à peine plus de 2 000 personnes rémunérées au fixe mensuel et contractualisées, qui ne représentent au final que 17 % des emplois du secteur, alors que les apprentis, aides familiales et autres employés non salariés en représentent 47 %, le montant moyen des salaires versés est de moitié inférieur à celui des unités du secteur moderne et de l'administration.
- les rémunérations des salariés occasionnels du secteur moderne et des employés non salariés du secteur informel et intermédiaire, d'un montant de 18,6 milliards, attestent d'un essor de l'activité économique urbaine qui, dans l'immédiat et à l'image de l'ensemble de la Côte d'Ivoire, conduit les opérateurs à privilégier plus l'emploi précaire que l'embauche de salariés permanents, en particulier pour les postes à faible niveau de qualification.
- les revenus des opérateurs indépendants, y compris les loyers perçus évalués à 1,7 milliard annuel, ont été estimés par enquête à un montant proche de 14 milliards soit 21 % des ressources des ménages. Il importe de constater d'une part que, par tête, ces revenus sont légèrement supérieurs aux salaires moyens versés par le secteur formel ; et, d'autre part, que ces revenus unitaires sont extrêmement dispersés, attestant de la coexistence d'un volant de micro-activités faiblement rémunératrices, de l'ordre de 30 à 50 000 francs mensuels, et d'activités situées au sommet du secteur informel : commerce, transport, hôtellerie, artisanat du bois par exemple, laissant aux opérateurs des revenus mensuels de plusieurs centaines de milliers de francs.
- deux autres catégories de ressources complètent les revenus des ménages de la ville. La première, très modeste, concerne les prestations versées par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) s'élevant à 593 millions soit moins de 1 % des revenus. La seconde concerne les transferts communautaires procurant près de 2 % des ressources totales, soit 1 milliard. Il s'agit, pour partie, de soutiens en nature et espèces adressés par des proches aux ménages de San Pedro. L'origine spatiale de ces transferts est la ville elle-même, les transferts intracommunaux seraient en effet de 562 millions soit 53 %, la Côte d'Ivoire pour environ 96 millions soit 9 % des transferts, et l'étranger enfin pour 400 millions soit 38 % des transferts.

## Consommation, épargne et transferts des ménages

**Tableau 11. Comptes des ménages de San Pedro**  
(milliards)

Emplois 65,7	Consommation 41,4	Taxes 0,5	Transferts 17,9	Epargne 5,4
	↓		↓	
	Alimentation	17,0	Commune	0,6
	Autoconsommation	0,5	RCI	6,9
	Habillement	5,7	Étranger	10,5
	Communication	0,7		
	Habitat	2,4		
	Équipement	0,9		
	Énergie + eau	3,3		
	Loisirs	2,2		
	Transports	4,4		
	Éducation	2,0		
	Santé	2,3		

Source : Ecoloc 1997

L'emploi que les ménages font des ressources présentées dans le point précédent a été restitué au moyen d'une enquête sur la consommation d'un échantillon de ménages, dont les résultats ont ensuite été ajustés après confrontation des chiffres d'affaires, réalisés localement, par les secteurs fournissant les divers biens de consommation et d'équipement ménagers correspondant aux postes budgétaires.

Le résultat d'ensemble, consigné dans le tableau ci-dessus, indique que : 63 % des revenus sont consommés ; 8 % sont épargnés ; le solde sert aux transferts communautaires dont le montant --même si les enquêtes par questionnaire tendent à les surestimer-- représenterait près de 28 %, et au paiement des taxes sur services collectifs (1 %).

On notera que la formation de l'épargne totale (celle-ci est de 5 milliards soit 8 % des ressources des ménages) est pour près des deux tiers concentrée parmi 15 % de la population enquêtée, de sorte que 85 % des familles de la commune épargnent peu, ou n'épargnent pas. Enfin, il apparaît que les transferts des ménages, d'un montant total de 18 milliards (calculé à partir d'un croisement des données d'enquête et du bouclage de la matrice), représentent un montant considérable résultant lui-même du fort taux d'allochtones dans la commune, notamment des Libanais et des cadres expatriés oeuvrant dans les industries de San Pedro. Les transferts sont plus fortement orientés vers le reste du monde que vers le reste de la Côte d'Ivoire. En d'autres termes, et eu égard à la structure par région d'origine des résidents de San Pedro, il semble que les Ivoiriens allochtones redistribuent avec moins de vigueur vers les zones dont ils sont issus, les non Ivoiriens contribuant beaucoup plus aux transferts communautaires. Le solde net des transferts entre la commune et l'extérieur est du reste largement négatif, d'un montant d'environ 17 milliards.

### ***Investissements dans la commune***

Les investissements dans la commune de San Pedro sont de 50 milliards pour l'année 1996. Le financement est assuré : à 21 % par autofinancement des entreprises, déjà estimé à 11 milliards (cf. tableau 10) ; à 11 % par l'épargne domestique évaluée ci-dessus à 5 milliards ; à 14 % par l'administration centrale, *via* des programmes d'équipement de la commune, touchant notamment à la zone portuaire ; à 2 % par les investissements réalisés par la commune sur son territoire, d'une valeur de 1,2 milliard ; à 52 %, soit 26 milliards, par des apports extérieurs aux entreprises localement implantées, ceux-ci passent par des transferts des banques d'Abidjan vers leurs succursales locales, et l'épargne monétaire hors commune directement investie sur place.

A travers cette répartition, on peut apprécier l'effort de développement consenti par chacun des acteurs de l'économie de San Pedro : très limité pour ce qui concerne la commune, celui-ci n'est nullement négligeable de la part des opérateurs individuels du secteur informel et intermédiaire. Mais, dans l'ensemble, ce sont les décisions d'investissements prises par des agents situés hors de la ville qui confèrent à celle-ci l'essentiel de son dynamisme présent, qu'il s'agisse de l'Etat central, des aides internationales fournies au budget communal, et des investisseurs privés, groupes financiers autant que particuliers : l'investissement du secteur moderne est de 36,4 milliards pour l'année 1996. Preuve supplémentaire, s'il en était besoin, que le pilotage de l'économie de San Pedro s'effectue par des décideurs extérieurs.

### **3. LES ACTEURS DE L'ECONOMIE LOCALE** **Les paradoxes de l'hinterland décisionnel**

#### **3.1. Les pouvoirs publics** **Symbiose et tensions entre Etat et commune**

L'édification de la ville repose sur un pari devenu un paradoxe. La fondation de la cité est en effet le résultat d'une décision politique et d'un schéma d'aménagement qui la conçoivent en instrument technique d'évacuation des produits d'agro-exportation de la région du Sud-Ouest, et en lieu d'implantation d'industries, publiques et privées, dont les sièges sociaux sont basés à Abidjan. Sans profondeur historique, il était entendu que la ville serait sans histoire, de sorte que la gestion locale, politique et économique, pouvait être envisagée depuis l'extérieur. A l'usage, le paradoxe est devenu apparent. Elle se manifeste par les tensions entre les habitants qui, programmés en population flottante et destinée à repartir, sont devenus des résidents permanents, se sont réappropriés une ville non prévue pour eux et ont participé à son histoire, et des décideurs absentéistes gérant toujours l'outil technique. Que ces tensions s'expriment sur le cadre et les conditions de vie, sur le coût d'accès aux produits et services de base, sur la revendication d'un dialogue et d'un contrôle sur la vie politique, sur l'accès au travail, sur la sécurisation et le soutien aux initiatives du secteur informel ne saurait surprendre : il s'agit précisément des points de friction engendrés par les logiques d'action fort distinctes et à ce jour peu conciliables des " exodécideurs " et des populations.

Les décisions économiques et politiques de San Pedro, depuis sa fondation, sont prises à l'extérieur, et les grands événements de l'histoire économique et administrative se jouent à l'extérieur. Le choix de San Pedro pour construire le second port du pays est officiellement dû à la configuration favorable du site. Celle-ci n'apparaît cependant pas au premier coup d'œil,

comme à Sassandra ou Fresco qui bénéficient par exemple de rades naturelles. Des raisons moins techniques ont probablement compté dans le choix du site. En fait, l'idée d'un port à cet endroit est sans doute un legs de l'administration coloniale ayant, en 1900, converti le site de San Pedro en domaine privé attribué à la puissante Compagnie Française de Kong, tout en conférant à San Pedro la fonction de Chef-lieu de Cercle. La confusion entre l'administratif et le privé a perduré, le domaine ayant été racheté fin 1959 par la jeune République de Côte d'Ivoire à la Compagnie des scieries africaines. L'inscription du lieu dans le réseau administratif colonial, ainsi que l'appartenance du foncier dans le domaine de l'Etat, ont certainement été pris en compte dans le choix portuaire de San Pedro. C'est à l'histoire qu'il revient d'éclairer l'évidente tradition forestière locale, l'origine de la réglementation foncière et la dépendance du pouvoir local envers le pouvoir central.

San Pedro est l'une des municipalités du pays qui a connu le plus d'avatars, telle la dissolution du conseil municipal en 1989 et la mise en place d'une délégation spéciale, ou la destitution récente du Maire pour cause de démission de son parti d'origine. Les dissensions au sein du pouvoir municipal semblent cependant résulter moins de conflits ou d'enjeux localisés, que de la volonté d'un Etat soucieux de conserver le contrôle sur la municipalité. Ce souci (dont San Pedro n'a sans doute pas l'exclusivité) répond ici à la volonté publique de disposer d'intermédiaires locaux aptes à gérer les relations avec les grandes compagnies de la place, poids lourds de l'économie nationale. Paradoxalement, la présence locale des services déconcentrés de l'Etat se révèle faible. San Pedro compte un fonctionnaire pour 71 habitants, soit trois fois moins qu'à Aboisso et 1,5 fois moins qu'à Korhogo. Ces deux faits ne sont qu'en apparence contradictoires : le caractère stratégique de la ville dans l'économie nationale justifie un regard au plus haut niveau et simultanément une faible délégation de pouvoir aux services déconcentrés ; de plus, l'apport de San Pedro à l'économie nationale, lié à l'instrument portuaire, a induit une concentration des effectifs de la fonction publique autour de l'activité portuaire : la Caistab, les agents du port et la douane comptent pour 23 % des effectifs publics de la ville, tandis que les services orientés vers les services aux populations sont très peu développés.

Le caractère sensible voire politique des relations avec les grandes entreprises de la place entretient en ville une tradition ancienne de coexistence entre une autorité locale expédiant les affaires courantes, et une autorité centrale dotée de pouvoirs spéciaux tels que le contrôle du foncier par la Préfecture, ou les délégations spéciales. Il en résulte une présence fort discrète des services municipaux dont le symbole le plus visible est l'Hôtel de ville, conçu à l'époque de la toute puissance de l'ARSO. Immense mais peu entretenu, il renforce cette image d'impuissance et de passivité de la gestion locale.

**Tableau 12. Compte de l'administration centrale**

Emplois	Mds.	%	Ressources	Mds.	%
Total	104,4	100	Total	104,4	100
Transferts ménages	5,6	5,4	Impôts et taxes	13,9	13,3
Salaires	4,4	4,2	Moderne	13,0	12,5
Prestations sociales	0,6	0,6	Informel	0,9	0,9
<b>Autres Transferts</b>	0,6	0,6	Droits et taxes I-X	89,2	85,4
Transferts commune	0,2	0,2	Cotisations sociales	0,9	0,9
Transferts admin. Centrale	1,6	1,5	CFSNM ménages	0,4	0,4
FBCF	7,0	6,7	Transferts commune	0,0	0,0
Solde positif	90,0	86,2			

Source : Ecoloc 1997

On comprendra mieux les enjeux économiques ayant conduit à un tel déséquilibre entre l'Etat et la municipalité, en rappelant que la position nette de l'entité communale est fortement déficitaire par rapport à l'administration centrale. L'apport des activités locales aux caisses de l'Etat représentent 104 milliards, dont 86 % et 12 % respectivement sont des prélèvements sur l'import-export et des impôts et taxes sur les entreprises du secteur moderne. En revanche, l'apport de l'Etat à la commune ne dépasse pas 13 milliards, dont 7 milliards sont des investissements en infrastructure liés, pour l'essentiel, à l'aménagement du port de pêche, et 6 milliards sont des versements de ressources aux ménages. En bref, le net de l'administration centrale formé localement est de quelque 90 milliards, qui contribuent ainsi au financement de la politique économique nationale et plus précisément à l'équilibre de la balance entre l'Etat ivoirien et le reste du monde.

Le peu d'emprise municipale sur la commune, qui s'enracine dans la singularité d'une histoire entre la ville et l'Etat, est aussi apparent à l'examen rapide des ressources et des emplois financiers de l'administration locale, sur lesquels on reviendra en détail ultérieurement, mais dont les traits majeurs sont :

- (1) l'héritage de réseaux de voirie, de drainage, etc., laissés par l'ARSO, à la fois développés et concentrés sur les zones alors considérées comme économiquement utiles, et dont les coûts d'entretien dépassent les ressources actuelles de la Mairie. La commune dispose, par exemple, d'une capacité d'enlèvement des ordures couvrant moins de 50 % des besoins, mais absorbe plus du tiers des dépenses au titre des services collectifs. De même pour la voirie : rapportés au nombre de résidents, les axes bitumés et autres voies de desserte de la commune sont de 30 % supérieurs aux ratios des autres villes secondaires de la Côte d'Ivoire. Mais, étant concentrées sur les voies de desserte de la ville "utile", elles contournent finalement le plus gros de la population résidente ; de plus, le coût d'entretien dépasse les recettes propres actuelles de la commune
- (2) le développement démographique de la commune s'opère hors de tout contrôle municipal et le schéma d'aménagement, conçu en 1976 par le BNEDT, n'a jamais été exécuté.
- (3) la commune est un acteur de second plan dans la politique d'investissement local. Jusqu'en 1994, les dépenses d'investissement, de l'ordre de 100 millions l'an ont régulièrement décru en montant comme en part des dépenses totales : par an et par habitant, elles sont comprises entre 500 et 1 000 francs.
- (4) la ville ne prélève qu'une proportion dérisoire des richesses générées localement, par exemple auprès des opérateurs des marchés, les recettes levées étant ici de 40 millions, soit un tiers environ des recettes potentielles ; de même pour les taxes de stationnement perçues dans les gares routières, procurant moins de 5 millions à la commune ; pareillement pour le tourisme, dont l'apport à la commune est quasi nul. La faible fiscalisation des richesses communales concerne aussi les deux ressources principales, d'une part, l'impôt synthétique dont les entreprises de moins de 30 millions de chiffre d'affaires sont en principe redevables qui a rapporté 102 et 185 millions respectivement en 1993 et 1996, d'autre part, le foncier dont le recouvrement est à la fois très faible et erratique selon les années

- (5) ces deux derniers exemples, résultant de l'absence de fichiers à jour des activités imposables, suggèrent la faible capacité actuelle des services locaux à relever le niveau de leurs ressources propres et à entretenir la dépendance financière externe : il est significatif, de ce point de vue, que les phases d'essor ou de déclin de l'économie locale induisent des phases d'expansion ou de contraction des ressources budgétaires externes : les apports des organismes internationaux, et ceux de l'Etat sous forme de versements ou d'investissements dans la commune suivent de près les tendances de l'économie nationale. En 1996, les apports extérieurs à San Pedro représentent ainsi 50 % de ses ressources et couvrent la quasi-totalité des investissements de la commune.

### **3.2. Les entreprises du secteur moderne**

#### **Des décideurs prêts sous conditions à participer au développement local**

Les enquêtes de terrain menées pendant l'étude, complétées par les comptes des entreprises modernes, montrent que la quasi-totalité des entreprises du secteur moderne est dominée par des investisseurs situés hors zone, et par des opérateurs résidents de nationalité étrangère. Toutefois, l'extranéité des investisseurs ne signifie nullement un désintérêt de ces derniers envers l'état de la ville et son devenir socio-économique. Rares sont les entrepreneurs rencontrés qui ont émis un refus de principe envers une contribution des établissements au développement local à condition : qu'ils soient consultés et associés à d'éventuelles initiatives ; que l'équipe municipale donne des signes tangibles de sa volonté d'améliorer l'environnement.

On laissera un instant la parole à ces opérateurs privés puisque celle-ci traduit, mieux qu'une analyse académique ne saurait le faire, leurs préoccupations immédiates et leurs soucis envers le développement local.

- Tourisme : “Le tourisme a des atouts, mais on ne peut prétendre le développer avec une ville trop sale et trop poussiéreuse. L'arrivée à l'entrée de la ville n'est pas du tout attrayante, les ronds-points ne sont pas fleuris, les routes sont abîmées. Les vols et les attaques sur la plage surtout vers le gros rocher sont dissuasifs, les bandits cambriolent les touristes et nous avons l'impression que la Mairie ne prend pas les mesures de sécurité qui s'imposent. De ce fait les touristes étrangers délaissent San Pedro au profit de Grand Bereby ou Monogaga”.
- Industrie du bois : “Nous sommes fatigués de vos études qui n'ont jamais eu d'effets. Quoi qu'il arrive San Pedro devient de plus en plus sale. Je sais bien que vous allez confectionner de bons rapports, avec de jolies statistiques que nous vous aurons fournies, et qui resteront dans les tiroirs. On ne peut pas comprendre l'état pitoyable des routes de San Pedro, alors que d'autres villes comme Bouaké, qui ont moins de potentiel ont une voirie assez correcte (...) La loi n'est pas appliquée pour tous, par exemple certains opérateurs sont très favorisés et on ne sait pas pourquoi. Il faut souligner que toutes les démarches administratives sont trop longues ici, ce qui handicape nos activités”.
- Industrie du bois : “L'état de la voirie est de plus en plus lamentable, flaques d'eau partout, trop d'ordures, terrain glissant, ce qui gêne énormément notre activité de transport vu la lourdeur de nos camions. Et pourtant nous sommes disposés à coopérer avec la Mairie pour apporter des solutions à l'assainissement. Il suffirait que le Maire nous réunisse, je sais que nous tous [les grandes entreprises], nous sommes disposés à participer. Ce qui n'a malheureusement jamais été le cas, et on a l'impression que la Mairie est complètement indifférente à ce problème”.

- Industrie du bois : “Je n’arrive pas à comprendre qu’on attribue des périmètres à des entreprises de petite taille alors que nous n’y arrivons pas, nous qui avons de gros investissements. Tout cela reflète les passe-droits et les autres problèmes dans les pouvoirs publics”.
- Industrie mécanique : “On a l’impression qu’il n’y a pas d’autorité à San Pedro. J’ai personnellement vécu à Daloa, j’ai vu trois fois la municipalité faire du bitume pour la ville, alors que San Pedro a plus de ressources. Vous vous imaginez qu’il nous arrive de passer la semaine sans téléphone ! Je préfère ne pas parler de l’insalubrité de la ville qui a dépassé les limites”.
- Transformation de cacao : “Tenez : actuellement les pays de l’Europe de l’Est sont devenus de nouveaux débouchés pour notre produit. Vous comprendrez que nous avons besoin d’être en contact permanent avec tous ces clients, mais il arrive souvent que le téléphone ne marche pas. A mon avis, l’amélioration de la voirie est une urgence pour tous les opérateurs de la ville”.

Parmi les opérateurs du secteur moderne de la commune, les industriels du bois constituent un groupe économiquement puissant, bien implanté, structurant la filière dans la région et en activité depuis longtemps. En 1996, on dénombre 42 entreprises modernes dans le secteur, dont 6 sont dans l’exploitation forestière, 11 dans la première et la seconde transformation, 25 dans l’exportation. La crise de la ressource forestière a sans doute renforcé la concurrence interne pour l’approvisionnement, et la négociation tous azimuts : avec les ruraux, l’administration, les tâcherons et autres sous-traitants, est devenue une fonction permanente de la profession de sorte que les opérateurs sont au cœur d’un vaste système d’alliances et de contrats informels avec les acteurs régionaux. Il s’agit, en conséquence, d’un lobby puissant composé de nationalités variées, induisant un volant d’emplois considérables, dont les chiffres d’affaires cumulés sont de l’ordre de 117 milliards, générant une dizaine de milliards de frais de personnel, versant près de 4 milliards d’impôts et taxes. La municipalité entretient très peu de rapports avec les opérateurs de cette filière, bien que les très prochaines mutations réglementaires dans la profession posent la question de la réorganisation de la filière ; de ce point de vue, les discussions se tiennent plutôt avec l’administration centrale voire avec les responsables d’organismes internationaux.

Les opérateurs du café-cacao ont aussi un poids local considérable, à commencer par celui de la SACO, unité récemment implantée dont la capacité de transformation est de 30 000 tonnes de produits destinés à l’exportation ; en 1996, son chiffre d’affaires est de près de 8 milliards, les effectifs salariés permanents étant en revanche très faibles. Les autres intervenants de la filière sont les acheteurs parmi lesquels une dizaine, pour l’essentiel des opérateurs libanais indépendants, dominant le marché. Implanté depuis longtemps, opérant parfois comme prête-noms d’investisseurs nationaux, le lobby des intermédiaires entretient un puissant réseau de pisteurs (une cinquantaine et plus pour les plus gros intervenants) autant qu’un réseau de relations économiques et politiques, plutôt orienté sur Abidjan. La commune n’a que peu de liens avec ces entrepreneurs, dont les consommations et les réinvestissements locaux semblent peu élevés.

Le milieu du commerce de gros et demi-gros (hors produits d’agro-exportation) ainsi que celui du transport, est constitué de petites unités modernes largement dominées par des opérateurs d’origine étrangère ou allogène. Une vingtaine d’établissements sont spécialisés dans la commercialisation des produits de l’industrie agro-alimentaire et des biens d’équipement ménagers *via* un approvisionnement par Abidjan, dans lesquels les opérateurs d’origine libanaise sont majoritaires. La commercialisation des vivriers, en revanche, est nettement plus dispersée :

une soixantaine de grossistes et demi-grossistes organisent la collecte régionale *via* des acheteurs dispersés sur les marchés, et sont eux-mêmes des correspondants de marchands d'igname, riz, manioc et plantain situés hors zone. Organisés en syndicats ou en coopératives, ces milieux semblent entretenir des relations difficiles avec l'administration communale, à qui il est souvent reproché le mauvais état des infrastructures de distribution et les tracasseries diverses.

Au total, l'approche qualitative rapide du milieu des opérateurs modernes laisse apparaître un net déficit de communication entre les lobbies qui le composent et les élus municipaux. Tout se passe comme si la commune avait renoncé à associer la puissance économique et relationnelle du secteur privé à un réel projet d'aménagement urbain, signe d'un renoncement inverse : celui d'agir afin d'améliorer le cadre d'activité de ces opérateurs. Le constat est d'autant plus regrettable que les enjeux du développement de San Pedro dépasseront, et pendant longtemps, les moyens financiers et politiques du pouvoir local, alors même que les opérateurs semblent intéressés au relèvement de l'image de cette ville qu'ils considèrent comme la leur et à l'essor de laquelle ils se disent prêts à participer. Dans l'attente, le déficit ou le mauvais état des infrastructures et des dessertes de services collectifs poussent les opérateurs à s'équiper en conséquence : téléphones cellulaires, groupes électrogènes par exemple, de sorte que les liens fonctionnels entre ces usagers et les services fournisseurs s'appauvrissent.

### 3.3. Le secteur informel et intermédiaire : structures, dynamismes et potentiels

La contribution du secteur informel à l'emploi a déjà été évoquée (cf. chapitre 1.2). En 1996, les micro et petites entreprises de la commune occupent 27 192 travailleurs, ruraux compris. Elles contribuent à hauteur de 14 % au chiffre d'affaires agrégé du secteur des entreprises, et à 23 % à la formation de la valeur ajoutée. Sa fiscalisation reste peu élevée : elle est de l'ordre de 3,8 % soit 1,2 milliard réparti entre les prélèvements d'Etat (80 %) et communaux (20 %). Les principaux agrégats des unités du secteur informel, répartis entre secteurs d'activités, ressortent comme suit :

**Tableau 13. Comptes du secteur informel (millions)**

	Nb unités.	Emplois	CA	VA	Salaire	Impôt	EBE
Primaire	4 424	7 770	1 701	1 117	103	20	994
Artisanat	1 901	4 017	11 474	4 928	1 717	51	3 160
Commerce	4 295	9 555	52 525	10 615	2051	341	8 223
Services	1 286	3 991	10 134	6 374	1082	530	4 762
Transport	1 225	1 859	11 200	6 800	886	208	5 706
<b>Total</b>	<b>13 131</b>	<b>27 192</b>	<b>86 033</b>	<b>30 280</b>	<b>5 839</b>	<b>1150</b>	<b>23 291</b>

Source : *Ecoloc 1997*

Une fois exclus les comptes locatifs déjà estimés à 1,7 milliard ainsi que les activités primaires et le transport, la valeur ajoutée des artisans, commerçants et prestataires de service revient pour 26 % aux opérateurs situés dans les marchés, et à 67 % aux petits entrepreneurs hors marché. Notons que la valeur ajoutée de l'artisanat et des services est réalisée respectivement à 95 % et 97 % par les unités implantées dans les quartiers de la ville, tandis que celle du secteur commercial tient à 63 % à l'activité des opérateurs des divers marchés. Par ailleurs, la taille unitaire moyenne des entreprises situées dans les marchés, mesurée ici par la valeur créée, est de 40 % inférieure à celle des petites unités de la ville : celles-ci réalisent 3,6 millions de valeur

ajoutée, et celles-là 2,2 millions. Les marchés, sauf exceptions notables, rassemblent les petits opérateurs du commerce et le signe d'une plus grande aisance marchande se manifeste par une implantation hors du marché.

Si le secteur du commerce compte le plus d'établissements indépendants, plus de 4 295 soit 49 % des micro et petites entreprises de la ville, le nombre des emplois fournis par le secteur est aussi le plus faible. En moyenne en effet, les entreprises artisanales occupent près de quatre travailleurs employeur compris, celles des services trois travailleurs et celles du commerce moins de deux travailleurs. Il faut voir, dans ces données, un résultat conforme aux principes nationaux d'évolution du secteur informel suite à la longue période de crise économique : à San Pedro, le micro-commerce a été le secteur principal d'accueil des nouveaux entrants dans la vie active, au prix d'une réduction sensible de la taille unitaire des entreprises créées.

Dans la commune, les micro et petites entreprises n'ont pas échappé à l'essor du travail non salarié. 36 % des travailleurs de ce secteur sont en effet les opérateurs eux-mêmes, 17 % sont des salariés rémunérés au fixe mensuel et 47 % enfin sont des apprentis, aides familiales et autres travailleurs payés à la tâche. Il vient de ces données, et de l'examen de leur répartition par secteur d'activité et par taille : que le salariat est loin d'être le mode dominant de la mobilisation de la main-d'œuvre et que les salariés du secteur informel acceptent de travailler pour un patron dans la seule perspective d'une installation future à leur compte ; que la proportion d'aides familiales dans les micro-entreprises progresse en raison inverse du chiffre d'affaires des établissements ; que le recours aux proches parents semble être le moyen par lequel les plus petites unités se maintiennent face à la concurrence, en comprimant le coût du travail.

La répartition des emplois entre nationaux et non nationaux indique que 42 % des travailleurs du secteur sont des étrangers, cette proportion étant supérieure pour les statuts de patrons et d'aides familiales. Les Burkinabé, Maliens et Mauritaniens sont les communautés les plus présentes et par ailleurs fortement organisées. Il convient de noter que l'organisation des petits opérateurs passe simultanément par des structures de type Chambre des Métiers ou sections locales d'associations du secteur informel, par des groupements professionnels et par un tissu de liens constitués sur des bases d'origine territoriale. La forte densité du réseau associatif, officiel ou non, est sans doute l'un des traits majeurs de ce secteur qui participe à sa structuration interne et qu'il est possible, voire souhaitable, d'ériger en interlocuteur. Les communautés sont finalement bien organisées, notamment pour des raisons d'entraide, et participent à l'apaisement des tensions inter-ethniques qui semblent ici moins fortes que dans les campagnes.

**Tableau 14. Travailleurs du secteur informel selon l'origine nationale**

	Côte d'Ivoire	Afrique Ouest	Autres	Ensemble
Patron	55	44	1	100
Salarié perm.	61	35	4	100
Employé	64	36	0	100
Aide familiale	55	45	0	100
Apprenti	63	37	0	100
Ensemble	58	41	1	100

Source : Ecoloc 1997

Le financement des activités informelles vient à 74 % de l'épargne personnelle des opérateurs, à 19 % de prêts ou de dons de parents et d'amis, à 6 % d'institutions financières centrales ou décentralisées, enfin à moins de 1 % de tontines. Il doit être constaté ici que, pour les opérateurs les plus anciennement installés, l'épargne a été constituée lors d'une étape d'emploi salarié dans le secteur moderne. En revanche, et pour les micro-entrepreneurs plus récents dans la profession, l'épargne vient souvent d'activités rurales, ou a été capitalisée lors d'une phase d'emploi dans l'informel urbain. Si ce point mérite d'être souligné, c'est que la décrue des emplois salariés dans le secteur moderne a induit, pendant les années 1980, des difficultés dans la constitution des micro et petites entreprises, qui se sont traduites par une baisse de la dimension unitaire des unités nouvellement créées ; et qu'à l'inverse, il ne fait guère de doute que la récente reprise économique à San Pedro peut être favorable à la densification et au dynamisme des unités informelles, et que ces derniers méritent de faire l'objet de politiques de soutien, notamment en matière de formation, d'aide au financement de fonds de roulement, d'accès aux marchés et plus encore d'organisation et de capacité à faire valoir leurs intérêts économiques.

Les deux-tiers des responsables des établissements informels ont déclaré ne pas avoir suivi de formation professionnelle au préalable ; la durée des formations reçues par le tiers restant est en moyenne supérieure à deux ans. Les opérateurs rencontrent principalement des problèmes d'exiguïté des marchés auxquels ils s'adressent 61%, et pour 55 % d'entre eux de financement des fonds de roulement. Ces quelques éléments, qu'on ne développera pas outre mesure ici, suggèrent toute l'importance d'une programmation raisonnée de l'appui au secteur informel dans la phase présente de reprise des activités.

Les transferts financiers effectués par les opérateurs du secteur informel interrogés, et dont les montants se sont révélés très importants, sont marginalement destinés à des agents situés dans la commune de San Pedro (19 %) et la région Sud-Ouest (11 %), et massivement orientés vers le reste de la Côte d'Ivoire et l'étranger, soit 70 % au total. Réciproquement, on a précédemment noté le peu d'importance des transferts régionaux et nationaux en direction des ménages de San Pedro, ceux-ci servant dans quelques cas à assurer le financement des activités informelles dans la ville, ou visant le plus souvent à soutenir la consommation domestique.

La diversité de taille, de contenu technique, d'organisation comptable, d'effectifs employés est forte au sein de la catégorie désignée ici par secteur informel. En fait, il est apparu au cours de l'enquête un secteur intermédiaire dont les chiffres d'affaires sont supérieurs à 20 millions, et qu'il est possible d'estimer à quelque 200 établissements. La caractéristique de ces unités tient à ce qu'elle rassemble d'une part, des professionnels de métiers, bien implantés : par exemple dans la menuiserie et le commerce, et stables sur leur marché ; et d'autre part, des salariés permanents des secteurs public et privé qui ont investi dans la restauration et la petite hôtellerie, le transport et les services. Quelques liens de sous-traitance apparaissent avec les entreprises du secteur moderne, par exemple dans le secteur du bois ; ils restent cependant très ténus, et il est probable que l'ouverture aux marchés de l'administration et des grands établissements de la place reste une condition indispensable de l'essor de ce segment intermédiaire. Plus que les difficultés de financement d'équipements supplémentaires, le facteur principal de blocage est à cet égard la faiblesse des fonds de roulement mobilisables par les petits opérateurs lorsqu'ils ont l'opportunité de répondre à des marchés importants et garantis.

Parmi les organismes spécialisés dans l'appui, financier ou non financier, aux micro et petites entreprises de la commune : Chambre des Métiers, Opération Commerçants Ivoiriens Modernes (OCIM), Caisse d'épargne et de crédit (Coopec), etc., l'initiative du Fonds Ivoirien de Développement et d'Investissement (FIDI) mérite d'être évoquée rapidement, puisqu'elle

pratique un soutien aux unités de taille intermédiaire existantes, intégrant des apports financiers, un suivi en comptabilité et des formations adaptées. L'action de ce Fonds est, pour l'essentiel, apprécié de la dizaine d'opérateurs qu'il a été possible de rencontrer. Cette structure d'appui n'est cependant pas en mesure d'intervenir sur quelques difficultés majeures du secteur, en particulier sur la faiblesse des infrastructures et des services collectifs, ou encore sur l'absence de sécurité du statut d'occupation foncier ; tel est, entre autre, le cas d'un important aviculteur installé sur un site litigieux, ou encore d'un menuisier employant une dizaine d'employés, menacé de déguerpissement. De ce point de vue, un dialogue avec les autorités municipales, qu'il reste à établir, s'impose afin de lever les obstacles de fond qui obèrent les opportunités de croissance des petits établissements. Et l'efficacité d'un projet de mise en œuvre de Centre d'Appui à la Création d'Entreprise (CACE) à San Pedro, orienté cette fois vers le soutien à la création d'entreprises, semble elle-même soumise à ce préalable.

#### **4. LES FILIERES DOMINANTES DE L'ECONOMIE LOCALE** **Piliers principaux et supports auxiliaires**

##### **4.1. Les trois principaux piliers de l'économie programmée : Activités portuaires, bois, café-cacao**

L'économie de San Pedro repose sur trois piliers principaux : les activités portuaires ; le bois ; l'exportation du café et du cacao, qui tous produisent des effets d'entraînement (emplois, revenus et productions dérivées) sur la ville. D'autres activités secondaires génèrent aussi des revenus de complément, tels que l'huile de palme et le caoutchouc, la pêche ou le tourisme, mais dans des proportions beaucoup plus modestes. Notons d'emblée que programmés et conçus pour aider à l'essor des échanges entre la Côte d'Ivoire et l'extérieur, ces trois piliers de l'économie urbaine échappent au contrôle décisionnel municipal et participent finalement très peu à l'alimentation des finances locales.

##### *L'activité portuaire*

L'évolution du trafic du port est marquée par trois phases correspondant chacune aux variations de conjoncture de l'économie ivoirienne et internationale. La première, allant de 1971 à 1986, est caractérisée par une envolée des activités, tirée par le boom à l'exportation des matières premières : bois, café, cacao. La deuxième phase, 1987 à 1992, résultant de la crise de l'économie d'agro-exportation suite à la chute des cours des matières premières, a conduit à l'effondrement du trafic dont le volume cumulé est passé en-dessous du million de tonnes. Amorcée depuis peu, la troisième phase est marquée au début des années 1990, par un regain des activités portuaires dont le trafic dépasse à nouveau le seuil du million de tonnes, du moins jusqu'en 1995. Notons aussi que depuis juillet 1997, San Pedro dispose d'un port de pêche, d'un coût programmé de sept milliards, doté d'équipements modernes lui permettant d'accueillir des armements semi-industriels et des flottilles artisanales mieux équipées.

L'effet d'entraînement de la zone portuaire sur l'économie urbaine et régionale est manifeste. D'une part, le port permet d'économiser sur les coûts du transport terrestre des marchandises, en la matière, les estimations restent approximatives, mais ne sauraient être inférieures à 80 milliards. Il a d'autre part, favorisé l'implantation de plantations agro-industrielles : hévéa, palmier à huile par exemple, et contribué à l'extension du front pionnier composé de petites et

moyennes exploitations de café et de cacao. Enfin, il a assuré la rentabilité des industries situées à proximité de la zone portuaire et dans l'arrière-pays. Notons par ailleurs que l'activité du port fournit, directement ou non, près de 3 500 emplois salariés soit : 500 pour le transport, 1 600 au titre des services portuaires et de la main-d'œuvre de chargement, enfin 1 500 pour la pêche et les autres services annexes.

Le chiffre d'affaires directement induit par le port a été estimé à près de 25 milliards. Parmi ceux-ci, deux milliards sont générés par les services du port et 16 milliards par les activités de manutention. Enfin, six milliards de chiffre d'affaires viennent du transport des marchandises passant par le port, et 0,6 milliard vient de la pêche. A ce volume global d'activités s'ajoute celui des administrations associées au fonctionnement courant de l'outil portuaire (douane par exemple) et celles, dérivées, des entreprises "pieds à l'eau" tels que les cimenteries et grands moulins. Le domaine industriel reste cependant peu valorisé : sur les 2 000 hectares prévus pour l'implantation d'usines, 1 650 sont encore disponibles. Enfin, hors droits de douane, l'administration collecte annuellement près d'un milliard au titre des impôts et taxes sur la production du port.

**Tableau 15. Comptes de l'activité portuaire (1996)**  
(milliards)

EBE	5,84			
Salaires	3,70	1 603 salariés		
Impôts et taxes	0,75			
VA	10,29			
	↑			
CA				
Port + manutention				
18,2				
Exportations	528	Importations		
	Mds	80		
		Mds		
891 000 T		260 000 T		
SISA	353 000	39 %	1 000	1 %
SDV	117 000	13 %	212 000	81 %
SAGA	135 000	15 %	47 000	18 %
Autres	286 000	32 %		

Source : Ecoloc 1997

Le trafic portuaire tourné vers l'exportation a toujours été supérieur aux mouvements d'importation. Toutefois, ce gap (inscrit dès la conception dedans l'opération San Pedro) s'est depuis peu légèrement estompé, de même que s'est modifiée la composition par produit des

entrées et sorties du port. Les déchargements, qui ne concernaient à l'origine qu'un flux de produits pétroliers, concernent ainsi le clinker, le gypse, le blé, le riz, les produits laitiers et autres biens alimentaires, les produits chimiques. Il semble ici que la dégradation du taux de couverture alimentaire aggravé par l'afflux massif des réfugiés libériens dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire et, simultanément, la remontée des revenus des ménages urbains et ruraux de la région stimulent ces mouvements d'importation. Les changements à l'exportation ne sont pas moindres : les expéditions étaient axées sur les produits forestiers, notamment les grumes qui représentaient 85 % des sorties au début des années 1980. Ils ne comptent plus que pour 150 000 tonnes actuellement, la baisse enregistrée entre 1995 et 1996 étant de 25 %, quelque peu supérieure à la baisse générale des chiffres d'affaires de la filière bois nationale (- 16 %). San Pedro assure cependant 51 % des tonnages de grumes exportés par le pays, et 44 % des tonnages de bois usinés. En revanche, le café et le cacao évacués représentent 390 000 tonnes, soit une progression respective de 30 et 97 % entre 1995 et 1996 : la reprise des cours, et le rapprochement géographique de l'aire de production en sont les vecteurs. L'exportation du café national par San Pedro est de 22 % ; en revanche, celle du cacao est de 31 %. Le flux total de sortie sur les deux produits est ainsi d'environ 420 milliards au prix FOB. On notera enfin que le port évacue près de 45 000 tonnes de caoutchouc, soit 47 % de la production du pays ; ainsi que 60 000 tonnes d'huile de palme produites dans la région, soit 54 % de l'exportation nationale sur ce produit. Il importe de noter que la progression des exportations de café-cacao a compensé la baisse des exportations de bois et d'huile de palme entre 1995 et 1996.

**Tableau 16. Evolution du trafic portuaire à l'importation 1982 – 1996**  
(tonnes)

	1982	1990	1994	1996
Total	55 301	147 668	184 854	260 812
Hydrocarbures	17 612	85	0	0
Clinker	10 556	29 000	71 000	118 000
Blé + riz	9 001	111 269	96 814	73 072
Autres	18 132	7 314	17 040	69 740

Source : Statistiques annuelles du Port

**Tableau 17. Evolution du trafic portuaire à l'exportation 1982 – 1996**  
(tonnes)

	1982	1990	1994	1996
Total	1 174 778	809 662	883 787	891 173
Grumes	917 981	241 275	243 539	155 235
Bois usinés	76 212	294 218	292 000	209 341
Café cacao	104 503	168 149	205 814	393 129
Huile palme	30 098	65 869	92 323	61 498
Autres	45 984	40 151	50 111	71 970

Source : Statistiques annuelles du Port

Il reste que de nombreux agents économiques, susceptibles d'utiliser les services portuaires de San Pedro, accordent la préférence à l'évacuation et à l'approvisionnement par Abidjan. Ainsi, le seul avantage de la distance métrique n'est pas de nature à assurer au port la clientèle des exportateurs de Daloa, Soubré et Man qui acheminent vers la capitale économique 85 %, 50 % et 71 % de leurs exportations respectives.

**Tableau 18. Augmentation comparée des trafics portuaires d'Abidjan et San Pedro 1995 – 1996**  
(Milliers de tonnes)

	Abidjan 96-95		San Pedro	
	Δ vol	Δ %	Δ vol	Δ %
Importations	+ 324	+ 5,8	+ 14	+ 6,1
Exportations	+ 1 309	+ 44	+ 115	+ 17,0

Source : INS 1997

En fait, et outre une meilleure rentabilisation du transport par les opportunités de fret de retour, les opérateurs de ces villes sont assurés d'une meilleure qualité des prestations connexes : intermédiation financière, assurance et services divers, achats de contrepartie, qualité de l'environnement, etc. Plus généralement, le taux d'accroissement des exportations par le port d'Abidjan aura été de 44 % entre 1995 et 1996, celui de San Pedro atteignant aux mêmes dates, de 17 %. Il appartient donc aux responsables de San Pedro de créer des conditions incitatives afin de diversifier la clientèle potentielle du port. Dans l'attente, la reprise d'activité au port d'Abidjan, en particulier à l'exportation, est nettement supérieure à celle de San Pedro.

### **Le bois**

Véritable moteur de l'activité économique programmée par l'ARSO, le bois reste toujours une activité clé de l'économie locale, malgré la déforestation de la région du Sud-Ouest et la formidable décrue des volumes de grumes évacués au cours de la décennie passée. Quels que soient les discours officiels, le bois continue à alimenter le trafic d'exportation du port, et compte pour 55 %, 60 %, 55 % et 40 % des tonnages expédiés en 1991, 1994, 1995 et 1996. La première transformation du bois, quasi-nulle dans les comptes des premières années de l'activité portuaire de San Pedro, a augmenté rapidement sous l'effet d'une réglementation accordant aux exportateurs des quotas de grumes en fonction de la quantité de bois travaillé. Il en est résulté : une concentration des coupes destinées à l'exportation sur les essences les plus chères ; le montage de nombreuses scieries dans le but d'obtenir des quotas d'exportation de grumes. De ce fait, les grumes ont encore constitué plus de 40 % du tonnage de bois exporté par San Pedro depuis la dévaluation.

La proportion semble par ailleurs progresser pour l'année sous revue, du fait d'un fort accroissement de la rentabilité de l'exportation de grumes : le rendement de la production de bois non travaillé est forte, son contenu en devises étant à l'évidence inférieur à celui du bois transformé. De plus, les cours mondiaux des bois africains se sont relevés, et l'annonce d'une interdiction totale d'exportation de grumes fin 1997 a accéléré les anticipations, déjà stimulées par la réforme de la filière visant à réhabiliter et à réaménager 3,6 millions d'hectares de forêts classées, et à instaurer un contrôle sur la gestion du foncier. Au nombre des actions entreprises, citons la suppression des permis temporaires et la mise en place de périmètres d'exploitation incluant une obligation de reboisement.

La filière du bois est celle dont les effets d'entraînement locaux et régionaux sont les plus manifestes. L'aire d'approvisionnement des transformateurs et des exportateurs de San Pedro s'étend à plus de 400 kilomètres de la ville, et englobe Yabayo, Guiglo, Duekoué, Biankouma et la Guinée voisine. Elle a par ailleurs joué un rôle d'amortisseur des effets économiques de la récession au cours des années 1980, tant en ville que dans l'hinterland. La combinaison des effets précités a eu pour effet de déclencher un rush tous azimuts sur l'exploitation forestière, notamment dans les forêts classées proches de San Pedro, et de développer le nombre de scieries récentes : 6 à San Pedro en 1995, plus proches d'une économie de "coups" et de spéculation que d'exploitations à vocation pérenne. En tout état de cause, les conséquences sur la progression de l'activité portuaire et sur l'économie locale ne sont pas durables, et doivent par ailleurs être rapportés aux dégâts environnementaux qui en ont résulté.

L'une des caractéristiques de la filière bois est de fournir des revenus locaux croissants d'amont en aval : main-d'œuvre de coupe et de manutention, taxes forestières, compensation aux villageois, fabrication de charbon sur place, transport, valorisation des déchets et chutes à San Pedro : charbon, artisanat et corps de métier du bâtiment, fiscalité, transitaires, réparation des machines, engins et véhicules, main-d'œuvre de manutention et de transformation, personnel administratif.

La coupe et le sciage sur place injectent en milieu rural des ressources élevées et diversifiées. Les forestiers, la plupart libanais travaillant pour le compte de scieries, versent ainsi aux villageois des compensations, parfois sous forme d'équipements collectifs, pour obtenir l'autorisation d'exploiter ; des salaires pour les travaux de coupe et de manutention. Reviennent aux sous-préfectures les taxes forestières légales qui constituent le gros de leur budget. Les villages fabriquent par ailleurs du charbon à partir des déchets des scieries, expédiés en ville pour revente. Au total, villageois, administrations, forestiers, scieurs, charbonniers et consommateurs urbains sont intéressés à la déforestation.

A l'aval de la filière, et en termes de valeur ajoutée, les retombées urbaines tiennent principalement à l'implantation de 42 unités modernes dont 6 évoluent dans l'exploitation forestière, 11 dans la transformation et 25 dans l'exportation. Notons qu'en 1996, 37 % des entreprises exportatrices ayant bénéficié de l'agrément sont basés à San Pedro. Outre les impôts et salaires que les établissements modernes et intermédiaires versent localement, ceux-ci entraînent l'activité de fournisseurs en pièces détachées, en services et transport. Il est de règle que les scieries et les forestiers livrant sur San Pedro s'approvisionnent en ville : environ 25 scieries sont ainsi clientes et ce sur un rayon de 400 kilomètres. Une partie des retombées du bois sur l'activité urbaine est cependant distraite par l'exportation directe des lieux de production vers d'autres régions du pays.

Les entraînements sur le milieu urbain augmentent évidemment avec le degré de transformation. Les bois débités "rincés" plus que les grumes, et moins que les déroulés, les lattés et les contre-plaqués, les meubles. Pour les grumes, la moitié de la valeur FOB est ajoutée après l'exploitation par les coûts de transport et de manutention ; pour les bois transformés, la proportion est des deux-tiers, auxquels s'ajoutent la récupération locale des déchets pour une mise en valeur. Près de 500 micro et petites entreprises du secteur informel urbain vivent ainsi des activités secondaires induites à l'aval de la filière, le chiffre d'affaires agrégé atteignant 3,3 milliards et leur valeur ajoutée 1,3 milliard ; ce qui suggère d'une part la contribution non négligeable des micro-entreprises à la production globale de la filière bois, et en retour l'importance de cette filière qui assure à elle seule 27 % de la valeur ajoutée de l'artisanat de San

Pedro. Une partie des retombées du bois sur les activités urbaines est cependant distraite par l'exportation directe, depuis les lieux de production, vers d'autres régions du pays : des acheteurs du Nord viennent par exemple chercher du bois jusqu'à Danané.

Le sous-secteur de l'exploitation forestière a versé, en 1996, 131 millions de francs en salaires de coupe. La valeur ajoutée brute du secteur moderne bois s'élève ici à 32,4 milliards. Au niveau des taxes et impôts, le secteur a payé 3,7 milliards. Les salaires versés aux 6 600 employés permanents des industries de transformation et des sociétés d'exportation sont de 10,7 milliards, soit un revenu moyen de 1,6 million par travailleur. Les entreprises du secteur moderne ont par ailleurs investi 11,4 milliards au cours de l'exercice, ils se situent ainsi au deuxième rang des investisseurs de la commune, peu après les opérateurs du café-cacao. Le secteur informel, malgré son faible poids dans le secteur bois, bénéficie néanmoins de retombées financières importantes. Les rémunérations se font le plus souvent en nature. C'est le cas par exemple des "puiseuses" d'eau et de tous les intervenants dans la fabrication du charbon. Ce phénomène de rémunération en nature ne permet pas une appréciation exacte du "rinçage" de l'économie informelle dans la filière. Toutefois, les salaires effectivement versés en numéraire s'élèvent à 376 millions, la part la plus importante revenant aux menuiseries (61 %), suivie par les revendeurs de bois (26 %) et les petites scieries et fabricants de charbon (5 %) chacun.

**Tableau 19. Filière bois et activité portuaire de San Pedro**

Côte d'Ivoire			Port de San Pedro		
	Tonnes	Valeur (m)		Tonnes	Valeur (m)
<b>Exportations</b>					
Bois en grumes	303 010	20 868	Bois en grumes	155 235	10 691
Bois transformé	484 933	142 502	Bois transformé	209 341	61 517
Total	787 943	163 370	Total	364 576	72 208
<b>Production</b>					
Production totale	1 897 808		Exportations S-P – reste de la Côte d'Ivoire		
<i>dont</i> Exportée	787 943		44 873		
transf. non-export	730 303				
Consom. rurale	379 562				

Source : Ecoloc 1997

**Tableau 20. Les entreprises modernes du secteur bois (millions)**

	CA	VAB	Salaires	Impôt	EBE
Total	117 081	32 365	10 699	3 665	18 001
Exploitation forestière	5 672	327	131	37	159
Première transformation	76 464	19 182	9 002	2 167	8 013
Exportation de bois	34 945	12 855	1 567	1 460	9 829

Source : Ecoloc 1997

**Tableau 21. Les entreprises informelles du secteur bois**  
(millions)

Activité	NB. établis.	CA	VA	Salaires	Impôts	EBE
<b>Total</b>	<b>478</b>	<b>3 317</b>	<b>1 293</b>	<b>376</b>	<b>24</b>	<b>893</b>
Menuiserie	168	2 346	995	229	11	755
Fabrication de meubles en rotin	3	45	12	2	0	10
Fabrication de charbon	18	49	26	20	1	5
Scierie de Bois	18	292	15	20	0	-5
Sculpteurs	2	19	18	5	0	13
Vente bois	108	489	201	97	5	98
Vente charbon	161	78	26	3	6	17

Source : Ecoloc 1997

Le chiffre d'affaires annuel de l'ensemble des entreprises du secteur moderne du complexe bois est de l'ordre de 117 milliards en 1996, 5,7 milliards étant réalisés par l'exploitation forestière et 76,5 milliards par les entreprises de transformation, le solde soit 34,9 milliards revenant aux unités d'exportation.

L'arrêt des exportations de grumes à partir de 1998 entraînera sans doute deux effets opposés dont il est difficile de prévoir lequel dominera : un développement des activités de transformation, par reconversion des scieries de la place ou par la venue de nouveaux opérateurs (il est probable, ici, que les opérateurs spéculatifs récemment installés partiront les premiers) ; le développement d'exportations clandestines de grumes, dissimulées derrière le transit des grumes de Guinée via San Pedro : évalué à 30 000 m<sup>3</sup> en 1996, le trafic pourrait avoir un potentiel de près de 50 000 m<sup>3</sup> l'an. L'exportation clandestine de grumes ivoiriennes par la Guinée n'est pas, en revanche, une solution alternative compte tenu des difficultés du passage de frontière et d'acheminement à Conakry. Un effondrement de la filière bois semble peu probable, eu égard aux investissements déjà réalisés et aux effets de la dévaluation. En la matière, les politiques publiques et locales favorisant la reconversion et l'investissement seront sans doute déterminantes pour assurer à la fois la continuité de l'activité de la filière, renforcer son enracinement local et garantir le niveau des prélèvements fiscaux directs et dérivés.

### ***Le café et le cacao***

Rappelons pour mémoire que la filière café-cacao, dont le Sud-Ouest est l'un des piliers majeurs depuis le désenclavement de la région, constitue le moteur principal de l'économie ivoirienne : au cours des années de boum, ces productions de rente ont fourni à elles seules le quart du PIB ivoirien : alimenté les caisses du budget général de fonctionnement (70 milliards de droits de sortie en 1987 par exemple) et assuré le financement de la moitié du BSIE jusqu'en 1985. En termes d'emplois, l'économie du café-cacao comptait quelque 700 000 exploitations en 1988, et faisait vivre près de cinq millions de ruraux.

Le développement de la culture du café-cacao dans le Sud-Ouest est indissociable de la formidable dégradation de ses richesses forestières : en 1950, 85 % des forêts primaires étaient concentrés dans la région ; en 1980, la forêt secondaire est presque partout présente, y compris dans le parc national de Thaï où elle compte pour le tiers de la superficie totale bien que située

dans une zone préservée ; en 1990, plus de la moitié de la forêt primaire a disparu. La déforestation n'a pas non plus épargné le périmètre papetier, lui-même protégé. On n'insistera pas sur les processus d'exploitation extensive ayant conduit à une telle situation. Signalons seulement que la valorisation de l'espace s'est d'abord opérée, tout au long des années 1970, par l'attribution de lots variant entre 3 et 15 hectares de forêts qui, situés autour de campements proches de carrefours de pistes, ont été défrichés au rythme des capacités de mobilisation de la main-d'œuvre salariée. La disparition des réserves forestières a mené ultérieurement au déplacement d'un front pionnier qui, en quête de nouvelles terres, a suivi pas à pas les pistes ouvertes par les forestiers. Par ailleurs, les séries chronologiques longues des stations pluviométriques du Sud-Ouest confirment bien le changement de régime climatique intervenu au début des années 1965-1975, le volume des précipitations aurait ainsi chuté de 25 % entre les deux périodes<sup>4</sup>, et sa correspondance avec le développement du front pionnier.

Le processus de déplacement des plantations ayant affecté la région, comme du reste toutes les zones de production, correspond à une consommation de la "rente-forêt" dont les traits principaux ont souvent été décrits<sup>5</sup> : aux ressources tirées par les planteurs de la coupe du bois et des rendements de la culture du cacao, ont succédé la hausse des coûts d'entretien des cacaoyères et la recherche de terres vierges. Le coût de reproduction du capital forestier n'a jamais fait partie des contraintes de production des cultures de rente, de sorte que la déforestation faisait partie de la logique de valorisation du Sud-Ouest.

**Tableau 22. Part du Sud-Ouest dans la commercialisation de café-cacao (1990-1995)**  
(milliers de tonnes)

Département	89-90		90-91		92-93	93-94	94-95	
	Cacao	Café	Cacao	Café	Cacao	Cacao	Cacao	Café
Soubré	83	8	93	8	72	103	112	3
San Pedro	40	4	52	5	53	66	48	2
Sassandra	10	3	12	3	10	14	17	2
Tabou	1	0	2	0	1	8	9	0
Région S-O	134	15	159	16	136	191	186	7
% national	18	5	20	8	20	21	22	4

Source : CSPPA

On a déjà vu la part croissante prise par la région dans la commercialisation nationale de café-cacao pendant la décennie 1980. Les données de la Caistab confirment que pour la décennie en cours, le Sud-Ouest assure environ 20 % de la mise en marché du cacao ivoirien et que cette proportion est en léger accroissement, et 5 % environ de celle du café vert, les variations annuelles étant ici beaucoup plus erratiques. La remontée des prix aux producteurs a manifestement eu pour effet une reprise des activités de production et de commercialisation du cacao dans la région, notamment dans la zone de Soubré et Sassandra où les extensions cacaoyères se révèlent plus fortes qu'à San Pedro, dont la vocation caféière est plus affirmée. Quoi qu'il en soit, cette reprise participe à la redynamisation de l'activité portuaire de la ville :

<sup>4</sup> Brou Y., Evolution de la pluviométrie et déforestation dans le Sud-Ouest et le Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire, Abidjan, Notes et travaux n° 8

<sup>5</sup> Cf. Ruf 1994, Les cycles du cacao en Côte d'Ivoire : la remise en cause d'un modèle ?, Abidjan, Gidis-CI.

l'exportation de cacao par le port est ainsi passée de 175 000 tonnes en 1994 à 341 000 tonnes en 1996, hors beurre de cacao dont les exportations sont de 16 400 tonnes, celle du café passant aux mêmes années de 31 000 à 61 000 tonnes<sup>6</sup>.

Evaluer la ventilation des flux financiers entre les différents intervenants de la filière café-cacao, depuis les planteurs jusqu'aux exportateurs, est un exercice d'autant plus délicat que la désorganisation des circuits pendant la crise, puis leur restructuration récente, tendent à diversifier des systèmes de mise en marché, les équilibres étant loin d'être trouvés. Rappelons rapidement les termes des changements intervenus à partir de 1989 :

- Jusqu'à cette date, la filière était sous tutelle publique, via un barème fixant la répartition des flux financiers entre les différents intervenants : planteurs, groupements coopératifs, transporteurs, collecteurs, exportateurs, prélèvements d'Etat. Les traits dominants de cette mise en tutelle résident : dans la part modeste du prix mondial revenant aux planteurs ivoiriens de l'ordre de 40 % ; par comparaison, cette part a été de 80 % pour les producteurs concurrents d'Asie-du-Sud-Est ; dans le rôle central des exportateurs bénéficiaires de quotas, soit une cinquantaine à la fin des années 1980, dont cinq contrôlaient de fait 70 % et 80 % respectivement des exportations de café et de cacao ; près des deux-tiers des exportateurs agréés étaient des "quotataires politiques"<sup>7</sup> revendant leurs droits d'exportation ; dans la fonction subalterne jouée par les groupements à vocation coopérative aux plans de la collecte et de la commercialisation, ceux-ci n'ayant jamais réussi à s'imposer face aux sous-traitants privés et collecteurs primaires qui assuraient la mise en marché de 80 % des récoltes de cacao et 75 % sur le café.
- Une telle structuration n'a pas été sans effet sur les liens économiques entre la ville de San Pedro et son hinterland ; on se limitera ici à en signaler trois : la répartition des revenus dans la filière limitait de fait la possibilité pour les planteurs de passer à des systèmes de production intensifs, de sorte que le secteur privé de San Pedro n'a pas joué le rôle qu'il aurait pu tenir dans la fourniture d'intrants et d'équipements pour son arrière-pays ; pendant la période du boum, les revenus des planteurs une fois déduits leur consommation et les transferts se sont révélés insuffisants pour contribuer fortement au financement de la ville, à l'exception toutefois des planteurs Baoulé dont les investissements urbains ont déjà été signalés ; les usiniers installés à San Pedro n'ont pas pu bénéficier entièrement de l'effet de proximité des zones de production : le système de rétribution du transport fondé sur un coût calculé à la tonne kilométrique a souvent favorisé Abidjan. Tel est le cas, entre autres, de la société de décorticage de Danané qui aura approvisionné avec profit une usine abidjanaise de triage et de calibrage appartenant au même actionnaire (Léonard, op. cit).
- A compter de 1989, les planteurs ont été les premiers à faire les frais de la crise et de la restructuration de la filière. Les prix officiels aux producteurs ont été divisés de moitié, les prix réellement pratiqués par les intermédiaires privés ayant été bien inférieurs au barème. Entre 1989 et 1993, les revenus agricoles ont chuté de 75 % affectant la consommation alimentaire et celle des services de santé et de scolarité.

---

<sup>6</sup> Données tirées du Rapport d'activités 1996 du port de San Pedro. On note ici une différence de 9 000 tonnes pour l'exercice sous revue, avec les données des statistiques annuelles du port exposées en tableau 11, sans qu'il ait été possible d'en déterminer l'origine.

<sup>7</sup> E. Léonard 1996, La commercialisation du café et du cacao, in Guillaume et Al. (éds.), Croissance démographique, développement agricole et environnement à Sassandra, Paris, Orstom-ENSEA-Gidis-CI

Notons que la région du Bas-Cavally figure parmi les plus touchées en termes de pauvreté, et que les données de l'enquête INS 1995 n'enregistrent pas encore de changement. La réduction massive des travaux d'entretien des cacaoyères dans les dernières années, et d'achat de produits phytosanitaires, explique sans doute une part des difficultés de reconstitution du capital biologique régional, et partant des revenus des planteurs. Quoi qu'il en soit, et contre toute attente, le taux de pauvreté ne semble pas avoir encore régressé<sup>8</sup> de sorte que l'arrière-pays ne paraît pas être un vecteur dynamique pour le commerce urbain.

- En aval de la filière, les acteurs ont été soumis à divers changements liés : à la disparition des monopsones de décorticage du café, dont l'effet principal a été la prolifération d'unités artisanales situées à proximité des aires de production ; celles-ci assurent désormais 75 % du décorticage régional contre 25 % au début des années 1990 ; à la mise en place d'un monopole de la collecte bord champ par les Groupements à Vocation Coopérative (GVC), dont l'échec tient à l'incapacité de préfinancement et de stockage si bien que les traitants privés semblent, à partir de 1994, avoir récupéré toute leur puissance.
- La tentative de créer de nouvelles articulations entre les exportateurs et les intermédiaires de collecte, dont le modèle idéal a été la constitution de Sociétés de gestion des produits agricoles (Sogepac), est aussi un fait dominant de la restructuration : celles-ci unissent d'un côté des groupements coopératifs chargés de la collecte, et de l'autre, un pool d'exportateurs contrôlés par la SIFCA préfinançant la campagne, fournissant, avec l'appui de fonds de garantie abondés par l'Union européenne, des crédits d'équipement aux coopératives et assurent une prime de collecte et de qualité sur les produits livrés. Au cours de la campagne 92/93, 17 magasins Sogepac couvraient la sous-région, réunissant plus de 250 groupements coopératifs, dont 90 dans le département de San Pedro. A compter de la campagne suivante, l'efficacité du dispositif s'est érodée au point que les circuits de pisteurs et traitants semblent parvenus à récupérer le contrôle de la filière. L'échec tient à la plus grande souplesse des circuits financiers privés, au coût élevé des équipements vendus par la SIFCA aux groupements, de fait, les matériels Comafrique imposés aux planteurs par la SIFCA ont été vendus au prix fort, sans appel d'offre préalable, les frais de leasing ayant été de plus considérables. Au total, les surcoûts du circuit Sogepac équivalaient, pour les planteurs, à une perte de revenus de 11 000 francs par tonne livrée.
- Enfin, la restructuration a enfin touché l'aval de la filière, en particulier lors de l'opération de rachat du groupe Jean Abile-Gal dont il était loisible de penser qu'elle mènerait à une diversification des intervenants et, en conséquence, à une meilleure ventilation des ressources entre planteurs et intermédiaires. En pratique, la solution ivoirienne a plutôt conduit à une concentration du contrôle par le groupe SIFCA-Comafrique devenu actuellement premier fournisseur mondial avec 200 000 tonnes mis en marché.

---

<sup>8</sup> Cf. Banque mondiale, 1997, Rapport 15640-IVC, qui précise : " On est amené à se demander si les hausses de prix à la production ont été répercutées sur les producteurs dans toutes les régions et, dans le cas contraire, quels autres facteurs expliquent les différences apparentes dans la réaction de l'offre et les résultats de la pauvreté à la suite de la dévaluation (p. 19).

On s'est essayé, dans l'estimation des flux en quantités et valeurs unissant les divers acteurs de l'économie du café-cacao, à distinguer dans l'hinterland portuaire de San Pedro entre les approvisionnements venant des quatre départements de la région Sud-Ouest, et ceux issus des productions non régionales. Cette approche conduit à reconstruire les flux, en quantités et valeurs, depuis l'aval de la filière, les données relatives à l'exportation de cacao indiquent un total de 358 milliards, celles du café de 61 milliards, avant de les désagréger entre acteurs de la zone et hors zone.

Pour la campagne 1996-1997, le seul département de San Pedro comptait pour 21 % de la production régionale de cacao, soit quelque 32 000 tonnes produites ; et pour 22 % de la production de café soit près de 8 000 tonnes. De telles productions correspondent en fait à un flux monétaire d'environ 16 milliards, injectés auprès des producteurs ruraux du département. A l'échelon régional, le flux est cette fois de 74 milliards. Notons que l'hinterland du port de San Pedro relativement au café-cacao dépasse largement l'immédiat arrière-pays et la région Sud-Ouest, puisque la production hors zone alimentant l'exportation via le port est de 248 000 tonnes pour le cacao, et de 26 000 tonnes pour le café. L'opération de désenclavement du Sud-Ouest garantit ainsi un volant d'activités portuaires, auxquelles viennent s'ajouter des sorties de production des régions voisines. Néanmoins, l'ouverture de la route côtière a ravivé la concurrence avec le port d'Abidjan de sorte qu'une quantité non négligeable de café-cacao pourrait être distraite de sa destination antérieure.

Les effets d'entraînement urbain du café-cacao sont considérables, même s'ils ne jouent pas sur les mêmes segments que ceux de la filière bois. L'activité des opérateurs urbains travaillant consiste ici en intermédiations de vente et de revente, en transformation et en conditionnement ainsi qu'en service de transport. La présence des grandes entreprises de conditionnement de café et du cacao à San Pedro a une incidence positive sur l'économie de la ville. En effet, à titre d'exemple, pour la seule année 1996, ces entreprises ont versé un total de 3,3 milliards de frais de personnel à 416 employés. A cela il faut ajouter les dépenses urbaines des planteurs liés à l'achat d'intrants, de biens de consommation courante, de matériaux de construction retournant dans les zones de production. En revanche, la filière génère peu de cessions de biens intermédiaires ou d'activités de construction.

**Tableau 23. Schéma simplifié du circuit commercial et monétaire du cacao**

<b>Port de San Pedro</b>	
Quantités (t)	341 600
Valeurs (millions)	358 700
Pu Fob / kg	1 050

<b>Exportateurs – Usiniers</b>	
Qtés. export. (t)	221 000
Qtés. achetées (t)	245 000
CA (millions)	232 000
VA (millions)	18 700
Impôts	3 000
Salaires	3 500

<b>Exportateurs hors zone</b>	
Qtés. exportées(t)	120 600
Qtés. achetées (t)	134 000
CA (millions)	127 000

<b>Transformateurs SACO</b>	
Qtés. Export. (t)	16 400
Qtés. Achetées (t)	24 000
CA (millions)	11 400

<b>Groupements coopératifs</b>	
NB GVC	440
Qtés achetées (t)	62 000
PU / kg	345

<b>Acheteurs privés</b>	
Qtés achetées (t)	93 000
PU / kg	345

<b>Producteurs du S-O</b>	
NB chefs exploit.	37 200
Qtés livrées (t)	155 000
Valeur (millions)	48 800
PU / kg	315

<b>Producteurs hors zone</b>	
Qtés livrées (t)	248 000
Valeur (millions)	78 100
PU / kg	315

**Schéma simplifié du circuit commercial et monétaire du café**

<b>Port de San Pedro</b>	
Quantités (t)	60 700
Valeurs (millions)	60 700
Pu Fob / kg	1 000

<b>Exportateurs – Usiniers</b>	
Qtés. Export. (t)	60 700
Qtés. achetées (t)	62 500
VA (millions)	5 000
Impôts	800
Salaires	900

<b>Groupements coopératifs</b>	
Qtés achetées (t)	11 000
PU / kg	730

<b>Acheteurs privés</b>	
Qtés achetées (t)	25 000
PU / kg	730

<b>Producteurs du S-O</b>	
NB chefs exploit.	21 300
Quantités (t)	36 000
CA (millions)	25 200
PU / kg	700

<b>Producteurs hors zone</b>	
Quantités (t)	26 500
CA (millions)	18 500
PU / kg	700

L'Etat, ainsi que la municipalité, tirent parti d'une filière qui en 1996 et outre les impôts et taxes des entreprises de transformation et de conditionnement, ont dû verser à la Caisse de stabilisation quelque 27 milliards de droits d'exportation.

Les effets d'entraînement réciproque des activités portuaires d'une part, des filières du bois et du café-cacao d'autre part, assurent en période de croissance l'essentiel des effets d'entraînement local en termes d'activités induites, de revenus et de ressources municipales. Mais, en contrepartie, ces piliers de l'économie locale diffusent dans les mêmes proportions leurs effets récessifs sans qu'un matelas d'activités de taille intermédiaire, constituées à partir d'investissements locaux et orientés vers le marché régional soit en mesure d'en réduire les conséquences. Or, c'est bien en période de relance que le tissu entrepreneurial local est à même de se densifier, à condition toutefois que les conditions de rentabilité et d'attraction des investissements soient suffisantes. La croissance urbaine d'une part, et de l'autre, l'essor des revenus des planteurs créent de ce point de vue des conditions incontestablement favorables, mais nullement suffisantes.

#### **4.2. Les autres piliers de l'économie locale Des secteurs dont les dynamismes peuvent être développés**

##### ***Production vivrière***

La région du Sud-Ouest compte un peu plus de 73 000 exploitations agricoles, le seul département de San Pedro en comptant quelque 25 500 soit 34,8 % du total de la région. Parmi eux, 2 300 exploitants sont situés sur la commune, soit moins du dixième des unités du département. L'encadrement du milieu rural est assuré par l'ANADER dont l'objectif premier est de contribuer à sa promotion par une meilleure professionnalisation des producteurs agricoles : cultivateurs, éleveurs, pisciculteurs et pêcheurs. On a vu cependant que les principales productions agricoles du Bas-Cavally sont des produits de rente exportés, pour l'essentiel, via le port de San Pedro. La production alimentaire de l'arrière-pays a toujours été subordonnée aux modalités d'exploitation du café-cacao, de sorte que le "vivrier de rente"<sup>9</sup>, c'est-à-dire la production alimentaire destinée à l'approvisionnement urbain, a constitué une préoccupation secondaire des agriculteurs régionaux, en particulier parce que celui-ci était entrevu comme un concurrent direct dans la formation de leurs revenus. La commune de San Pedro est ainsi en situation de dépendance alimentaire vis-à-vis du reste du pays (Bouaké et Bondoukou par exemple pour les tubercules), ainsi que du reste du monde, notamment pour la consommation de riz.

Il reste que : 8,6 % de la population communale réside en milieu rural, mais que celle-ci produit surtout dans les bas-fonds et en partie pour sa propre consommation ; qu'une proportion sans doute non négligeable de ménages urbains exercent une activité secondaire de type agricole, en particulier les ménages pauvres ; enfin, on l'a vu, qu'une ceinture rizicole a été formée en vue d'une commercialisation urbaine : dès 1973 en effet, d'importants aménagements en riz irrigué ont été réalisés par l'Etat à proximité de la ville.

Le périmètre couvrait à l'origine une superficie d'environ 650 hectares aménagés, et devait accueillir des paysans venus de la sous-préfecture et d'autres régions de Côte d'Ivoire. La surface est passée, après remembrement, à 333 hectares exploitables. Encadrés au début par la

---

<sup>9</sup> Cf. J.-L. Chaléard, Temps des villes, temps des vivres, Paris, Karthala 1996

SODERIZ, puis par la SODEPALM et désormais par l'ANADER, ces paysans sont moins d'une centaine actuellement et n'ont mis effectivement en valeur que 50 hectares soit 15 % du domaine exploitable ; leur rendement est par ailleurs modeste, soit 1,5 tonne à l'hectare de sorte que leur contribution à l'approvisionnement urbain est tout à fait secondaire. Ce résultat reflète les difficultés d'exploitation que rencontrent les paysans riziculteurs depuis le désengagement de l'Etat de cette filière ; ils connaissent depuis lors des problèmes relatifs à l'autofinancement pour l'exploitation des parcelles.

Après la baisse des prix des cultures d'exportation à la fin des années 80 et au début des années 90, nombre de ruraux ont dû réorienter leur production vers le vivrier pour assurer leur alimentation, pour réduire les risques et pour fournir à la main-d'œuvre de plantation une alimentation de base. La reconversion au vivrier a particulièrement concerné les exploitants situés non loin des axes routiers desservant les centres urbains, et parmi ceux-ci les petites exploitations aux mains d'allochtones orientés vers la vente d'igname, de riz de bas-fonds et irrigué, de produits maraîchers en association avec une production extensive de porcs et de volailles.

Toutefois, cette conversion à la culture de produits alimentaires s'est heurtée à différentes limites, notamment : aux tensions liées au droit d'accès aux bas-fonds ; aux opportunités offertes, notamment dans l'arrière-pays de Sassandra, par les vastes programmes d'extension des complexes agro-industriels de Palmindustrie et du consortium des agrumes (COCI) ; aux stratégies des planteurs dotés de surfaces importantes et capables de mobiliser de la main-d'œuvre en nombre, dont l'intérêt pour la culture vivrière commercialisable est très faible.

A l'exception du riz irrigué, la production vivrière régionale consomme peu de facteurs de production marchands, notamment de main-d'œuvre rémunérée et d'intrants commerciaux ; mais elle est une forte consommatrice de travail domestique, féminin en particulier. Le riz et le maïs se présentent comme les cultures vivrières les plus importantes du milieu rural, tant à l'échelon de la commune que de la région du Sud-Ouest. Cependant le manioc, culture régionale traditionnelle, ainsi que l'igname introduit par les migrants Baoulé, constituent des vivriers d'appoint non négligeables.

**Tableau 24. Production des principales cultures vivrières dans le Sud-Ouest (1995-1996)**  
(tonnes)

Culture	Commune S.P.	Dépt. S.P	Bas-Cavally	CI
Riz pluvial	1 290	4 970	32 910	1 045 000
Riz irrigué	20	235	1 731	
Maïs	1 158	8 521	30 641	552.000
Manioc	1 065	14 065	36 466	1 608 000
Igname	1 912	14 960	57 630	2 286 000
Banane plantain	0	1 339	2 587	1 356 000
Légumes	60	1 048	1 658	nd

Source : ANADER - Antenne Régionale San Pedro., BNETD et INS

Le secteur riz a été marqué par les mesures de libéralisation et de privatisation prises en 1994 et 1995, suite au changement de parité ; un comité interministériel riz suit ainsi le niveau des importations, et la SOPRORIZ sert de structure d'appui à la définition de la politique rizicole et au suivi de sa mise en œuvre. Le coût des importations ayant en effet doublé après la

dévaluation, la Côte d'Ivoire a lancé une campagne de promotion de la production intérieure. Le prix du riz de luxe a été entièrement libéré, le prix de détail du riz de grande consommation a été relevé à 230 francs par kilo. D'ores et déjà, la production de riz blanchi a fait un bond à 545 000 tonnes en 1996 : les ruraux semblent avoir été sensibles à l'augmentation du prix d'achat, celui-ci a été de 110 francs par kilo en 1995 contre 75 francs en 1993 et 1994, en particulier dans les départements traditionnellement fournisseurs, le Nord par exemple. Ces incitations, et les réactions positives des producteurs, n'ont pourtant pas été suffisantes pour éviter la hausse des importations rizicoles, qui sont passées de 260 000 à 318 000 tonnes entre 1992 et 1995. Si la production intérieure de riz ne progresse pas de façon significative, les importations de riz devraient atteindre 600 000 tonnes en l'an 2 000.

La présence de la lagune Digboué, du fleuve San Pedro et des nombreux bas-fonds ont favorisé depuis peu le développement des cultures maraîchères. Les productions maraîchères cultivées sont : le chou, la tomate, la laitue, l'aubergine, la ciboulette, le gombo, le haricot et la pastèque. Pratiquement inexistantes dans le passé, ces cultures ont connu un essor rapide grâce à l'encadrement de l'ANADER. Elles constituent actuellement une source de revenus pour les ruraux situés dans la commune ou à proximité, en particulier pour certains jeunes déscolarisés : on compte 80 groupements de jeunes, et pour les femmes de San Pedro rassemblées en 55 groupements féminins. Les légumes sont associés le plus souvent avec les cultures vivrières ou pérennes. La production moyenne pour la commune se situe autour de 60 tonnes par an.

Les caractéristiques de la production vivrière régionale expliquent la configuration particulière du complexe d'activités urbaines situé en aval, dominé par le commerce et dans une moindre mesure par la transformation : pour le riz toutefois, la fermeture de l'usine de décorticage dont la capacité était de 10 000 tonnes, a favorisé l'essor d'unités artisanales urbaines, bien que celles-ci soient encore en nombre insuffisant. L'activité de transformation du manioc est le domaine privilégié des femmes, qui la réalisent à domicile à l'aide de petites machines artisanales. Les 19 unités informelles de fabrication d'attiéké visitées dans la ville de San Pedro dégagent une valeur ajoutée annuelle unitaire de 340 000 francs ; ce montant est certes modeste, mais reste néanmoins important dans la formation du revenu des ménages concernés.

Faute d'une tradition marchande ancienne, et suite à sa forte dépendance envers les réseaux externes, la ville est apparue encore peu performante en matière de circuits de commercialisation, en particulier de connexion entre les flux inter-régionaux et la mise en marché local, ce qui entraîne d'importantes pertes à la conservation et une augmentation du coût final des produits. Toutes les informations collectées attestent de la persistance de difficultés d'approvisionnement en vivriers. L'Office de Commercialisation des Produits Vivriers (OCPV) essaye certes de coordonner ces activités par un travail de regroupement des petits et moyens commerçants ; mais la question principale reste celle de la maîtrise des mouvements à distance, qui échappe en partie aux opérateurs de la commune.

### *Elevage*

Au plan national, la production de l'élevage reste encore faible, quelles que soient les espèces animales, bien que des efforts considérables aient été consentis pour assurer la couverture des besoins en viandes et volailles. En 1995, cette production représentait à peine 1 % du PIB ivoirien.

**Tableau 25. Cheptel du Bas-Cavally (1996)**  
(Unité)

	Commune S.P.	Dépt. S.P	Bas-Cavally	CI
Bovins	26	835	2 984	1 258 000
Ovins	331	6810	17 784	2 284 000 *
Caprins	227	3 058	12 023	
Porcins		3 006	6 954	414 000
Volailles	14 735	25 150	31 225	26 670 000

\* Ensemble caprins et ovins

L'élevage dans le Bas-Cavally contribue très modestement à ce résultat : la part de la région est de 0,32 % pour les bovins, de 3,75 % pour les ovins, dans la commune de San Pedro, le nombre de têtes de bétail, bovins, ovins, caprins et porcins confondus, est inférieur à 600 soit 4 % du stock départemental. En 1995, la sous-région comptait une moyenne, un cheptel de 40 000 têtes, encadré par les services du Ministère de l'Agriculture et de l'ANADER. Pour la volaille en revanche, on dénombre dans la région plus de 31 225 pondeuses, dont 14 735 dans la commune de San Pedro, certains exploitants étant par ailleurs fournisseurs jusqu'à Abidjan. Cet élevage est le plus souvent extensif et pratiqué sous les plantations d'hévéa, de palmier à huile et de cocotier.

De façon générale, dans le Bas-Cavally, l'élevage a suivi une progression lente et n'a débuté que tardivement, vers 1988, avec l'exécution du projet de la Société de Développement pour les Productions Animales (SODEPRA) qui a appuyé la création d'infrastructures : fermes, parcs et assuré la formation des éleveurs.

**Tableau 26. Répartition des éleveurs par type d'activité (1995)**  
(NB. éleveurs)

	Commune S.P.	Dépt. S.P	Autres Dépts	Ensemble
Bovins	2	3	34	39
Ovins	29	42	52	123
Caprins	13	16	16	45
Porcins	31	37	30	98
Volailles	136		225	361

*Source : MINAGRA - Direction Régionale du Sud-Ouest, ANADER San Pedro*

C'est en collaboration avec la direction régionale du Ministère de l'Agriculture que l'ANADER tente aujourd'hui d'intéresser les éleveurs, en créant des structures d'encadrement et en mettant à disposition un personnel de vulgarisation et d'appui technique : la commune de San Pedro compte ainsi huit conseillers agricoles, un chef de zone et quatre techniciens supérieurs chargés des 2000 exploitations agricoles. Par ailleurs, le Ministère de l'Agriculture incite ici les éleveurs à s'installer ou à améliorer leur production par le biais des Fonds sociaux. En 1995, pour le seul département de San Pedro, 14,6 millions ont ainsi été prêtés par l'Etat aux éleveurs de porcs et aviculteurs ; le Fonds ivoirien de développement et d'investissement a lui-même effectué des prêts à cette catégorie d'opérateurs. Il reste que, malgré ces efforts, le département de San Pedro compte à peine 230 éleveurs, dont 75 sont dans la commune. En aval, le commerce de boucherie occupe quant à lui 136 personnes.

## La pêche

Comme tous les peuples lagunaires de la Côte d'Ivoire, ceux du Sud-Ouest (Neyo, Godé et Krou) ont toujours pratiqué une pêche de subsistance. Certains ont abandonné leur tradition de pêcheur pour se tourner vers l'agriculture ou d'autres formes de navigation, et laissé les communautés de pêcheurs étrangers le soin d'exercer leur place. En 1990, le Centre de recherche océanographique évaluait à 10 000 environ le nombre de pêcheurs étrangers, une majorité étant d'origine ghanéenne (Fante, Ewe). Ceux du littoral de San Pedro viennent depuis longtemps exploiter les ressources halieutiques locales, et ont parfois été sollicités par les chefs d'exploitation coloniale ; ils ont permis l'essor d'une pêche commerciale grâce à leur savoir-faire. L'avènement de l'ARSO, dès 1969, fut accompagné d'un projet "pêche" visant à exploiter le domaine maritime de façon systématique. Il comportait un vaste programme de recherche en vue de moderniser les techniques de production en milieu lagunaire, et envisageait la création d'un armement thonier orienté à l'exportation. Le port de San Pedro, pour sa part, devait accueillir une pêcherie semi-industrielle. Bien que s'appuyant cette fois sur le savoir-faire des pêcheurs sénégalais, spécialistes de la pêche en grande pirogue motorisée, le projet sera toutefois un échec, tant en rentabilité finale qu'en capacité à susciter en nombre des vocations ivoiriennes<sup>10</sup>.

Les acteurs principaux restent aujourd'hui les pêcheurs étrangers, pratiquant à partir de techniques artisanales. La pêche continentale est en revanche très peu développée. Il existe trois centres de pêche côtiers : Sassandra, San Pedro et Tabou, rangés ici par ordre d'activité décroissante.

**Tableau 27. Production régionale de poissons (1995)**  
(tonnes)

	Port S.P.	Région
Poissons	1 295	5 666
Crustacés	2	22
Tortues, mollusques	6	16
Total	1 304	5 704

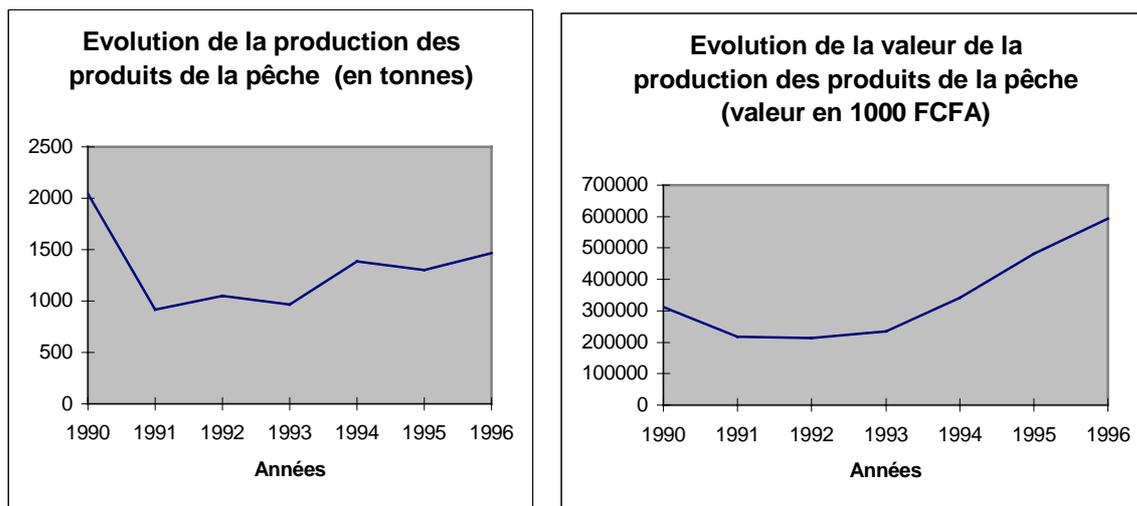
Source : MINAGRA Région Sud-Ouest  
Rapport d'activités et Rapport technique 1995

En 1995, la production nationale de poissons a été estimée à 70 000 tonnes dont 63 % produits par le secteur artisanal, le reste par le secteur industriel. Elle n'a couvert que 40 % environ des besoins nationaux de consommation. Celle-ci est en baisse régulière depuis cinq ans, le niveau de consommation annuelle moyenne étant de 15 kilos par habitant, contre 20 kilos en 1990. Dans la région du Bas-Cavally, au cours de la même année, 5 704 tonnes de poissons ont été saisies soit 8 % de la production nationale. La production débarquée à San Pedro représente 23 % de la production de la région, mais 2 % seulement de la production nationale. En 1996, la pêche maritime a produit 1 466 tonnes de poissons, toutes espèces confondues, débarqués au port de San Pedro ; la valeur de cette production est estimée à 593 millions, au prix de 400 francs par kilo. Le record de la production a en fait été atteint en 1990, avec 7 000 tonnes de poissons pour toute la région dont 2 000 tonnes à San Pedro. Il semble pourtant que le Sud-Ouest soit en mesure de produire bien plus. Il existe en effet une pêche industrielle basée à Abidjan qui exploite aussi cette zone et en extrait des tonnages nettement plus élevés. Les chalutiers

<sup>10</sup> Delaunay K., 1994, Etre ivoirien ou artisan pêcheur maritime ; de quelques vicissitudes d'une spécialisation ghanéenne en Côte d'Ivoire, Abidjan, Communication au Colloque international GIDIS-CI.

récupèrent, dans la zone, entre 8 et 10 000 tonnes de poissons débarqués à Abidjan. La présence de nombreuses espèces de poissons en grande quantité dans les eaux de la région : mer, fleuve et lacs laissent encore de vastes possibilités d'exploitation, l'enrichissement périodique des eaux du Sud-Ouest par les *upwellings* améliorent en outre les rendements possibles. Par ailleurs, l'ampleur du réseau hydrographique : Cavally, Sassandra, la présence des lacs et des barrages, de nombreux étangs, sont autant d'opportunités de valorisation.

**Figure 4. La production de la pêche dans le port de San Pedro**



La pêche ne participe au Produit local brut de San Pedro qu'à hauteur de 0,2 %. Ainsi, l'importance de cette activité dans l'économie locale semble être encore négligeable. Elle génère néanmoins un volant important d'emplois et fournit un apport en protéines non négligeable aux ménages de San Pedro.

**Tableau 28. Nombre d'emplois dans le secteur pêche (1995)**

	Commune S.P.	Dépt. S.P	Région
Pêcheurs + aides	1 223	2028	5 136
Mareyeurs	124	191	401
Revendeuses	240	254	574
Fumeuses	522	711	922
Total	2 109	3 184	7 033

Source : MINAGRA - DR Sud-Ouest, ANADER San Pedro

La pêche maritime aurait mobilisé en 1995 environ 2 100 personnes dans la commune de San Pedro, dont 1 223 pêcheurs et aides-pêcheurs, soit 30 % des 7 000 pêcheurs exerçant dans toute la région. Il s'agit presque exclusivement d'étrangers, soit 90 % de Ghanéens, suivis de Maliens et Libériens, les professionnels ivoiriens n'apparaissent que dans le commerce. La pêche

continentale occupe pour sa part environ 143 pêcheurs professionnels. En 1996, les données tirées de l'enquête indiquent une hausse des effectifs de pêcheurs et d'aides-pêcheurs de 6 % ; la reprise d'activité depuis la dévaluation, liée pour l'essentiel à la hausse des cours d'achat du poisson, celle-ci est de + 65 % depuis 1994, se traduit ainsi en emplois supplémentaires, du reste confirmé au niveau des unités de commercialisation.

Les infrastructures de pêche sont peu nombreuses dans la région. Néanmoins, l'ARSO a laissé un petit port de pêche artisanale à San Pedro comportant un débarcadère, un hall de vente de poissons, une fabrique de paillettes de glace et une chambre froide. La privatisation récente de ce port et de l'essentiel de ses équipements a rendu le groupement coopératif des pêcheurs plus sensibles aux coûts d'accès, aux services de débarquement ; l'une des premières conséquences a été l'augmentation substantielle du prix de la glace, qui s'est répercutée sur le prix final et sur la rentabilité des unités de pêche. Pour ce qui est de la flotte, le port de San Pedro dispose d'un des meilleurs équipements de pêche maritime de la sous-région. On y dénombre en effet 277 pirogues sur un total régional de 1 401 ; 160 moteurs sur 425 ; et 2 152 filets sur 5 516. Par ailleurs, San Pedro compte 1 164 fumoirs sur les 8 247 enregistrés sur la zone côtière.

Le poisson débarqué au port et consommé localement représente environ 84 % de la production totale, les 16 % restant étant exportés hors de la commune. Les évacuations portent sur le poisson fumé (51 %), salé et séché (12 %) ou frais (37 %). La région Sud-Ouest absorbe à peine 5 % des exportations venant du port, il s'agit exclusivement de poisson fumé, tandis qu'Abidjan est destinataire de 48 % des produits évacués, en particulier des poissons frais. Le reste du pays absorbe 47 % des exportations locales, l'essentiel étant composé de poisson fumé. Les circuits de première transformation et de commercialisation sont, aux dires des pêcheurs, assez performants et assurent rapidement l'écoulement des marées.

Par rapport à d'autres zones de production, San Pedro s'est plutôt spécialisé dans l'évacuation de poissons frais qui représentent plus du tiers de ses exportations, tandis que Sassandra et Tabou commercialisent plutôt le poisson fumé. La plus grande part du tonnage fumé est acheminée dans les villes et villages de la région et se compose de poissons à faible valeur unitaire tels que les petits pélagiques. En revanche, les crustacés sont en grande partie pêchés par les navires industriels, avant d'être exportés vers les pays de l'Union européenne sans préalablement passer par San Pedro ; les crustacés débarqués par les pêcheurs artisanaux de San Pedro, constituant une part modeste de la production du littoral, sont empilés dans des camionnettes isothermes et transportés dans les hôtels de la place, ainsi qu'à Abidjan où la demande est forte. La langouste verte ou royale constitue cependant un cas particulier, la demande étant si élevée que la commercialisation emprunte des circuits parallèles de sorte que la production échappe en partie à l'enregistrement des services de pêche.

**Tableau 29. Evolution des prix du poisson (1990-1996)**  
(en francs)

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Poisson	150	222	190	237	239	366	395
Crustacés	802	1288	1494	1226	1917	2462	2739
Mollusques et tortues	213	217	222	258	263	247	269

Source : Statistiques portuaires

Le développement de la pêche et de la pisciculture dans le Sud-Ouest est encore limité par des contraintes de différente nature. On mentionnera :

- la présence de roches qui limitent la fréquentation des zones côtières par les navires de pêche industrielle ;
- le non-respect de la réglementation régissant les divers systèmes d'exploitation et les zones de pêche ;
- le sous-équipement de certains centres et postes de pêche : matériel technique de travail, quai, hall de vente notamment ;
- la cherté de la glace et des équipements de pêche ;
- l'insuffisance des agents d'encadrement ;
- les abus lors de contrôles des forces de l'ordre conduisant à des pertes importantes au cours du transport.

Il semble, en revanche, que les techniques de pêche et l'organisation interne des milieux de pêcheurs ne puissent faire d'objet que d'améliorations au coup par coup, à l'instar de l'initiative de création de Centres des pêches, ou d'accès aux crédits par les coopératives. Les expériences passées de modernisation à marche forcée, et d'ivoirisation, n'ont en revanche pas produit les effets escomptés<sup>11</sup>.

L'ouverture de la côte, en réduisant les distances entre le Sud-Ouest et Abidjan, ouvre des perspectives d'écoulement fluide et rapide du poisson. Par ailleurs, la construction du port de pêche, inauguré en juillet 1997, devrait aider les professionnels à faire face à ces opportunités marchandes, et à atteindre l'objectif de 10 000 tonnes annuelles de produits halieutiques. Cette extension du port autonome de San Pedro, mise à disposition par le gouvernement ivoirien pour un coût d'investissement estimé à 7 milliards : soit 4 milliards de constructions, et 3 milliards d'équipements, a été pour l'essentiel financé sur don japonais. Il est prévu que ce nouveau port de pêche accueille des unités semi-industrielles, et favorise des investissements d'extension de la fabrique des glaces, de création de chambres froides supplémentaires, d'un ensemble d'ateliers de réparation. La pêche artisanale pourrait être l'une des bénéficiaires du projet, du moins si elle est en mesure de faire valoir ses intérêts et ses spécificités dans l'accès aux infrastructures et aux services.

### *Tourisme*

Il était prévu que le tourisme occupe une place relativement importante dans l'activité économique de la région du Bas-Cavally, disposant d'atouts naturels reconnus : la forêt primaire de Thaï, la qualité des fronts maritimes, les baies de sable fin, les successions de criques et d'îlots où la baignade est sans danger, quelques sites historiques telle que la pointe de Quiquerez. A San Pedro, l'aménagement du bord de mer a été pensé d'emblée dans l'esprit des stations balnéaires, avec un vaste boulevard de corniche bordé de constructions administratives et résidentielles de haut standing : BCEAO, Mairie, tour de Mohikakro, darses de baignade, collines résidentielles en front de mer. Les sites voisins de Béréby, la Baie des sirènes, et de Monogaga existent depuis 1970, bien qu'ils soient encore peu fréquentés des Abidjanais.

---

<sup>11</sup> On rappellera par exemple l'échec du programme "super-pirogue" financé sur fonds internationaux et dont les charges d'exploitation se sont révélées trop élevées, tandis que l'écoulement des poissons "nobles" s'est heurté aux insuffisances de la chaîne du froid.

Des investisseurs ont construit des complexes hôteliers de qualité, qui pendant longtemps ont connu des taux d'occupation faibles, les lieux fonctionnant comme points de rencontre réservés aux élites locales, aux cadres expatriés et à quelques Abidjanais fortunés. En revanche, les séjours des touristes étrangers avaient un caractère d'expédition : tourisme "de bout du monde" : six à huit heures de route difficile, ou un vol Air Ivoire suivi de deux heures de piste. Des études successives ont cependant continué à conclure au potentiel touristique impressionnant de San Pedro, et à proposer différents projets de développement des infrastructures d'accueil. Il n'en va plus de même aujourd'hui, deux événements ayant profondément modifié la situation.

1. L'ouverture de la route côtière jusqu'à Tabou en 1992 et son inauguration en 1994 a fait passer San Pedro du tourisme-avion au tourisme-auto. Monogaga et Béréby sont désormais accessibles par le bitume depuis Abidjan. Le caractère d'expédition a disparu, et même si le voyage demande trois heures, contre une heure en avion, il donne l'occasion de traverser l'arrière-côte jusqu'alors inaccessible. Les Abidjanais semblent venir en plus grand nombre, essentiellement lors des vacances scolaires. Par ailleurs, quelques séminaires et rencontres professionnelles contribuent à élever le taux d'occupation des grands hôtels, bien qu'en la matière, ces derniers ne disposent que d'infrastructures rustiques. Aujourd'hui, San Pedro est l'une des destinations du tourisme national et international en Côte d'Ivoire, les visiteurs de week-end étant des nationaux ou des expatriés résidents. Le tourisme international est en majorité composé de Français et d'autres ressortissants européens, belges en particulier, l'aire d'attraction internationale étant ici conditionnée aux lignes aériennes.
2. La reprise de l'activité d'exportation consécutive à la dévaluation a aussi suscité un regain de confiance et d'activité dans le secteur. C'est ce qui semble expliquer la position substantielle du tourisme d'affaires dans la répartition actuelle des visiteurs. Un flux plus régulier de touristes abidjanais semble s'établir, et les réunions d'affaires à Balmer, à Bereby et Taki deviennent plus fréquentes. Toutefois, des blocages importants persistent qui limitent la rentabilité de l'activité hôtelière à vocation touristique :
  - En premier lieu, les standards d'accueil et de gestion des séjours touristiques supposent un personnel qualifié, ce qui paraît encore loin d'être le cas. Le turn-over important dans les gérances et les personnels de services, sans compter les changements de propriétaires : l'hôtel de Béreby a été repris par ACCOR en 1994, celui de Taki par un groupe italien, attestent d'une difficulté à recruter des effectifs stables, capables d'assurer une continuité dans la qualité des services.
  - En second lieu, l'image de la ville de San Pedro, la nature de son activité commerciale et l'état de son centre ville ne sont pas encore de nature à favoriser un tourisme national et international souhaitant diversifier les visites et distractions lors des séjours. Il n'existe, du reste, aucune synergie entre le tourisme de bord de mer et le cœur de l'économie urbaine.
  - Les points précédents expliquent sans doute que, malgré le nombre très élevé de petits établissements dans la ville, orientés vers l'accueil d'opérateurs économiques ivoiriens, de voyageurs et, comme on l'a vu, de fonctionnaires à la recherche d'un logement stable. La capacité d'hébergement des touristes est insuffisante aux périodes de pointe, tandis que les taux d'occupation sont extrêmement faibles en basse saison. L'offre actuelle des complexes touristiques de la commune, c'est-à-dire des hôtels modernes présentant à la fois les trois composantes : chambres, restaurant, bar, est de quelque 104 chambres réparties sur six établissements : Arso, Bahia, Enotel, Atlantic, Balmer et Olympia, qui représentent 16 % des réceptifs de la ville. Encore l'état de

vétusté de trois des cinq hôtels est-il avancé, de sorte que ces derniers n'ont plus pour cible principale le tourisme international.

Le taux d'occupation post-dévaluation se situe entre 30 et 40 %, ce qui correspond à un chiffre d'affaires approximatif de l'ordre de 600 millions de francs. D'importantes opportunités d'investissement existent bien dans ce secteur, pourvu que la stratégie d'accueil favorise les synergies entre les sites hôteliers et la ville, et que des services à caractère touristique soient démultipliés. Plusieurs restaurants se sont du reste ouverts, et un nouvel hôtel est en construction sur le front de mer. Notons qu'un golf à neuf trous a été réalisé à l'initiative d'un groupe d'entreprises de la place, et que plusieurs résidences secondaires sont en cours de construction ou de réhabilitation sur la colline. D'ici l'an 2000, les besoins en chambres supplémentaires sont estimés à 8 000 selon les données fournies par le Haut Commissariat au Tourisme.

Le manque de personnel qualifié, l'inexistence de méthodes de gestion adaptées aux caractéristiques du secteur sont autant de facteurs limitant la capacité d'accueil de l'hôtellerie de luxe ; ils sont aussi présents dans la plupart des petits établissements de la ville, de sorte que les retombées économiques des mouvements de voyageurs sont loin d'être saisies en totalité. San Pedro compte une quarantaine d'hôtels de voyageurs présentant un niveau minimal d'équipement, accueillant la majorité des visiteurs nationaux et autres africains. Ces hôtels ont peu été pris en compte par l'administration du tourisme, alors que leur activité prend un essor non négligeable suite à la reprise des activités économiques de la ville : ceux-ci réalisent 40 % du chiffre d'affaires total du secteur. La chambre d'hôtel, dans ces petits établissements, coûte 6 000 francs la nuitée et leur taux d'occupation est très élevé, de l'ordre de 80 %. La présence d'une centaine de restaurants et petits maquis se comprend aisément par la fonction de transit jouée par San Pedro. Le chiffre d'affaires annuel réalisé par ces services de restauration a été estimé à 300 millions.

La moitié des promoteurs opérant dans le secteur touristique est composé d'expatriés. Les retombées directes de l'hôtellerie de standing sont essentiellement composées de salaires distribués aux 475 employés permanents, de consommations diverses : achat de produits alimentaires, de carburant, de produits d'entretien, etc., des investissements et réparations des équipements, des taxes municipales. Les promoteurs hôteliers fondent beaucoup d'espoirs sur le tourisme balnéaire et soulignent que leurs infrastructures sont les centres de vie et font partie de l'image de la ville. Au total, les défis à venir du secteur touristique exigent, pour être relevés, que s'instaure une étroite collaboration entre les différents partenaires : autorités politiques, collectivités locales et investisseurs potentiels notamment, afin de surmonter les blocages bancaires et fonciers, et d'envisager une stratégie locale de dynamisation du secteur.

### *Autres filières*

On mentionnera pour mémoire d'autres filières contribuant, dans des proportions moindres que celles exposées précédemment, à l'activité économique urbaine. En premier lieu, le caoutchouc, qui représentait à la veille de la dévaluation 70 % de la valeur des exportations du département de San Pedro, hors bois. Le caoutchouc génère toutefois peu de retombées directes en ville, la quasi-totalité des intrants de production, y compris ceux des planteurs individuels encadrés, étant importés d'Abidjan et distribués par les usiniers. Les retombées fiscales et assimilées, faibles avant la dévaluation, ont fortement augmenté depuis lors mais ne concernent pas le niveau local. En second lieu, l'huile de palme, dont plus de 90 000 tonnes ont été exportées depuis le port de San Pedro en 1994, avant de chuter de plus de 30 % en 1996 du fait du cycle de production (une

plantation entre en rapport au bout de 3 ans) et plus marginalement d'une revente sur place accrue. Il reste que la filière mérite l'attention, les dynamismes et les entraînements locaux étant particulièrement forts depuis sa privatisation. Les producteurs individuels ont ainsi récemment amorcé leur organisation, en refusant d'entrer à hauteur de 10% dans le rachat des trois unités palmières du Sud-Ouest. Par ailleurs, des investissements urbains, en particulier de salariés, s'orientent vers l'acquisition et la mise en valeur de plantations tandis que l'usinage des régimes, pouvant être réalisé à petite échelle, est susceptible d'attirer des investissements de taille intermédiaire - 300 hectares suffisent en effet pour monter une petite huilerie rentable.

## **5. VIVRE A SAN PEDRO**

### **Coût de la vie et coût de la ville**

#### **5.1. Aperçu des problèmes socio-économiques de la ville**

##### **Des opportunités de "gestion partagée"**

Jadis considérée comme un désert humain, la région du Sud-Ouest alors surnommée le "far-west" ivoirien du fait de son enclavement bénéficiait d'importants investissements de l'Etat ivoirien à travers l'ARSO. Symbole de la phase de prospérité et du volontarisme public, San Pedro a suscité nombre d'espoirs et attiré des populations migrantes, ivoiriennes et étrangères. Toutefois, la crise économique a brisé le dynamisme portuaire de cette ville et de nombreux projets n'ont pu voir le jour ; la déforestation et l'effondrement des cours du café et du cacao ont aussi affecté le niveau de vie des planteurs de la région. La reprise de la croissance, suite à la dévaluation, suscite à nouveau des espoirs auprès d'une population urbaine aspirant à une amélioration de ses conditions d'existence et de son environnement.

La première difficulté rencontrée par les populations de San Pedro est la cherté des biens de consommation courante, les prix pratiqués en ville étant supérieurs à la moyenne nationale, de sorte qu'Abidjan est devenu un pôle d'approvisionnement pour nombre de ménages appartenant aux catégories intermédiaires qui, à l'occasion d'un voyage dans la capitale économique, en profitent pour faire leurs achats. A cela s'ajoute un taux de chômage important parmi les actifs, et plus encore de sous-emploi dans l'informel : la structure d'emploi est ici nettement orientée, on l'a vu, vers le recours aux aides familiales et aux apprentis peu ou pas rémunérés. San Pedro, Eldorado du Sud-Ouest faite d'infrastructures neuves, fournissant des emplois aux nouveaux venus, ville de fêtes et de tourisme, a sans doute toujours été un mythe pour le gros de la population urbaine. Les années de crise auront, de ce point de vue, considérablement affecté cette vision : le sous-équipement de la ville, l'absence d'entretien des infrastructures : voies d'accès bitumées, édifices publics par exemple, la dispersion des activités commerciales, la séparation entre le cœur de la cité et les sites hôteliers touristiques, l'essor des quartiers précaires ont entamé l'image d'ouverture, d'accueil et de bien-être. Il en va de même pour le développement de l'insécurité et des trafics illégaux. La revente d'armes venant du Liberia est ainsi un sujet d'inquiétude pour les habitants de la ville, autant que la formation de circuits de collecte et de revente de plantes psychotropes

La dégradation du réseau de drainage est pareillement au cœur des préoccupations des résidents. A l'instar d'autres communes de Côte d'Ivoire, l'insalubrité à San Pedro n'a cessé de progresser sous l'effet conjugué du défaut d'entretien des réseaux dans les quartiers desservis et de la hausse de la population dans les quartiers non desservis. Les litiges entre les résidents et les pouvoirs locaux, accusés de laxisme, sont ici quotidiens. Par ailleurs, et en l'absence de référence

au plan directeur d'urbanisation de la ville, la croissance urbaine s'est opérée au fil des initiatives populaires, sans accompagnement ni encadrement municipal solide, et l'offre de logements de catégorie intermédiaire n'a pas suivi la demande : il n'est pas rare que, faute de logements disponibles à un coût supportable, des agents de la fonction publique et des salariés qualifiés repartent vers leur ville d'origine, ou font le nécessaire pour rester le moins longtemps possible. Une petite hôtellerie vit du reste de ces transitaires, dont elle absorbe une partie non négligeable du revenu.

Les " coûts de site " sont particulièrement élevés dans la commune, dont l'impact se lit par exemple dans les charges de déplacement des ménages. La dispersion des fonctions urbaines, déjà décrite en première partie, conjuguée au déséquilibre de l'occupation, induisent d'importantes distances à parcourir eu égard aux faibles taux de motorisation et de revenus. Le type de déplacement est devenu un critère sûr de différenciation sociale entre les ménages : environ 54 % d'entre eux se déplacent à pied, 26 % utilisent le taxi, tandis que 7,6 % seulement disposent d'un véhicule personnel. Il est aussi un vecteur de différenciation interne au sein des ménages : les durées de déplacement à pied semblent, plus que pour les hommes, absorber une bonne partie du temps de travail féminin, et contribuent ainsi à la baisse de la productivité et des revenus tirés des micro-activités de commerce et de transformation alimentaire.

Les travailleurs et les catégories moyennes de la commune s'accordent pour considérer que la ville coûte cher : en frais de déplacement ; en dépenses alimentaires ; en coûts officiels et informels divers d'accès aux soins de santé et aux services éducatifs, liés au sous-équipement en infrastructures légères et en personnels.

Les remarques collectées auprès des chefs de ménage au cours de l'enquête recourent celles faites par le BNETD en 1996 : les principales aspirations des résidents, classées par ordre d'importance, sont : le bitumage des voies et l'éclairage public, la collecte des ordures ménagères, l'accès aux soins de santé *via* la construction d'un centre, et la canalisation des eaux usées. On notera que les deux-tiers des ménages se disent prêts à contribuer au financement de ces équipements, ce qui conforte l'hypothèse d'initiatives possibles en matière de "gestion partagée" de la ville. Les points de vue ne sont guère différents, ici, de ceux qu'expriment les patrons d'entreprises envers leur participation conditionnelle à l'amélioration de l'environnement urbain.

## **5.2. La consommation des ménages**

### **De fortes inégalités selon les quartiers de résidence**

Pour l'année 1996, la consommation finale des ménages a été estimée à 41 milliards de francs. Le poste alimentation absorbe près de 42 % des dépenses courantes des ménages, l'habillement 14 %, le transport 11 %, les dépenses d'éducation et de santé 10 % et le logement 6 %. La dispersion autour de ces coefficients par poste est élevée selon l'activité du chef de ménage et sa nationalité, la composition du ménage et le quartier de résidence. Pour seules comparaisons, le coefficient alimentaire est de 48 % pour les ménages installés dans le Bardo, de 21 % à Nitro et de 16 % à Balmer. A l'inverse, les loisirs comptent pour moins de 4 % des dépenses dans le Bardo, pour plus de 7 % dans le quartier Nitro. De même, les dépenses de santé dans ces sites représentent respectivement moins de 6 % et plus de 13 %. Au total, les tensions et arbitrages entre les postes de dépenses indispensables sont forts dans les quartiers non lotis : Bardo, Séwéké par exemple, et contrastent avec l'aisance manifeste des ménages occupant les quartiers résidentiels : Nitro, Balmer.

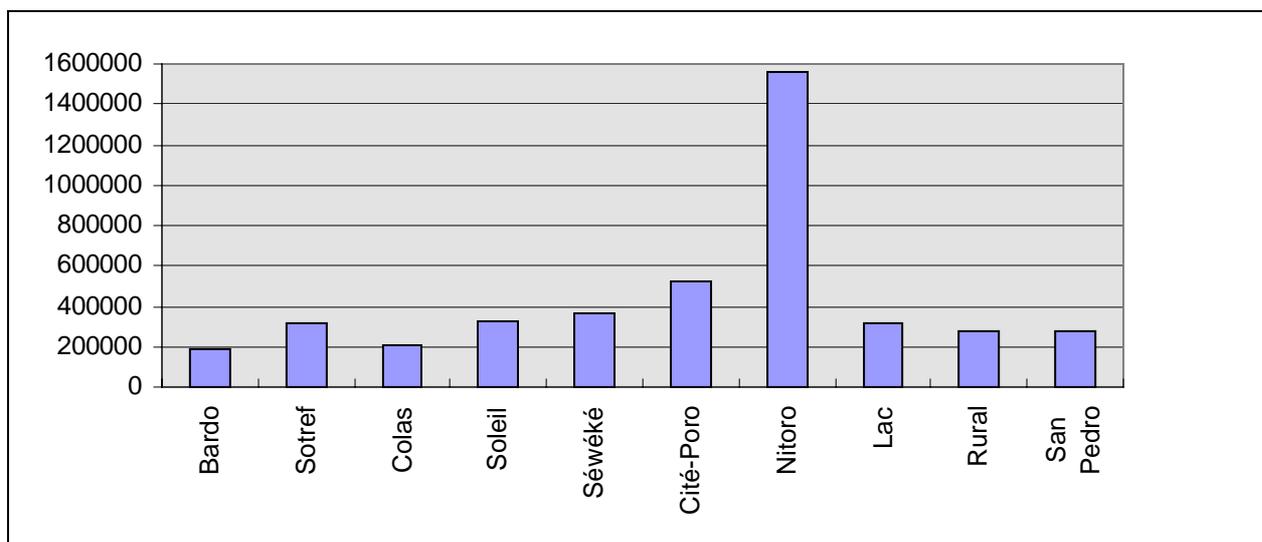
La consommation par tête pour l'ensemble de la ville est estimée à 277 000 francs, les disparités étant néanmoins très importantes d'un quartier à l'autre. Dans les quartiers résidentiels à Nitoro par exemple, elle est légèrement supérieure à 1,5 million tandis qu'elle est inférieure à 200 000 francs au Bardo. A titre de comparaison, les données de l'enquête 1995 sur le niveau de vie en Côte d'Ivoire, fixant le seuil de pauvreté relative à 144 800 francs de dépenses par tête, évaluait le taux de pauvreté à 33,9 % pour l'ensemble du pays, à 17,4% pour Abidjan et à 28,8 % pour les autres villes. Bien que le niveau moyen de consommation unitaire puisse paraître élevé à San Pedro, il ne semble pas contrevenir au principe général d'une forte inégalité entre les ménages, et partant d'une concentration de la pauvreté dans les quartiers les plus peuplés, sans toutefois que nos données permettent d'évaluer le taux des ménages pauvres.

**Tableau 30. Coefficients budgétaires des ménages de San Pedro par quartier et par poste de dépenses**

Poste	Bardo	Sotref	Colas	Soleil	Séwké	Cité-	Nitoro	Balmer	Lac	Rural	Ens.	ABJ
Alimentation	48	45	51	47	43	33	21	16	33	72	42	41
Education	4	7	2	4	6	4	5	8	7	0	5	6
Equipement	0	1	0	3	4	4	0	4	1	9	2	
Habillement	16	14	25	18	13	14	15	7	13	10	14	12
Habitation	4	1	5	3	5	9	12	15	9	0	6	10
Energie	4	4	5	3	4	6	10	19	6	5	6	9
Eau	1	1	0	0	2	2	2	3	2	0	1	3
Loisir	4	4	3	4	7	4	8	13	5	2	5	2
Santé	5	7	4	5	5	5	13	8	7	1	6	8
Transport	13	15	6	12	8	16	9	6	15	1	11	9
Communicat.	1	1	0	0	2	2	5	2	3	0	2	1
<b>Total</b>	<b>100</b>											

Source : San-Pedro : Enquête ECOLOC 1997, Abidjan : Enquête DSA 1992.

**Figure 5. Consommation annuelle moyenne par tête et par quartier**



### *Les dépenses d'alimentation*

Dans l'ensemble, l'alimentation est le principal poste de dépenses des ménages de la commune. La consommation alimentaire est estimée à 17,5 milliards de francs en 1997, dont 500 millions sont assurés par l'autoconsommation, soit environ 42 % de l'ensemble des dépenses des ménages. Comme dans toutes les villes du pays, les ménages pauvres de San Pedro y consacrent une partie plus élevée de leur budget : ainsi, le coefficient budgétaire sur l'alimentation atteint 48 % dans le Bardo, les ménages des quartiers résidentiels, comme le Balmer, y consacrant 16 %. L'aliment le plus consommé est le riz, il compte pour 23 % des dépenses enregistrées – ; encore est-il probable que l'importance budgétaire de cette céréale ait été sous-estimée, car les repas pris hors du domicile représentent environ 10 % des dépenses alimentaires des ménages urbains pauvres, et ceux-ci se composent principalement de préparations à base de riz<sup>12</sup>. Les autres produits alimentaires consommés sont, par ordre d'importance, le poisson (14 %), la viande (14 %), les féculents (7 %) et le pain (7 %). Le panier-type varie d'un niveau de vie à l'autre, et partant d'un quartier à l'autre. Dans les quartiers résidentiels, la part du riz dans le budget alimentaire des ménages est très faible : 7 % à Nitoro et 11 % à Balmer ; par contre, dans ces mêmes quartiers, la part de dépense consacrée à la viande est très élevée soit 27 % à Nitoro, 34 % à Balmer, contre 13 % pour l'ensemble de la commune. Le poisson est un aliment de base pour toutes les couches de la population, compte tenu de sa teneur en nutriments et de sa disponibilité locale à proximité du port, et prix abordable relativement aux autres villes du pays.

### *Habillement et soins de beauté*

Les dépenses annuelles totales des ménages de la commune de San Pedro en matière d'habillement et de soins de beauté ont été estimées à quelque 5,7 milliards de francs soit 14 % des dépenses totales de consommation. Il est fréquent toutefois que les ménages aisés réalisent une partie de ces achats à Abidjan, ce qui pourrait expliquer le peu de boutiques spécialisées dans le prêt-à-porter de moyen et haut de gamme. Quoiqu'il en soit, ce coefficient budgétaire vient ainsi en second rang, après celui de l'alimentation. D'une façon générale, les ménages consacrent une part importante de leur revenu dans l'habillement, quel que soit leur revenu, celle-ci progressant cependant en raison inverse du niveau de vie, ainsi elle atteint 16 % au Bardo, et 7 % à Balmer. Les dépenses d'habillement et de soins de beauté constituent un premier indicateur situant l'importance du complexe dans l'économie communale, auquel répond d'ailleurs le nombre d'unités informelles de commerce et de production vestimentaire. Il a ainsi été dénombré 397 points de vente de friperie, 329 ateliers de couture, 126 points de vente de pagnes ou tissus, 95 points de vente de produits cosmétiques. Le recensement des points d'activités informelles a par ailleurs donné un total de 1 483 employés hors marché, soit une moyenne de deux employés par établissement, patron compris. Le statut de patron est celui qui revient le plus fréquemment parmi les travailleurs du secteur (45,4 %) ; viennent ensuite les apprentis (18,5 %), les aides familiales, les salariés et employés payés à la tâche. Doivent être ajoutés à ces effectifs un volant de colporteurs et autres revendeurs qui fréquentent les marchés de la sous-préfecture et du département. Le chiffre d'affaires mensuel du secteur habillement est, à lui seul, estimé à 9 % du chiffre d'affaires de l'ensemble des activités informelles recensées dans la commune. Le montant des impôts et des taxes payés par ce secteur est estimé à 6 millions par mois, une somme à la fois non négligeable pour les caisses de la commune mais très modeste rapportée au volume d'affaires du complexe, à peine plus de 1 %.

---

<sup>12</sup> Il a été montré ailleurs que les dépenses alimentaires moyennes des ménages s'accompagnaient elles-mêmes de situations extrêmement variées au sein des familles : la prise de repas à l'extérieur, non loin des lieux de travail, est ainsi un moyen pour les chefs de ménage d'éviter la prise en charge d'une dépense collective.

## *Logement*

Estimées à 2 500 millions de francs en 1996, les dépenses d'habitation constituent aussi un poste important de consommation pour les ménages. Des sociétés immobilières se sont installées à San Pedro, dès la très forte croissance démographique consécutive à l'essor des activités portuaires. Les premiers terrains furent aliénés par bail emphytéotique, une part étant détenue par la SICOI dans les quartiers du Lac et Poro, et par la SOGEFIHA à Séwéké et Zone Industrielle. Les sociétés immobilières privées, venues plus tardivement, se sont implantées pour la plupart au Bardo, à Poro-Cité et à Balmer-Corniche. En raison du marché constitué par les populations à faible niveau de revenu, l'essentiel des réalisations de ces établissements s'est concentré sur des logements économiques. En 1996, le tiers exactement des chefs de ménage étaient propriétaires de leur logement, 61 % étant locataires et 4 % vivant dans des logements de fonction. Une telle répartition des statuts d'occupation tient d'une part, au caractère récent du peuplement urbain, et d'autre part, aux incertitudes foncières ; l'appropriation des lieux de résidence est encore loin d'être réalisée. Comparé à celui d'autres grandes villes ivoiriennes, le loyer moyen mensuel tel qu'il ressort des enquêtes, soit 15 500 francs environ, pourra sembler abordable. Il est de 2 400 francs pour l'habitat précaire, de 8 000 francs pour l'habitat en cour commune, de 15 800 francs en logement individuel, et de 71 000 francs en immeuble collectif. Les logements les plus coûteux sont localisés dans les quartiers résidentiels de haut standing, comme Nitoro soit 88 000 francs pour les locataires enquêtés, et Balmer-Corniche. Les moins chers se situent dans les quartiers précaires Soleil et Bardo soit respectivement 1 190 et 2 800 francs. Le nombre moyen de pièces par logement est de 2,3 ; il est moins élevé dans des quartiers pauvres de 1,8 à Victor-Ballet-Sotref et plus élevé dans des quartiers à population aisée soit 4,3 pour Balmer-Corniche. Ces frais de logement pourront apparaître somme toute modeste une fois rapportés à ceux que supportent les ménages d'autres villes. Il n'en est rien, une fois rappelé (cf. chapitre 1.2.) que l'habitat est majoritairement précaire, dépourvu de sanitaires, de desserte en eau et électricité, de voies d'accès, de sorte que le ratio entre les charges locatives et les coûts effectifs de production des logements sont extrêmement élevés. Selon l'enquête BNETD (1996), 65 % des ménages vivent dans des habitations précaires, 8 % dans des logements de cour, 26 % seulement en habitat individuel et 2 % en immeubles collectifs. Par ailleurs, 31 % des habitations sont de type "entrer-coucher", et 31 % ne comptent que deux pièces.

## *Activités socioculturelles*

Les ménages consacrent environ 2,2 milliards aux activités de loisirs, soit 5 % de la part totale consacrée à la consommation. Le résultat ne doit pourtant pas tromper, car l'essentiel des dépenses est réalisé par les ménages aisés, le coefficient budgétaire est de 13 % à Balmer par exemple, et d'à peine 2 % dans les zones rurales de la commune et que la structure par poste atteste de fortes discriminations à l'accès aux loisirs de type culturel. Il existe très peu d'infrastructures socioculturelles à San Pedro : notons parmi celles-ci la salle des fêtes gérée par la municipalité, une salle polyvalente Georges Sangaré offerte par le Rotary club en février 1993 et un centre culturel. La commune compte pour seul complexe sportif le stade Auguste Denise, construit en 1980 par l'ARSO, qui comprend un terrain de football (l'équipe Séwé Sport de San Pedro évolue en première division), deux terrains de handball, deux terrains de volley-ball et une piste d'athlétisme. Par ailleurs, trois cours de tennis existent dans d'autres localités de la commune. Il a enfin été dénombré 22 salles de vidéo et jeux dont la valeur ajoutée annuelle est estimée à 29 millions ; la location de cassettes compte cinq établissements dont la valeur ajoutée annuelle est de 5 millions (les données sont très probablement sous-estimées).

**Tableau 31. Postes de dépenses des ménages relatifs aux loisirs**

Postes de dépenses	%
Night-club, dancing	6
Bars, buvettes	8
Plages, piscines	13
Journaux, romans	22
Disques, cassettes	14
Jeux	2
Cinéma, sports	3
Tabac	22
Autres	8
Ensemble	100

*Source : Ecoloc 1997*

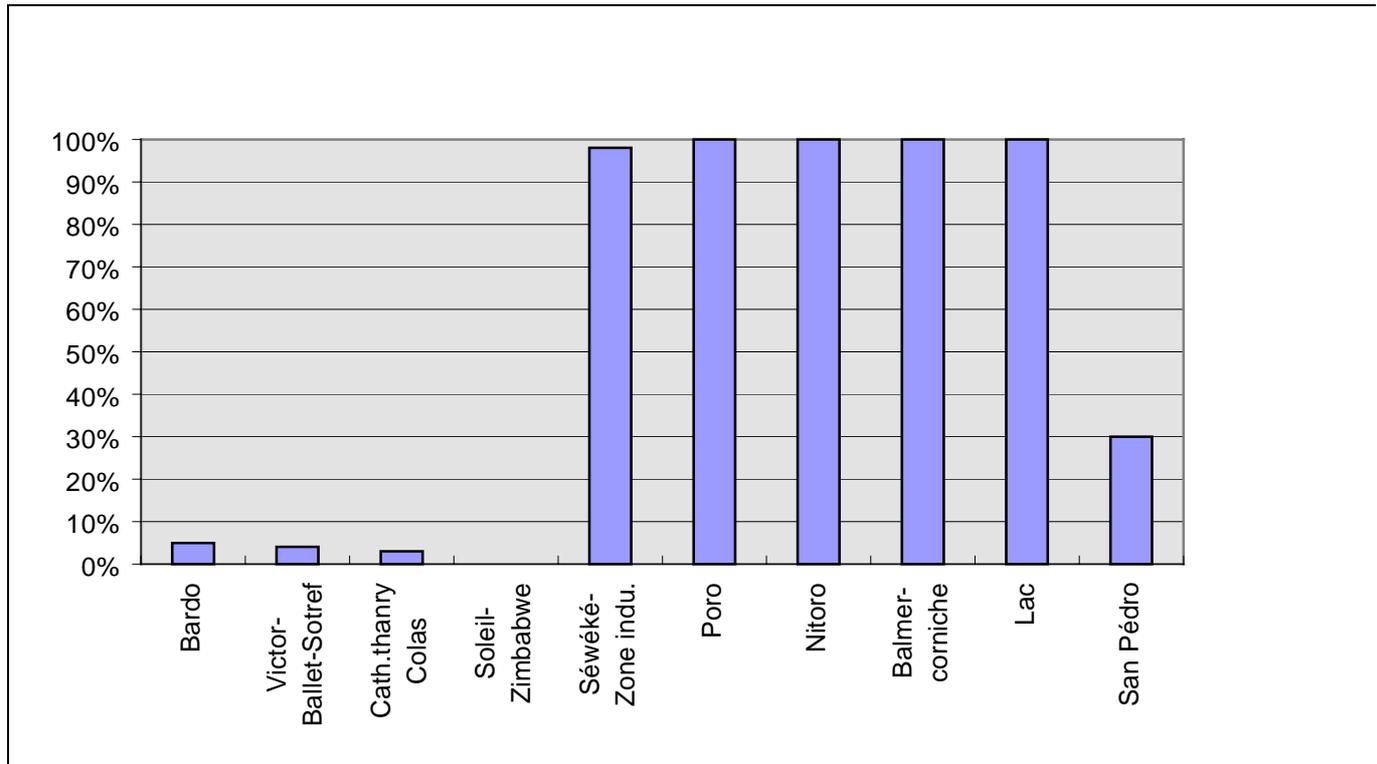
L'ensemble est particulièrement modeste pour une population comptant 150 000 habitants dont la majorité est d'âge scolaire. Les jeunes sont toutefois organisés en associations, les plus importantes étant la Jeunesse citadine, la Jeunesse communale rurale et l'Union communale des jeunes, celle-ci étant l'émanation des associations des jeunes des quartiers et des villages de la commune. A côté de ces groupements, d'autres mouvements et associations de jeunes se sont constitués, à caractère distractif, social ou éducatif. Ce sont par exemple les Foyers féminins et les Centres sociaux, les Scouts, trois districts et plus de 300 membres, les Cœurs vaillants et âmes vaillantes, le Club d'animation culturelle du Sud-Ouest. En pratique, les groupements à caractère confessionnel jouent un rôle central dans l'animation socioculturelle et, plus généralement, dans l'entretien des liens sociaux entre les communautés d'origine différente. Toutes les congrégations religieuses sont représentées à San Pedro : les catholiques (trois églises), les musulmans (quatre mosquées), et les protestants avec neuf lieux de culte. On signalera la contribution de multiples associations d'originaires et de quartiers dans l'animation culturelle ; leur activité dans ce domaine paraît être indispensable au plan de la socialisation des jeunes générations. Elles apparaissent comme autant d'intermédiaires naturels, et de premier rang, pour assurer le lien avec la municipalité en matière de mobilisation de la jeunesse urbaine, de diffusion des informations, de vulgarisation des pratiques de prévention du virus HIV.

### **5.3. L'accès aux services communs Un enjeu majeur pour la politique municipale**

#### ***Eau potable***

La ville est alimentée à partir du fleuve San Pedro, le système d'adduction d'eau étant sous la gestion de la SODECI. Cette eau représente 65 % du volume total d'eau consommée par les ménages. La distribution est assurée par trois réservoirs d'eau fonctionnels de 3 500 m<sup>3</sup> et d'environ 100 kilomètres de linéaire de réseau de distribution, et 2 kilomètres de linéaire de réseau de refoulement. Le réseau de distribution d'eau potable ne couvrant pas toute la ville, une bonne partie des ménages situés dans les quartiers périphériques et non lotis continuent à s'approvisionner en eau non traitée : eau de puits, de pluie ou de surface. Le nombre des branchements et d'abonnés s'élevait respectivement à 4 987 et à 4 530 courant 1994.

Figure 6. Ménages ayant accès à l'eau potable par quartier



La distribution d'eau potable dans la ville reste très insuffisante comme on pourra s'en convaincre sur le graphique ci-dessus. Moins du tiers des ménages disposent en effet d'eau potable dans le logement lui-même ; il s'agit d'habitants de quartiers aménagés et de quelques familles de quartiers précaires qui, situés au voisinage de quartiers résidentiels, bénéficient de compteurs et de l'usage de tuyaux de distribution. Dans la partie rurale de la commune, les villages sont desservis par des puits et des forages. Un ménage dépense en moyenne 2 013 francs pour son approvisionnement en eau potable, cette moyenne masquant une fois encore de fortes dispersions entre les habitats individuels et collectifs des quartiers de bon standing, soit une dépense située entre 7 000 et 11 000 francs et les habitats de cour des quartiers précaires, soit de 300 à 1 500 francs : les ménages de ces derniers quartiers n'utilisent l'eau potable que pour boire ou faire la cuisine ; ils utilisent plutôt l'eau de puits pour les autres tâches qui sont de loin les plus consommatrices en eau.

### *Assainissement*

Le site de San Pedro est caractérisé par deux phénomènes environnementaux importants : la présence de nombreuses et vastes zones marécageuses et la présence d'une cordillère de collines séparant la ville du littoral marin, comportant deux embouchures sur la mer. La ville, qui elle-même est un plateau, est située au milieu de ces zones. Compte tenu de la pluviométrie de la région soit 118 jours de pluie par an, 1 700 mm de pluviométrie annuelle moyenne, les inondations sont fréquentes et difficiles à maîtriser : les lits des lacs, des lagunes et des rivières débordent régulièrement. La commune s'est dotée de deux types d'assainissement, l'un relevant de l'initiative publique, l'autre de celle des ménages. L'assainissement de type collectif tient pour l'essentiel à la production de réseaux lors des opérations d'ensembles immobiliers ; il est

constitué de canalisations, et de 37 stations de traitement des eaux usées avant leur rejet dans les plans d'eau : tel est le cas pour les quartiers Séwéké construit par la SOGEFIHA, Sonouko construit par la SICOGLI, Poro et Zone industrielle. Il existe parallèlement un réseau de canalisations avec rejet direct dans les plans d'eau, sans épuration. D'une manière générale, ces réseaux sont actuellement hors d'usage ; leur curage, assuré à l'origine par les sociétés immobilières, n'a plus été pris en charge après leur fermeture. Seules les canalisations de la zone industrielle subsistent du fait de l'entretien effectué par les entreprises.

L'assainissement individuel existe dans les quartiers tels que Bardo Sud, Sotref et Zimbabwe. Il s'agit alors de fosses septiques et de puits perdus individuels, dont la vidange est assurée par des opérateurs privés. En 1996, selon l'enquête effectuée par le BNEDT, 66 % des ménages utilisaient un assainissement par latrines traditionnelles, 23 % par des évacuations à l'égoût, et 11% par des fosses septiques. Les latrines traditionnelles dominent bien sûr dans les quartiers d'habitats précaires et dans les cours communes ; les fosses septiques et l'évacuation à l'égoût dominent dans les quartiers d'habitations individuelles et les immeubles collectifs. Bon nombre des ménages de la ville n'ont d'autre choix que d'utiliser les espaces communs à proximité des habitations, ce qui aggrave l'insalubrité de la ville.

Le ramassage des ordures ménagères est assuré par les services techniques de la Mairie de San Pedro. Celle-ci est subdivisée en six zones de tournées : Sonouko (Lac), Poro, Séwéké, Balmer-Nitro, marché du Bardo en construction, marché principal provisoire. La collecte se fait chaque jour du lundi au vendredi. Au total, il est effectué six sorties par jour et par véhicule. Toutefois, certains quartiers ne bénéficient pas du ramassage faute de voies d'accès praticables. Les ordures ménagères sont alors déversées à même le sol, avant d'être récupérées dans les bas-fonds des quartiers Cité-Poro, Séwéké et Bardo et évacuées à environ 2 km de la ville. Les décharges actuelles n'étant pas aux normes minimales de salubrité, une nouvelle est en construction qui devrait bientôt être mise à la disposition des habitants.

### ***Electricité***

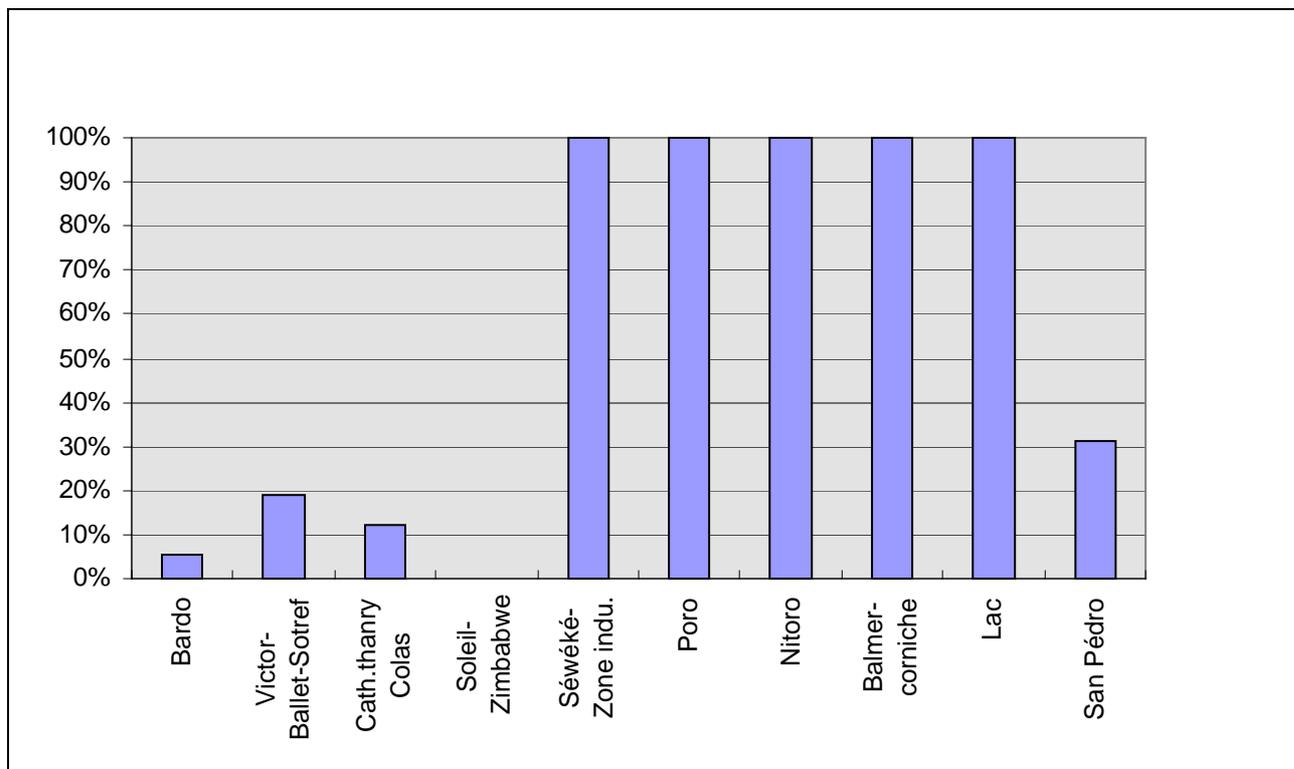
La desserte de la ville en électricité est restée dans un état de sous-développement extrême, en particulier jusqu'en 1986, la situation s'étant quelque peu améliorée depuis lors. Actuellement la distribution d'électricité est assurée par le réseau national interconnecté. En 1994, la ville disposait d'un réseau linéaire basse tension de 91,24 kilomètres et d'un réseau moyenne tension de l'ordre de 155,56 kilomètres. L'éclairage public était assuré par 1 119 points lumineux. En juin 1996, la CIE de San Pedro comptait 6 076 abonnés répartis en 5 989 abonnés en basse tension, et 87 en moyenne tension. A cette même date, la consommation de l'électricité se présentait de la façon suivante :

**Tableau 32. Consommation d'électricité à San Pedro**

Service	Haute tension (kWh)	Basse tension (kWh)
Total	26 473 572	10 966 613
Particuliers	25 217 545	6 592 387
Administration	1 201 381	1 403 039
Commune	546 646	2 971 187

*Source : EECI, services locaux*

Figure 7. Ménages ayant accès à l'électricité par quartier

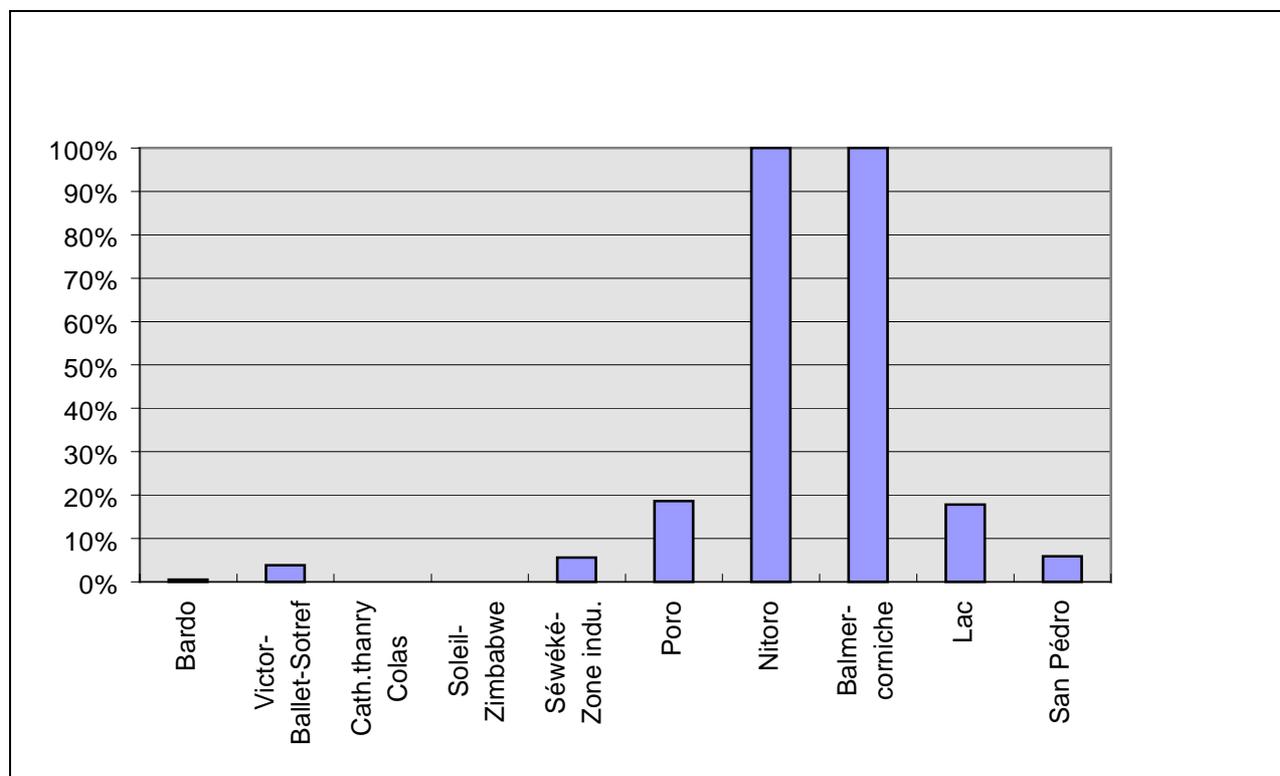


Jusqu'à ce jour, certains quartiers ne sont pas équipés de réseau d'électricité faute d'une mise en valeur des lots. Bien qu'un programme d'extension du réseau basse tension, moyenne tension et d'éclairage public soit actuellement en cours, le mode d'éclairage utilisé par nombre de ménages de la commune reste la lampe à pétrole soit 29 %, l'électricité étant utilisée par à peine le tiers des ménages de la commune ; il s'agit également des familles des quartiers résidentiels, ainsi que de ceux bénéficiant de dérivations multiples à partir de gros compteurs posés à proximité. Pour ces derniers, l'accès à l'électricité se fait par ampoule et prises électriques comme dans les marchés. Au total, la dépense moyenne mensuelle en courant électrique s'élève à 2 946 francs, les ménages des quartiers précaires déboursant moins de 1 000 francs, ceux des quartiers de bon standing payant entre 20 000 et 35 000 francs.

### *Téléphone*

En avril 1994, il était recensé en ville 1 648 abonnés au téléphone, administration et particuliers confondus. La capacité du réseau de sortie en transport est de 2 912 paires dont 448 paires en distribution directe, et 2 464 paires rejoignant six sous-répartiteurs. Tous les quartiers lotis sont ainsi desservis. L'équipement reste cependant très insuffisant, en quantité et en qualité, compte tenu de la demande forte en télécommunication des unités industrielles de San Pedro et plus généralement des opérateurs privés. La difficulté extrême des liaisons téléphoniques à San Pedro fait partie des obstacles premiers mentionnés par les entrepreneurs, bien que ceux-ci aient pris individuellement leurs dispositions pour assurer leurs besoins, du moins en communications intra et interurbaines. En revanche, les difficultés restent entières pour les besoins en connexions internationales, indispensables pour les unités d'exportation.

**Figure 8. Ménages disposant d'un téléphone dans le logement par quartier**



Pour les ménages, le téléphone demeure un bien d'équipement de luxe, le taux des abonnés au téléphone urbain étant inférieur à 10 %. Plus encore que pour les autres services, les disparités d'accès par quartier sont ici considérables.

### ***Transport***

Les transports sont le troisième poste de dépenses des ménages de San Pedro. Ceux-ci y consacrent 11 % de leur budget, soit une part supérieure de 2 points à celle des populations d'Abidjan, ce qui représente un chiffre d'affaires de 4,4 milliards pour les opérateurs de ce secteur. Les frais de transport en taxi représentent 27 % des charges totales du poste transport et communication, tandis que les frais de déplacement hors de la ville comptent pour 35 % de ces charges. Les services intra-urbains sont assurés par des véhicules à cinq places, l'activité générant un chiffre d'affaires d'environ 2,5 milliards de francs, ce qui représente quelque 20 millions de personnes transportées annuellement, soit une moyenne de 200 personnes par jour et par taxi. Au titre des déplacements intra-urbains de marchandises, principalement employés par les opérateurs du secteur informel, le transport par charrettes génère une production d'environ 300 millions de francs

**Tableau 33. Postes de dépenses des ménages relatifs aux transports et communications**

Postes de dépenses	%
Transport des enfants	9
Taxis	27
Transport fluvial	1
Carburant	10
Réparation et entretien	3
Téléphone, timbres	14
Voyages	35
Ensemble	100

Source : Ecoloc 1997

De l'avis des propriétaires des véhicules urbains, le rendement de leurs activités pourrait être plus élevé si les routes étaient bien entretenues, si tous les quartiers étaient accessibles et si les charges d'entretien étaient moins élevées. De fait, le secteur qui est l'un des lieux privilégiés d'investissement des salariés de la ville, est l'un des plus affecté par le déficit de production et d'entretien du réseau de voies principales et secondaires, de sorte que les syndicats ne dénombrent que 330 taxis, les statistiques municipales donnent des chiffres largement divergents, soumis à une charge fiscale annuelle d'environ 77 millions. Le transport inter-urbain de voyageurs est, pour sa part, assuré par des bâchés desservant le département, par des minicars pour les parcours régionaux et par des cars reliant la commune au reste du pays et aux pays limitrophes. Les opérateurs du transport inter-régional offrent près de 9 000 places, la moitié en véhicule de moyenne capacité (180 "badjans" de 22 places en moyenne). La production de cette activité, dont l'envol est manifeste depuis l'ouverture de la côtière reliant Abidjan à San Pedro, s'élève à 7,2 milliards de francs.

L'activité de transport : voyageurs et marchandises compris, occupe près de 1 900 employés et son chiffre d'affaires total s'élève à 21 milliards dont 10 milliards ont été réalisés par le secteur moderne, on a rangé ici les gros porteurs de marchandises, ainsi que les cars de voyageurs et 11 milliards pour le secteur informel<sup>13</sup>. Les consommations en carburant et frais d'entretien des véhicules se montent à 7,6 milliards, la valeur ajoutée étant estimée à 12 milliards. Les opérateurs du transport contribuent pour près de 347 millions au titre des taxes et impôts divers, et souscrivent pour 1,7 milliard de polices d'assurance. Le cumul des cotisations syndicales s'élève à près de 164 millions. Tant pour les opérateurs que pour la municipalité, le secteur ne se porte cependant pas aussi bien que ces quelques données ne le laissent penser. En effet, l'absence d'une gare centrale pour le transport des voyageurs, de statistiques exactes sur l'activité, d'un contrôle efficace du transport des marchandises, entraîne des pertes de recettes communales non négligeables. A ce jour, les cars et camions divers ne payent pas de taxes de stationnement à la Mairie; les recettes de taxes sur les charrettes s'élèvent à 3 millions, contre 9,9 millions qui pourraient être recouvrées selon les estimations faites au cours de l'étude et les propriétaires de petits outils de transport de marchandises, type "brouettes" ne sont pas soumis à taxation, ce qui provoque le mécontentement des propriétaires de charrettes. En ce qui concerne les investissements en équipements lourds, les transporteurs se plaignent du monopole de la SAFCA dont les conditions de crédit sont jugées difficilement supportables, et du contrôle de l'accès aux crédits par un pool d'opérateurs importants.

<sup>13</sup> La répartition est certes discutable, puisqu'elle insère dans l'informel des unités de taille intermédiaire qu'il aurait été loisible d'intégrer dans le secteur moderne.

#### 5.4. Education et santé : Une évidente priorité pour l'amélioration des infrastructures et des services

La moitié de la population de la commune, soit quelque 70 000 habitants, a moins de 16 ans. Toutefois, en 1997, moins de 30 000 élèves étaient inscrits dans les cycles préscolaires, primaires et secondaires, 83 % d'entre eux fréquentant des établissements publics. Les charges globales des ménages liées à l'éducation scolaire : fournitures, repas, transport, coûts d'inscription officiels et parallèles, tenues, etc., représentent une dépense totale annuelle estimée à 1 977 millions, soit 5 % de leurs dépenses totales.

On doit souligner que les effectifs inscrits dans le cycle secondaire à San Pedro sont, en proportion de la population scolarisable, très inférieurs à ceux des villes de même taille. En outre, les données relatives à l'évolution des effectifs dans l'enseignement secondaire, notamment dans le public, mettent en évidence une tendance à la stagnation sur la période 1990-1996. Ce qui traduit à la fois une nette sous-scolarisation des enfants des catégories les plus démunies, en particulier des filles, ainsi qu'une "évasion" des fils et filles de catégories moyennes et supérieures prompts à inscrire leurs enfants hors de San Pedro, et plus particulièrement à Abidjan, l'école française est par exemple saturée, l'enseignement à distance est largement utilisé. Le déficit, en qualité et quantité, de l'offre scolaire semble bien être la cause première des réticences des familles aisées, expatriées comme ivoiriennes, à rester durablement à San Pedro, et à faire de cette ville un simple moment du parcours professionnel et d'accumulation économique. Ces réticences répondent du reste à celles qu'expriment bon nombre d'enseignants statutaires de l'éducation nationale ivoirienne, en quête d'affectations dans des villes moins coûteuses. L'apport de la Mairie au système éducatif, ainsi que celui des opérateurs externes et internes, est principalement dirigé vers la construction et la réhabilitation des édifices scolaires. Le montant des dépenses de la Mairie consacrées à l'éducation représente annuellement 7,5 % du budget communal. L'Inspection régionale de l'enseignement primaire perçoit pour sa part annuellement 9 millions de francs en crédits de fonctionnement.

Tableau 34. Postes de dépenses des ménages relatifs à l'éducation

Postes de dépenses	%
Scolarité, Inscription	39
Livres, fournitures	39
Tenues	11
Cantines	7
Autres	4
Ensemble	100

Source : Ecoloc 1997

L'amélioration du service éducatif primaire et secondaire, qui implique un effort conjoint des autorités municipales et des opérateurs externes, est à l'évidence nécessaire à divers titres. Elle est d'abord la condition d'une amélioration de l'efficacité productive de la main-d'œuvre du secteur informel, on a déjà vu le faible niveau éducatif des petits opérateurs de la commune, tandis que divers travaux ont montré l'importance de ce facteur, en particulier l'enseignement primaire, dans leur réussite professionnelle, autant que celle du secteur moderne *via* une hausse de l'offre de travail qualifié. Elle est ensuite un moyen indispensable pour sédentariser les familles des personnels d'encadrement et des entrepreneurs et, partant, pour orienter leur

placement et leur consommation vers la ville. Elle est enfin un débouché potentiel encore peu exploré par les investisseurs privés. Le secteur éducatif local contribue néanmoins directement, en particulier par le biais de son Lycée professionnel préparant aux métiers du bâtiment et des travaux publics, et de son Centre de formation professionnelle<sup>14</sup> orienté vers la mécanique générale et l'automobile, ainsi que la construction métallique, à fournir à l'économie de la ville une main-d'œuvre locale qualifiée sur ces segments. Il reste que les effectifs inscrits dans ces cycles d'enseignement demeurent faibles. Avec une capacité de 430 élèves, le Lycée professionnel ne comptait par exemple que 223 élèves au cours de l'année scolaire 1995-1996 : San Pedro n'échappe pas aux difficultés d'adéquation entre la formation professionnelle et l'emploi, au sous-équipement de ses centres spécialisés et aux arbitrages de familles optant plutôt pour l'inscription des enfants dans la capitale économique.

**Tableau 35. Postes de dépenses des ménages relatifs aux soins de santé**

Postes de dépenses	%
Médicaments modernes	61
Médicaments traditionnels	4
Consultations curatives	5
Hospitalisations	20
Consultation préventive vaccination	3
Consultations traditionnelles	1
Autres	6
Ensemble	100

*Source : Ecoloc 1997*

Les structures publiques de santé mises à disposition des ménages de San Pedro sont composées du Centre Hospitalier Régional (CHR), du centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI), de dispensaires urbains, du Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU), du district de santé rurale, de l'antenne d'hygiène et de la pharmacie de la santé publique. Il y a peu d'infrastructures sanitaires privées : 3 cliniques et 18 infirmeries. Le marché de la santé, à la manière de celui de l'éducation, s'adresse peu aux catégories supérieures dont les dépenses sont pour l'essentiel effectuées à Abidjan, soit environ 300 millions de francs en soins de santé faite à Abidjan, contre environ 80 millions dans la commune de San Pedro. Par ailleurs, et pour l'ensemble de la commune, la dépense totale annuelle en médicaments est de l'ordre de 1 400 millions de francs, soit moins de 10 000 francs par habitant, ce montant ne prenant pas en compte les achats de médicaments traditionnels. La dépense totale de l'ensemble des ménages en soins de santé de toute nature est pour sa part de 2,3 milliards, les frais de produits pharmaceutiques en représentant un peu plus de 60 %.

En 1996, les structures publiques ont enregistré 115 000 consultations dont 65 % dans le district de santé rurale et 19 % dans le Centre Hospitalier Régional, soit une consultation pour sept habitants environ. Les trois cliniques privées déclarent réaliser un chiffre d'affaires agrégé de 100 millions, tandis que les infirmeries privées déclarent réaliser une valeur ajoutée moyenne totale de 30 millions de francs et reversent pour 25 millions de salaires. On se convaincra, au regard de ces quelques données, de l'étroitesse du marché de la santé, ou plus précisément du désajustement considérable entre le système d'offre et de la demande effective de soins de santé. Bien au-delà de sa justification sociale, l'amélioration de la qualité des prestations accomplies par les structures sanitaires existantes et du nombre de ces structures est une composante directe

<sup>14</sup> Il a formé 160 artisans du bâtiment aux techniques du jeobéton, avec le soutien du FDFP.

du développement urbain présent et à venir, et ce pour les raisons semblables à celles exposées pour l'éducation. S'il est exact que l'ouverture de la côtère a d'une part accru la fréquentation des structures du district de santé rurale, le nombre des consultations au DSR est en effet passé de 37 104 à plus de 74 000 entre 1995 et 1996 et qu'elle a ainsi participé à la baisse de fréquentation du centre hospitalier, soit 19 364 consultations en 1995 contre 4 193 consultations pour les six premiers mois de l'exercice actuel, il reste que les équipements, l'accueil, les coûts informels et la nature des services sont à mettre au débit de l'offre de soins, et qu'ils entretiennent la défiance tant parmi les couches urbaines défavorisées que chez les catégories aisées. De ce point de vue, seules les stratégies de réponse diffèrent : ceux-ci ont plutôt recours à l'automédication et aux thérapeutiques mixtes, ceux-là aux circuits plus performants d'Abidjan.

Les coûts d'hospitalisation au CHR de San Pedro sont nettement moins élevés que ceux des structures de santé comparables à Abidjan et, semble-t-il, d'autres villes de même taille. On notera cependant que le centre hospitalier est très faiblement pourvu en matériels de soins et en consommables de base, à commencer par les tests VIH, rarement disponibles alors que le taux de séroprévalence serait de 9,5 % chez les femmes enceintes<sup>15</sup>. La structure des coûts d'hospitalisation hors médicament, dont l'achat revient aux patients est répartie entre l'Etat qui en assume 60 % via le paiement des salaires et le budget général de fonctionnement, les organismes internationaux qui assurent 5 % des besoins de financement, enfin les malades eux-mêmes qui règlent 30 % des dépenses engagées à travers les frais de séjour. Signalons surtout la très faible fréquentation du centre hospitalier, déjà aperçue, imputable pour partie aux déficits en effectifs et en qualité d'accueil et de soins dispensés, et dont la conséquence est d'élever les frais fixes par malade. En revanche, la tendance est à la surprescription en médicaments : le montant moyen des dépenses en produits pharmaceutiques prescrits est de 50 % supérieur à celui de l'Hôpital de Treichville.

## **6. L'ACTION LOCALE DES AUTORITES**

### **Comptes de l'Etat et de la municipalité**

#### **6.1. L'Etat et son territoire**

##### **De l'aménagement planifié à la décentralisation et à la déconcentration**

L'aménagement du territoire est devenu très tôt l'un des principaux moyens d'une maîtrise publique du développement économique et social ivoirien, visant au respect des équilibres régionaux, à la sauvegarde de l'unité nationale et à une redistribution étatique des ressources de base et des moyens financiers. Les actions de l'Etat en matière d'aménagement ont longtemps procédé d'une vision sectorielle et centralisatrice principalement tournée vers l'équipement en infrastructures et la confection de projets régionaux de développement, l'un et l'autre misant sur un contrôle public du processus d'intégration spatiale des économies locales. La crise des finances publiques, et le peu de rentabilité des opérations de planification régionale, ont conduit à une profonde révision des politiques publiques dans ce domaine. L'Etat intervient désormais à l'échelon local à travers la déconcentration et la décentralisation. La première consiste en un renforcement significatif des organes de l'administration centrale représentés localement, auxquels sont délégués l'autorité, la compétence et les moyens d'action. La seconde confère des pouvoirs de décision à des structures représentatives à l'échelon local, autonomes et distinctes de celles de l'Etat. Contrairement à la déconcentration qui reste l'un des moyens d'une action

---

<sup>15</sup> Cf. Sida et secteur de santé : le cas de la Côte d'Ivoire, Abidjan, 1997, UE-CIDEF-Ministère de la Santé Publique, p. 174 .

publique directe sur le développement régional, la décentralisation est une stratégie misant sur la participation des collectivités locales, dotées de la personnalité juridique, à leur propre développement. L'Etat distingue ainsi entre les affaires qui, présentant un intérêt national, restent de son seul ressort et sont prises en charge par son administration déconcentrée et celles qui, engageant des intérêts locaux, doivent être laissées à la gestion des collectivités. Le titre 10 de la Constitution ivoirienne prévoit du reste l'existence des collectivités territoriales à plusieurs niveaux : régions, départements, sous-préfectures, cantons et communes. Actuellement, la Côte d'Ivoire est administrativement organisée en 16 régions, 58 départements, 231 sous-préfectures et 196 communes plus la ville d'Abidjan.

La décentralisation s'est renforcée à partir de 1980, avec la création de 37 nouvelles communes et, simultanément, la promulgation des principaux textes définissant l'organisation communale. L'engagement de l'Etat en faveur de la communalisation vise trois objectifs essentiels soit : le rapprochement de l'administration du citoyen par création de structures décentralisées aux niveaux régional et local ; dans ce cadre, la commune se voit attribuer un certain nombre de compétences relevant auparavant de l'administration centrale (état civil, maintien de l'ordre, sûreté, salubrité publique, etc.) ; la participation du citoyen à la désignation démocratique des organes chargés de le représenter localement, afin d'associer les habitants à la gestion de leurs propres affaires ; le développement économique et social, en favorisant l'équipement des zones urbaines à un meilleur coût, par exemple *via* des marchés confiés à des entreprises locales et en assurant un aménagement du territoire plus conforme aux intérêts des agglomérations et de ses habitants, par exemple *via* un transfert d'une partie des charges d'urbanisation aux collectivités locales.

La redistribution des compétences entre l'Etat et les collectivités locales a été définie en novembre 1982 : l'Etat assure par exemple l'aménagement des zones d'extension urbaine, les communes supportent la rénovation et la gestion des quartiers existants.

Au cours de la période 1991-1995, les communes de Côte d'Ivoire ont mobilisé une masse budgétaire de plus de 205,5 milliards de francs. Parallèlement aux investissements réalisés sur des ressources propres, les communes ont aussi bénéficié de financements non négligeables inscrits au budget de l'Etat, ou mis à disposition par des bailleurs de fonds, comptant pour un total de 35 milliards. En 1996, le personnel permanent de l'administration locale est de 12 500 agents, dont 710 fonctionnaires. A l'issue des élections municipales tenues en février 1996, ce sont 197 Maires et 6 656 Conseillers municipaux qui ont été portés à la tête des communes, et qui les géreront jusqu'en l'an 2 000.

L'échelon départemental s'étant révélé trop étroit en matière de mise en œuvre des actions publiques de développement, l'Etat ivoirien a dû créer par décret 92-276 du 21 avril 1992 des circonscriptions administratives nouvelles : les régions. Au terme de ce décret, la région a pour première mission l'animation des structures et des services de développement régional au travers des circonscriptions régionales de développement. Une deuxième mission tient à la coordination des services extérieurs régionaux, dans le souci d'une meilleure efficacité et d'un rendement efficient des services publics locaux. L'entité régionale est l'une des conséquences majeures de la révision de la problématique d'ensemble du développement : l'abandon de la politique d'investissements publics massifs par de coûteuses opérations d'aménagement du territoire, autant que la nécessité d'avancer vers un meilleur niveau de couverture locale ou d'autosuffisance de ces opérations, ont conduit à rechercher les moyens du développement dans un renforcement sensible du taux de participation des populations. La région, avec les unités de

base, communes et villages, devrait ainsi être autant de lieux de mobilisation locale, des volontés comme des ressources financières.

Les administrations déconcentrées sont pour la plupart des représentations des ministères techniques. Leurs attributions sont diverses, relevant de celles du ministère qu'elles représentent : elles sont d'abord chargées de la mise en œuvre de terrain des mesures de politique publique. Leur potentiel d'efficacité réside aussi dans le fait qu'elles sont des structures administratives de proximité aptes à gérer la médiation entre les habitants et l'Etat, à même d'identifier les attentes locales des populations, capables enfin de proposer des politiques de développement afin de les satisfaire. Il faut toutefois convenir que dans l'immédiat, l'administration déconcentrée ivoirienne joue plus un rôle d'exécutant des décisions élaborées, depuis Abidjan, dans une perspective de stabilisation macro-économique ; l'approche "top-down" reste dominante, et les remontées d'information sont rares, aucune initiative locale ne peut, par ailleurs, être prise sans l'accord du Ministère de Tutelle. Les problèmes vécus par les structures administratives déconcentrées de San Pedro sont, de ce point de vue, identiques à ceux que connaissent d'autres régions de la Côte d'Ivoire ; ils sont cependant plus apparents, dans la mesure où l'histoire, et la fonction économique présente de la commune et de la région, rappellent l'un comme l'autre l'emprise de la tutelle publique et l'ampleur des intérêts d'Etat qui s'y trouvent localement représentés.

De ce point de vue, les tendances sont fortes et elles orientent l'action publique vers : une déconcentration *a minima* dont l'effet premier est de reconduire l'extraversion des réseaux décisionnels ; la prise en compte des seuls centres économiquement utiles aux projets étatiques, dont la conséquence est de préserver le niveau des prélèvements financiers publics sur l'économie locale, au prix d'une omission du développement de l'économie locale elle-même et d'une amélioration du cadre de vie des populations ; une réduction du poids relatif des organes communaux dans les initiatives de développement local.

La ville de San Pedro est la capitale de la commune, de la sous-préfecture, du département et de la région du Bas-Cavally. Elle accueille à ce titre plusieurs directions et antennes régionales représentant la quasi-totalité des institutions administratives existant en Côte d'Ivoire. Celles-ci occupent au total près de 2 120 employés. Le nombre et la diversité de ces institutions témoignent du souci de faire de San Pedro un centre administratif régional, répondant ainsi à sa fonction d'entraînement économique des quatre départements composant la région, une telle décision n'a pas été sans conséquence, on l'a vu, sur l'évolution des villes voisines, notamment à Sassandra et Tabou qui ont été dépossédées des principaux leviers de leur dynamisme antérieur<sup>16</sup>. En revanche, le ratio d'encadrement administratif des populations est nettement inférieur à celui d'autres régions, en particulier dans les secteurs de production de services communs : sécurité, santé et éducation par exemple. Il ressort enfin de tous les avis recueillis que la collaboration entre l'administration déconcentrée et les organes municipaux est à ce jour peu développée. La conjonction du déficit des personnels d'Etat, et de communication entre ceux-ci et la Mairie, fait sans conteste partie des freins au développement local puisqu'il renforce la fonction d'intermédiaire et d'arbitre des institutions publiques centrales.

L'administration déconcentrée présente à San Pedro est composée de représentations régionales, de ministères et d'organismes publics, tels que trésor, impôts, douane, ANADER, etc.. Ne disposant d'aucune marge dans l'exercice de leur fonction, divers responsables de délégations ont estimé que la centralisation des décisions était l'un des freins majeurs à une administration

---

<sup>16</sup> Voir à ce sujet Guillaume A., Ibo J., Koffi N. (éds), Croissance démographique, développement agricole et environnement à Sassandra, Paris, Orstom-ENSEA-Gidis-CI.

efficace de la ville et de la région et s'accordent pour relever la nécessité d'une délégation plus forte et plus effective des pouvoirs. Il faut ajouter que les agents de ces délégations exercent dans des conditions peu propices au plein exercice de leur mission : la plupart des unités régionales disposent d'un budget annuel de fonctionnement inférieur à 1,5 million, ce qui est très insuffisant pour assurer l'entretien des bâtiments, des véhicules et plus généralement des moyens de travail qui sont le plus souvent vétustes et en mauvais état. On notera également l'absence de matériels informatiques ; pareillement, l'acquisition de fournitures de bureau, même élémentaires, doit faire l'objet d'une demande auprès de l'administration centrale. Conjugée aux lenteurs et lourdeurs des procédures administratives, cette situation constitue un obstacle au développement des activités économiques et explique que l'une des revendications principales des opérateurs privés réside dans l'amélioration des rapports avec les entités administratives locales. Les finalités concrètes de la déconcentration demeurent donc théoriques de sorte que, réduite à son expression formelle, celle-ci tend plutôt à ralentir les délais d'exécution des démarches.

L'un des rôles majeurs de l'administration déconcentrée de San Pedro tient à sa fonction de collecteur de recettes liées aux activités locales de production et surtout de transit, dont on a vu qu'elles figuraient parmi les plus importantes de la Côte d'Ivoire. Ainsi, les ressources collectées par les agents des douanes sur les exportations et les importations empruntant le port se sont élevées en 1996 à 65 milliards, tandis que les prélèvements de la Caistab sur le café et le cacao évacués avoisinaient 24 milliards de francs. La création du port a par ailleurs favorisé l'implantation d'établissements de services, de production, de transformation et d'exportation qui, au cours du même exercice, se sont acquittés d'un montant de 14 milliards versés à l'Etat au titre d'impôts divers. Au total, la pression fiscale (recettes fiscales/produit intérieur local) de l'Etat sur l'économie de San Pedro est très élevée, et avoisine 45 % pour l'exercice sous revue, soit plus de deux fois le taux de prélèvement national. Encore l'indicateur n'a-t-il que peu de signification économique, puisque plus de la moitié du prélèvement s'opère sur des valeurs ajoutées produites hors de l'espace économique local.

## **6.2. Economie locale et investissements publics : un net désengagement au détour des années 1980**

Au lendemain des indépendances, l'Etat ivoirien s'est fortement engagé dans l'ensemble des domaines relatifs à l'aménagement urbain : création d'infrastructures, de superstructures et production de services à l'échelon local, soit par investissement direct, soit par des programmes d'investissement exécutés, sur fonds publics, par des sociétés d'Etat chargées d'en amortir le coût par une tarification adaptée : eau, électricité, téléphone, etc. La croissance économique des années 1970 a permis de financer l'équipement des villes, en grande partie sur des ressources nationales adossées aux prélèvements tirés des exportations agricoles, ou sur un endettement gagé sur ces ressources. L'aménagement urbain mené jusqu'au début des années 80, en particulier celui qu'exécute l'ARSO pour San Pedro, a ainsi été financé par un transfert d'une épargne rurale "forcée"<sup>17</sup> engrangée par la Caistab.

La plupart des infrastructures disponibles dans la commune de San Pedro ont été érigées avant la dissolution de l'ARSO en 1982, dans le cadre d'une programmation visant à assurer l'évacuation des productions régionales, à favoriser les investissements privés, et à accueillir en ville une population de travailleurs et de cadres durablement insérés dans l'activité d'exportation et de transformation.

---

<sup>17</sup> Mahieu F.-R. (1990), Les fondements de la crise économique en Afrique, Paris, l'Harmattan.

Dans ce cadre, les principales réalisations concernent : la construction du port de San Pedro, dont les travaux ont été réalisés entre mars 1968 et novembre 1971 (une extension ayant été menée de mai 1977 à novembre 1979) sous le contrôle du Bureau Central d'Etudes d'Outre-Mer (BCEOM) et de Rhein Rhur Ingénieur (RRI) pour un coût total de près de 16 milliards de francs ; l'édification du site urbain, création des voies bitumées, construction de logements par la SICOGI et la SOGEFIHA, infrastructures éducatives et sanitaires, desserte aéroportuaire, entièrement financé pendant l'ère de l'ARSO ; les connexions entre la ville et sa région, matérialisées par la réalisation de trois axes routiers principaux : soit l'axe San Pedro, Sassandra ; l'axe San Pedro, Grand Béréby reliant le port à cette dernière agglomération ainsi qu'à Tabou ; enfin l'axe San Pedro, Soubré, Issia favorisant les relations économiques entre la ville et le Nord-Ouest du pays et dans l'attente d'un éventuel prolongement jusqu'au Mali voisin, qui conférerait au port une vocation internationale.

De nombreuses pistes se sont par la suite greffées sur ces axes majeurs, désenclavant une bonne partie des zones de production forestière et cacaoyère et des campements qui les environnent. Rappelons qu'avant l'ARSO, les quelques voies existantes dans la région, des pistes sommaires souvent isolées les unes des autres, avaient été ouvertes par les exploitants forestiers.

Jusqu'au début des années 1980, un équipement urbain de qualité a été conçu et financé par l'Etat, contribuant largement à stimuler l'investissement productif. La décennie suivante a néanmoins fait apparaître la triple limite de cette urbanisation "par le haut". D'une part, la crise des finances publiques excluait que l'Etat soit en mesure de supporter sur ses fonds propres l'entretien des équipements et les investissements additionnels nécessaires pour accompagner la croissance urbaine. D'autre part, la structure socio-économique de la population citadine a vite échappé à la programmation initiale : conversion d'une migration de travail en une migration de peuplement, turn-over élevé des catégories sociales intermédiaires, de sorte que l'édification des infrastructures et services urbains se sont révélés peu adaptés aux attentes et aux revenus des ménages citadins. Enfin, l'épuisement des excédents de stabilisation suite au retournement des cours du café-cacao a ôté à l'outil portuaire et, plus généralement, au projet urbain visant à la valorisation du Sud-Ouest, sa priorité initiale. Votée en 1980, la loi relative à l'organisation municipale a donné l'occasion à l'Etat d'effectuer un repli vis-à-vis du financement de l'urbanisation ivoirienne, vers lequel tendait aussi les pressions extérieures : la décentralisation s'entend bien comme une réponse à l'ébranlement de l'assise économique de l'Etat<sup>18</sup>, et a conduit à l'introduction progressive de l'autonomie municipale et à une nette orientation du financement de l'investissement urbain par l'emprunt et les subventions extérieures.

La décennie 1980 est celle où l'Etat a invité les communes à prendre en charge leurs besoins d'investissement, soit sur fonds propres, soit en mobilisant des prêts ou des subventions dont elles sont les contractantes directes.

Plusieurs dispositions ont ainsi été prises afin de fournir aux communes les instruments juridiques de la décentralisation financière, parmi lesquelles on mentionnera : la loi 81-1129 portant régime financier des communes ; le décret 83-501 portant réglementation des conditions d'octroi des avals de l'Etat ; le décret 85-08 fixant les limites et conditions dans lesquelles les communes peuvent emprunter.

---

<sup>18</sup> " L'objectif d'une collectivité locale, c'est de décharger l'Etat ", mentionne ainsi le Ministre de l'Intérieur E.C. Bombet – cf. Fraternité Matin, 19 juillet 1993.

Une fois défini le cadre réglementaire, l'instrument central de l'emprunt local a été élaboré par un décret daté du 30 août 1989 instituant un Fonds de Prêts aux Collectivités Locales (FPCL). Par ailleurs, un compte d'affectation spéciale, le Fonds d'Investissement et d'Aménagement Urbain (FIAU) a également été mis en place par un décret d'avril 1992, dont l'objet est d'accorder des subventions aux communes pour leur permettre de réaliser des projets d'intérêt local.

**Tableau 36. Bilan des projets FIAU dans le Bas-Cavally  
(millions)**

		Nombre de projets				Coût	Financement		
Département	Commune	Programmé	Achevé	En cours	Non comm.	Projets	FIAU	Comm.	Décaissé
Ensemble		75	29	28	18	1358	999	359	528
San Pedro	San Pedro	13	3	2	8	292	166	126	104
	Gd Bereby	7	3	4	0	60	57	3	40
Sassandra	Sassandra	14	6	5	3	196	154	42	80
	Gueyo	1	1	0	0	10	10	0	10
Soubré	Soubré	17	8	5	4	310	224	86	94
	Buyo	2	0	1	1	37	33	4	10
	Gd Zatry	3	1	2	0	36	32	4	25
	Meadji	3	0	3	0	62	55	6	10
Tabou	Tabou	12	7	3	2	319	234	85	151
	Grabo	3	0	3	0	35	32	4	5

*Source: INS San Pedro*

Le fonds est alimenté par une dotation annuelle inscrite au BSIE, ainsi que par des emprunts et donations extérieures gérés par la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA). Pour 1993, une dotation de 1,6 milliard a été mise à disposition des FIAU ; de 1993 à 1996, la commune de San Pedro a reçu 103,8 millions sur ces financements. La politique actuelle tente de séparer les fonctions des FPCL et des FIAU en réservant les premiers au financement de projets à caractère productif, générant des recettes pouvant contribuer au remboursement des emprunts, et les seconds aux projets à caractère social.

Au cours des années 1980 également, la politique de l'Etat ivoirien en direction du monde urbain a pris la forme de Projets de Développement Urbain (PDU) et Municipal (PDM) incluant plusieurs composantes financées par les bailleurs de fonds internationaux. Les premiers ont concerné Abidjan et les grands pôles urbains, tandis que les seconds ont été centrés principalement sur les villes moyennes. A partir de 1985 quatre communes environ ont annuellement bénéficié du PDM ; la dépense moyenne d'investissement hors taxes de chaque intervention de type PDU et PDM a été, dans ces dernières années, de près de 5 000 francs par an et par habitant à Abidjan, et d'environ 10 000 francs pour l'ensemble des communes de l'intérieur bénéficiaires des programmes. Plus généralement, la mobilisation de fonds extérieurs aura été le principal ressort des réhabilitations et investissements entrepris à San Pedro depuis dix ans : financement en 1988 par la Banque mondiale (PSR) d'une remise en état de la voirie urbaine et communale pour un montant de 450 millions ; programme d'électrification financé en 1991 par la Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD) ; multiples opérations d'appui au développement, d'un coût total de 1,8 milliard, débloqué entre 1993 et 1997 dans le cadre du Programme de Développement des Communes Côtières (PDCC) ; construction et réhabilitation d'écoles primaires, de 1993 à 1996, sur les ressources du programme Education IV de la Banque

Africaine de Développement (BAD) ; financement d'un projet d'électrification par la Caisse Française de Développement en 1995. On notera enfin la construction entre 1995 et 1997 du port de pêche, d'un coût programmé de 7 milliards financé en grande partie sur fonds japonais ; suite à des difficultés apparues sur le terrain, son coût final a cependant atteint les 13 milliards. Ce projet, d'une superficie de 2,5 ha, permettra d'accueillir des armements semi-industriels et des flottilles artisanales mieux équipées. La production annuelle de poissons attendue devrait atteindre 10 000 tonnes, soit dix fois la production actuelle.

**Tableau 37. Programme sectoriel urbain (PSU) 1995-99**  
(millions)

Opérations prévues	Montant
Restructuration du quartier du Bardo Ouest	1 012
Voirie bitumage	188
Voirie renforcement	647
Réhabilitation station de pompage quartier Poro	95
Réfection des réseaux EP/EU	125
<b>Total San Pedro</b>	<b>2 067</b>
<b>Total Côte d'Ivoire</b>	<b>112 000</b>

Source : BNETD (PSU)

Au niveau national, la Côte d'Ivoire s'est dotée d'un Programme Sectoriel Urbain (PSU) couvrant la période 1995-99, et dont le coût global a été estimé à 112 milliards ; l'enveloppe relative à l'agglomération de San Pedro ne compte que pour deux milliards (part modeste une fois rapportée au poids de la commune dans l'économie nationale) ventilés dans trois types de projets liés : à l'amélioration des zones d'habitat précaire ; au renforcement des infrastructures de transport urbain ; à la protection de l'environnement urbain.

Le programme de voirie retenu pour San Pedro vise un double objectif : la réhabilitation du réseau bitumé existant, et le bitumage et le renfort de voies dans le quartier d'habitat précaire du Bardo. Ce programme, certes limité dans ses ambitions locales, le Programme Sectoriel Urbain prévoit de renforcer 5,23 km de bitume et 0,75 km de voie, viendra compléter les actions menées par la municipalité et les projets financés par le Fonds Européen de Développement (FED). Pour sa part, la préservation de l'environnement urbain concerne l'indispensable réhabilitation du réseau d'évacuation des eaux usées, visant à protéger les plans d'eau de la ville, on a vu que ceux-ci constituaient l'essentiel des ressources en eau des populations qui jouent actuellement un rôle de réceptacle des effluents. Enfin, il est prévu un appui à la commune en matière de gestion des infrastructures urbaines.

Enfin, à travers le Programme d'Investissement Public (PIP), les investissements d'Etat sont classés en trois catégories spatialisées : sont appelées "Investissements à Fonction Régionale" (IFR) les réalisations dont l'impact économique, ou la zone de desserte, dépasse largement le lieu d'investissement ; sont appelées "Investissements à Fonction Nationale" (IFN) les opérations dont l'impact principal est ressenti à l'échelon du territoire ivoirien ; toute réalisation dont l'impact attendu se limite à la zone d'implantation : voirie communale, transport en commun, aménagement des terrains, équipements sociaux, habitat, commerce local, etc., est qualifiée d'"Investissement à Fonction Locale" (IFL).

La valeur totale des investissements programmés dans le PIP 1996-98 au niveau national s'élève à 1 087 milliard. Ceux prévus dans la commune de San Pedro s'élèvent à 11,2 milliards, soit 1 % des investissements programmés. Les investissements à Fonction Locale (IFL) prévus dans ce programme représentent un montant cumulé de 370 milliards, soit 34 % du total. Par ailleurs, les financements locaux *via* le Budget Spécial d'Investissement et d'Equipement (BSIE) s'élèveraient à 133 milliards, soit 36 % du total des IFL. Les projets de la commune de San Pedro étant programmés sur ce budget pour un montant de 3 milliards, soit 27 % du montant total d'investissements prévus à San Pedro. Le stock d'Investissements de Fonction Locale à San Pedro équivaut à quelque 12 000 francs par habitant : la commune se situe, en la matière, dans la moyenne de l'effort consenti dans les autres villes de Côte d'Ivoire hors Abidjan.

**Tableau 38. Investissements dans la région Sud-Ouest inscrits au PIP (1996-98)**  
(millions)

Désignation	Type	< 1995	1996	1997	1998	>1998	Total
Assainissement San Pedro	IFL	0	0	700	1 000	1 300	3 000
Constr. logt. Base navale S.P. & Tabou	IFN	0	96	68	0	0	164
Rénovation port de pêche de S.P.	IFN	0	0	1 000	1 908	1 040	3 948
Création port de pêche	IFN	0	2 076	2080	0	0	4 156
<i>Total San Pedro</i>							<i>11 268</i>
Amen. voie accès base navale Tabou	IFR	0	100	0	0	0	100
Construction appontement patrouilleur	IFN	0	60	0	0	0	60
Protection aménagement forêts côtières	IFR	693	824	691	0	0	2208
<i>Total Région</i>							<i>13 636</i>
<i>Côte d'Ivoire</i>							<i>1 086 507</i>

Source: Direction du Plan

### 6.3. Les comptes économiques de la municipalité

#### Un taux de prélèvement très faible, une dépendance budgétaire envers l'extérieur

La municipalité et son conseil ont pour fonction d'assurer à la population de la commune les meilleures conditions de vie et de promouvoir l'image de la ville. A cet effet, la Mairie de San Pedro, comme toutes les municipalités de Côte d'Ivoire, dispose de recettes propres, d'un crédit de fonctionnement et d'équipements répartis dans les divers services techniques, financiers et administratifs. Les services administratifs rendus à la collectivité concernent l'état civil et la délivrance d'autorisations de manifestation publique ; les services techniques ont à charge, pour leur part, d'entretenir les propriétés et infrastructures, le réseau d'assainissement, la voirie, et de contribuer à l'hygiène publique et à la propreté des lieux collectifs ; les services financiers ont pour fonction le recouvrement des taxes et la gestion des recettes et dépenses municipales, ils ont également un pouvoir de proposition en matière d'exécution du budget.

#### *Les ressources de la municipalité*

Le tableau ci-après présente l'évolution des recettes budgétaires sur la période 1993 – 1996 et les mutations ayant affecté leur structure. Au total, la progression des recettes globales en valeur courante a été de + 55 % entre 1993 et 1994 ; de + 79 % entre 1994 et 1995 ; et de + 28 % entre

1995 et 1996. Le quadruplement des ressources municipales résulte d'abord de l'envolée spectaculaire des recettes inscrites au budget d'investissement, celles-ci ont été multipliées par 10 sur la période, et d'une progression nettement plus limitée des ressources de fonctionnement, qui comptent désormais pour 37 % des recettes globales contre 79 % à la veille de la dévaluation.

**Tableau 39. Recettes budgétaires de la municipalité**  
(millions)

	1993	1994	1995	1996
Total recettes budgétaires	539	834	1 497	1 915
<i>Budget de fonctionnement</i>	428	445	527	719
<i>Recettes fiscales</i>	253	223	266	352
Recettes des prestations de service	55	46	56	92
Revenus du patrimoine et du portefeuille	35	56	59	61
Aide de l'Etat, fonds de concours, aides extérieures	61	64	68	63
Recettes diverses de fonctionnement	24	56	77	151
<i>Budget d'investissement</i>	111	389	970	1 196
Produits de l'aliénation des biens du patrimoine				
Prélèvements sur fonds d'investissement	111	114	121	229
<i>Recettes d'emprunt</i>				
Aide de l'Etat, fonds de concours, aides extérieures			19	69
<i>Dons et legs</i>		275	831	897

Source : Mairie de San Pedro

La hausse des recettes communales globales et la reprise post-dévaluation des activités économiques à l'échelon urbain et régional sont concomitantes. Il convient cependant de noter que celle-là n'est que faiblement corrélée aux opportunités fiscales créées par celle-ci : les dons et legs de la communauté internationale d'une part, les aides et concours de l'Etat d'autre part, enfin les prélèvements effectués par la Mairie sur les fonds d'investissement sont à l'origine du considérable accroissement des ressources générales. La taxation des activités économiques de la commune a pour sa part évolué modestement, au rythme moyen annuel de + 17,4 % pour les recettes fiscales, celles-ci se composent principalement du reversement au titre de la contribution des patentes et licences, et des taxes perçues par voie de rôle, de + 20 % pour les revenus tirés du patrimoine immobilier mis en location, et de + 26 % pour les recettes diverses, issues en l'occurrence de prélèvements sur le fonds de réserve ordinaire de la commune. En d'autres termes, la reprise économique produit un effet d'attraction de ressources externes infiniment supérieur à l'effet de ponctionnement sur les ressources économiques locales, de sorte que le degré de dépendance des finances locales s'en trouve renforcé. Il reste que les revenus globaux de la Mairie de San Pedro représentent moins de 2 % de son produit local brut, et à peine 0,5 % en tenant compte des seules ressources générées dans la commune.

Les recettes de fonctionnement de la commune sont passées de 428 à 719 millions entre 1993 et 1996, soit une progression de + 59 %, proche en cela de la hausse des prix intérieurs au cours de la période, et résultant de la progression considérable des recettes diverses : celles-ci, qui représentaient 6 % des ressources de fonctionnement en 1993, en ont fourni 21 % en 1996. En revanche, l'apport des impôts dont le produit est affecté aux communes est passé, entre ces deux

exercices, de 59 % à 49 %, le tassement étant dû à la quasi-disparition des contributions et taxes foncières levées dans la commune; le poids des recettes des prestations de service s'est maintenu à hauteur de 13 % des recettes totales de fonctionnement, l'équilibre tenant à une forte progression des prélèvements au titre des services d'hygiène et de salubrité publique et simultanément au maintien en l'état du niveau des prélèvements réalisés sur les marchés ; enfin, la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat à la commune a très peu progressé, de + 3 % sur les quatre exercices, de sorte que sa contribution aux ressources totales est passée de 14 % à 9 %.

**Tableau 40. Evolution des postes du budget de fonctionnement (1993-1997)**  
(millions)

Postes	1993	1996	Δ 96/93	% 93	% 96
<i>Budget de fonctionnement</i>	428	719	+ 59	100	100
<b>Recettes fiscales</b>	253	352	+ 61	59	49
<b>Dont : contribution patentes licences</b>	102	185	+ 72	24	26
<b>Dont : foncier</b>	30	7	- 76	7	1
Recettes des prestations de service	55	92	+ 67	13	13
<i>Dont : hygiène – salubrité</i>	4	16	+ 300	1	2
<i>Dont : marchés</i>	30	30	+ 0	7	4
Revenus du patrimoine et du portefeuille	35	61	+ 74	8	8
<i>Dont : Revenus locatifs</i>	22	42	+ 90	5	6
Aide de l'Etat, fonds de concours, aides extérieures	61	63	+ 3	14	9
Recettes diverses de fonctionnement	24	151	+ 529	6	21

*A partir de : Comptes de la Municipalité de San Pedro*

Un aperçu rapide de l'activité de recouvrement facilite la compréhension de la situation financière de la commune. La collecte des taxes municipales pose en effet nombre de problèmes à la Mairie : il n'existe pas de fichier à jour des contribuables de sorte que les procédures de perception restent soumises aux aléas de terrain. Différents contribuables par ailleurs répertoriés accumulent les arriérés et choisissent l'"exit option" fiscale face à un système qui leur paraît inéquitable. En outre, la collaboration entre la Mairie et la Direction des impôts ne semble pas totale, de sorte que les petites et moyennes unités artisanales et de commerce peuvent jouer des litiges entre leur influence respective. D'importants gisements fiscaux sont ainsi inexploités par la municipalité, retardant pour une bonne part l'indépendance financière d'une commune qui a pourtant des moyens immédiats, et un intérêt à terme, pour améliorer son autofinancement. La Mairie enregistre par exemple une perte de 91 % sur le recouvrement lié à l'autorisation d'exploitation des taxis, soit environ 26 millions. Au titre des charrettes, le montant non recouvré est d'environ 7 millions, soit 70 % de la base taxable, les autres activités de transport intra-urbain de marchandises échappant totalement aux taxes locales. Le petit commerce, dont on a vu qu'il constituait le socle des activités informelles urbaines, est fiscalisé à moins de 2 % de sa valeur ajoutée, la reprise économique n'ayant en rien conduit, bien au contraire, à une hausse du niveau des prélèvements : les sommes inscrites au titre de la taxe forfaitaire restent au niveau de 17 millions l'an, les ressources des marchés au niveau de 30 millions.

## Les dépenses de la municipalité

En 1996, les dépenses de fonctionnement de la Mairie s'élèvent à 719 millions dont 34 % ont couvert les charges courantes des services généraux, en particulier celles engagées par l'administration générale qui représentent 119 millions, et 34 % ont été affectés aux dépenses diverses, la quasi-totalité consistant en fait en versements aux fonds de réserve.

**Tableau 41. Dépenses budgétaires de la municipalité (millions)**

	1993	1994	1995	1996
Total dépenses budgétaires	539	834	1 497	1 915
<i>Dépenses de fonctionnement</i>	428	445	527	719
<i>Services généraux</i>	159	174	219	248
Services des collectivités	95	106	117	155
Services sociaux et culturels	30	19	37	57
Services économiques	12	11	13	12
Dépenses diverses	132	135	141	247
<i>Dépenses d'investissement</i>	111	388	972	1 194
Equipement services généraux	23	43	42	88
Equipement services de collectivité	34	26	376	515
<i>Equipement services sociaux et culturels</i>	27	114	256	300
Equipement services économiques	27	205	298	291

Source : Mairie de San Pedro

En d'autres termes, les charges engagées par les autres services municipaux, et dont l'impact sur le cadre de vie des populations est le plus sensible, sont particulièrement restreintes : les dépenses courantes relatives à l'assainissement et à l'enlèvement des ordures comptent par exemple pour 8 % des frais de fonctionnement, celles affectées aux sports, loisirs et activités culturelles pour moins de 6 %, l'état de délabrement du stade et de la quasi-totalité des équipements à vocation distractive en fut, au moins jusqu'en 1996, un témoignage saisissant. Comme pour bien d'autres communes du pays, la faiblesse des recettes mobilisées pour couvrir les charges ordinaires se ressent ici, au premier chef, sur les prestations destinées aux résidents et tend, en second lieu, à replier le budget sur les frais fixes municipaux.

Il n'a pas été possible de disposer d'une ventilation des dépenses de fonctionnement par nature pour l'exercice passé. Celle de 1995 montre néanmoins que les charges de personnel ont absorbé 30 % du budget hors fonds d'investissement, les données reconstituées pour 1996 indiquent que les 204 employés municipaux engendreraient une charge globale de 229 millions soit 32 % du budget de l'exercice. Les dotations en carburant, celles destinées aux matériels et fournitures, ont représenté respectivement 9 % et 8 % du budget 1995. Dans l'ensemble, les dépenses globales sont revenues à 9 400 francs par habitant, dont 4 400 ont servi à couvrir les frais de personnel et le coût des consommables, 1 400 ont été affectés au fonds d'investissement, et 3 600 ont permis l'engagement de dépenses diverses.

### *L'importance des financements extérieurs*

On constatera, au vu du tableau précédent, que le budget d'investissement de San Pedro a connu un essor considérable au cours des quatre derniers exercices : les dépenses ont été multipliées par 3,5 entre 1993 et 1994, par 2,5 entre 1994 et 1995, par 1,2 de 1995 à 1996. La participation de la commune est passée, pour sa part, de 121 à 243 millions de 1995 à 1996, soit 12 et 20 % de l'effort d'investissement communal. Le Programme de Développement des Communes Côtières (PDCC), ainsi que le Programme d'Appui aux Communes (PACOM) sont en fait les leviers principaux de cet essor des investissements municipaux. Les opérations d'équipement les plus importantes concernent les marchés de construction et de travaux d'entretien engagés depuis 1994, ayant engendré plus de 720 millions de dépenses totales, l'hygiène publique, l'adduction d'eau en 1995 et 1996 pour un montant de 170 millions, l'équipement et les travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement des quartiers Séwéké et Lac en 1996, d'un coût de 100 millions, équipements de nettoyage de la voirie et d'enlèvement des ordures ménagères en 1996, pour 83 millions. Toutefois, divers projets dont l'urgence est manifeste et la mise en œuvre prévue depuis plusieurs années : la construction d'un canal en béton au Bardo, le reprofilage de voies, l'ouverture des rues et les pistes villageoises et urbaines ont dû être reportés au titre du budget prévisionnel 1997 ; en dépit de leur impact en termes d'assainissement et d'amélioration des transports, aucune action concrète ne semblait avoir été encore initiée en juillet 1997.

Le secteur éducatif a fait l'objet d'investissements réguliers, de l'ordre de 104 millions de 1994 à 1996, principalement orientés vers l'édification d'écoles dans les quartiers les moins pourvus : le budget 1997 de la commune prévoit ainsi au titre des FIAU la construction de classes à Kablaké, Krémoulé, aux cités Sonouko et Poro, pour un montant de 62 millions dont 24 millions devraient être financés sur apport communal. L'objectif est de bâtir 87 nouvelles classes avec l'appui financier du FED, de réhabiliter 76 classes existantes, enfin d'achever la construction du Lycée municipal ; dans l'immédiat, le lycée, 18 classes nouvelles et des écoles de village ont été réalisés. L'action municipale dans le secteur de la santé a par ailleurs permis d'engager la réhabilitation et l'assainissement de l'hôpital (plusieurs agents de la mairie sont par ailleurs en poste au CHR de San Pedro et à l'antenne régionale d'hygiène publique), ainsi que la construction d'une maternité au Bardo. Le FNUAP intervient également dans le cadre du renforcement des moyens de la Direction régionale de la santé pour un montant de 270 millions. Enfin, une partie non négligeable des investissements a été orientée vers l'édification d'un centre culturel, dont l'équipement est actuellement en cours, le coût total : 225 millions étant réparti sur les exercices 1995 et 1996. Enfin, des travaux de réfection du stade et de construction de terrains de jeux annexes sont en cours.

Les investissements enregistrés en matière de sécurité restent très en deçà des besoins induits par une urbanisation mal maîtrisée. L'acquisition d'un véhicule et la construction du commissariat du Bardo sur fonds communal ne semblent guère suffire, d'autant que les effectifs de sécurité, moins de 100 policiers sur la commune, soit environ un pour plus de 1 500 habitants restent en nombre dérisoire, comparativement aux autres cités ivoiriennes de même taille.

Le Fonds Européen de Développement (FED) est le principal bailleur participant au financement du budget d'investissement de la commune de San Pedro. Les projets inscrits au 7<sup>e</sup> FED représentent un engagement total de 1,8 milliard, dont 1,1 milliard est d'ores et déjà exécutés. Les opérations menées dont le détail est donné en annexe, laissent apparaître les choix prioritaires relatifs :

- aux équipements urbains susceptibles de favoriser les échanges commerciaux intra et inter-urbains : la réalisation d'une gare routière, prévue depuis 1995, représente un investissement de 597 millions, soit le tiers du coût des projets prévus ; les travaux de la seconde tranche du marché du Bardo, prévoyant 5 000 places à l'étalage, ont été exécutés pour un montant de 255 millions ; enfin, la contribution FED à la construction d'un abattoir est inscrite pour 26 millions au titre du budget 1997, de même qu'un hall de broyage d'un coût de 20 millions, un hall de fumage de poissons équipé de fours.
- à l'amélioration des conditions de vie dans le principal quartier précaire de San Pedro, le Bardo : outre le marché précédemment mentionné, les investissements concernent la confection d'un canal : 144 millions, de bornes-fontaines et d'un réseau de drainage situé dans l'extension du Bardo : 99 millions. Les besoins en matière d'eau potable et d'électrification sont plus prononcés dans les quartiers les plus pauvres tels que le Bardo, ou dans les nouveaux lotissements. Depuis 1995, l'adduction d'eau et l'électrification des nouveaux lotissements font partie des projets inscrits au budget communal : l'éclairage public du quartier Bardo sera finalement réalisé sur un financement de la Caisse Française de Développement, et celui du quartier Soleil sur un financement de l'Union européenne.
- au renforcement ou à la réhabilitation des infrastructures sanitaires et d'hygiène publique : ainsi, la remise en état du CHR et le renouvellement de ses équipements sont inscrits pour 64 millions, la construction de la maternité du Bardo pour 84 millions ; en 1997 également, 17 nouveaux centres de santé sont prévus, d'un montant global de 4 371 millions réalisés avec le concours du FED, de la BAD et du FOCOEX. Sur le plan de l'hygiène, une décharge contrôlée d'ordures ménagères est prévue pour un coût de 40 millions financés par le FED, ainsi que l'acquisition d'un complément de matériels de collecte des ordures. La création et la réhabilitation de sanitaires dans les écoles sont également prévues, pour 30 millions.

Il ressort des points précédents que la fiscalisation des activités locales bénéficie à l'administration centrale, *via* des prélèvements sur les grandes entreprises du secteur moderne et, de façon moins importante, sur les entreprises de taille intermédiaire fiscalisées par la Direction régionale des impôts ; tandis que la municipalité ne semble pas encore armée pour exploiter les gisements fiscaux non négligeables résultant de l'activité du secteur informel. Par ailleurs, il apparaît que les mouvements induits par l'économie portuaire n'induisent que peu de retombées sur les finances municipales. Enfin, San Pedro est dépendant des ressources extérieures pour mettre en œuvre son programme d'investissement, que ces ressources viennent des organismes bailleurs ou d'initiatives étatiques, celles-ci ayant décliné depuis la période de l'ARSO. Aussi les autorités communales paraissent-elles, à ce jour, dépourvues d'un outil budgétaire efficace et durablement conçu pour agir sur le niveau d'équipement urbain, sur l'environnement, sur les conditions de vie des ménages voire sur l'entretien courant de la ville : la structure du budget de fonctionnement montre par exemple que les dépenses participent plus au règlement des charges courantes de l'administration locale qu'à l'intervention en direction des résidents.

## **7. DYNAMISMES ET SYNERGIES DE L'ECONOMIE LOCALE**

### **Quelques éléments de réflexion**

Les remarques consignées ci-dessous ne sont pas des recommandations. Elles ont plutôt pour objectif de fournir des éléments de réflexion relatifs à un éventuel soutien aux dynamismes et synergies de l'économie locale ou à l'inverse, à l'identification des facteurs de blocage de divers complexes d'activité, tels qu'ils ont pu apparaître au cours de cette étude.

Aussi s'appuient-elles : sur les données quantitatives mises en forme dans la Matrice Comptabilité Sociale ; sur les analyses déjà exposées dans les parties précédentes du rapport ; sur l'exploitation de faits d'ordre plus qualitatif, recueillis par les consultants pendant leur mission.

Il est en effet apparu que l'efficacité des divers leviers mobilisables pour développer l'activité communale et œuvrer à l'amélioration du cadre et des conditions de vie, était conditionnée par une prise en compte des logiques et des attentes des résidents urbains. En d'autres termes, il n'existe probablement pas de politique municipale apte à assurer seule la croissance, sans mobiliser au préalable les divers groupes d'acteurs autour d'un projet négocié dont il est possible de lister ici cinq grands axes : prendre en compte la ville réelle dans la perspective d'un aménagement du site ; soutenir l'émergence de circuits de production, de commercialisation et de transformation alimentaire à l'échelon local et régional ; accroître les retombées locales de l'économie transitaire ; profiter du regain d'activité pour susciter les initiatives orientées vers le marché local et régional, notamment celles du secteur informel et des unités de taille intermédiaire ; améliorer le niveau de fiscalisation des activités et, plus généralement, œuvrer à une décentralisation réelle par une stratégie visant à conquérir les outils financiers et politiques indispensables à l'affirmation d'une souveraineté municipale.

### **7.1. Aménager pour les urbains résidents**

#### **Prendre en compte la ville réelle**

La ville et la commune de San Pedro sont, on l'a vu, le résultat d'une opération unique de programmation menée par l'Etat dans le cadre d'une politique de planification régionale. Le retournement de la conjoncture économique nationale des années 1980, et les dynamismes des populations urbaines ont cependant modifié la donne de sorte que le modelage social, spatial et économique de la cité a en partie échappé au schéma de développement prévu. En conséquence, les autorités communales sont d'une part, tenues de gérer une activité dont les centres de décision sont souvent situés hors de leur zone d'influence, et d'autre part, peu armées pour prendre en compte et profiter des dynamiques de l'économie populaire. La singularité de la situation locale (à l'origine du décalage saisissant entre l'ampleur des flux marchands qui y transitent et la modestie des ressources financières communales) appelle des réponses adaptées en termes d'équipement urbain et de réduction des coûts de site, d'accès des résidents au foncier, d'aménagement du cadre de vie des populations des quartiers précaires et d'enracinement des catégories intermédiaires. En bref, il s'agit de prendre en compte la ville réelle.

L'installation durable des travailleurs migrants a engendré une segmentation sociale et spatiale qui, dans le temps, a conduit à l'affirmation de deux pôles distincts : d'un côté, les quartiers d'habitat populaire situés au Nord, de l'autre, la ville Sud conçue pour les salariés des secteurs public et privé. Le différentiel de dynamisme démographique, d'insertion urbaine et de dotation

en équipement entre ces deux pôles urbains séparés par plusieurs kilomètres, ont pu être ignorés pendant les années 1970, il était alors convenu que la population urbaine s'ajusterait *in fine* à l'état d'exécution du programme ARSO, avant d'apparaître au cours des années 1980 comme une difficulté certes majeure, mais que l'état des finances publiques ne permettait plus de traiter. Les années 1990 pourraient utilement être celles d'une remise à plat du schéma d'expansion spatiale, axée sur :

- l'accélération vigoureuse de la production de terrains à bâtir accessibles aux habitants des quartiers non lotis demandeurs d'accès à un statut de propriétaire que le rythme des opérations de lotissement ne permet pas actuellement de satisfaire : la hausse démographique des quartiers périphériques, dont il a été vu qu'elle est désormais auto-entretenu, laisse penser qu'une production minimale annuelle d'environ 1 000 logements permettrait d'éviter leur densification et l'extension vers le Nord, dont l'un des effets est d'accroître la césure entre les deux pôles. Les frais de logement composés principalement de la charge locative, constituent dans l'immédiat l'une des premières charges budgétaires des résidents, alors que l'habitat reste majoritairement précaire, dépourvu de sanitaires, de desserte en eau, électricité et voies d'accès : le ratio entre charges locatives et coûts effectifs de production des logements est extrêmement élevé.
- la connexion spatiale des deux zones d'habitation par la mise en valeur du centre géographique de la ville, dont on a vu qu'il était actuellement occupé par la zone industrielle et la piste de l'aéroport ; cette valorisation paraît techniquement délicate, mais elle semble une condition de réduction présente des "coûts de site" et un moyen efficace pour favoriser les passerelles sociales entre les populations.
- le manque de terrains à bâtir ne concerne pas seulement les habitants des quartiers précaires ; il a en effet entraîné une dégradation des quartiers Séweké et Poro, et a ainsi contribué à la détérioration des conditions de vie des catégories moyennes urbaines ; bien souvent, les salariés des secteurs public et privé mettent en location les logements dont ils sont propriétaires, quitte à louer eux-mêmes des résidences moins coûteuses. La réhabilitation de ces sites, et plus généralement la mise en œuvre de conditions stimulant la production d'habitats de standing intermédiaire est l'un des préalables à l'enracinement local de ces catégories, encore très superficiel, comme en attestent leurs statuts d'occupation : rappelons par exemple que le taux de propriétaires n'excède pas 20 % aux quartiers Lac et Nitoro ainsi qu'à l'élimination du "second marché" locatif dont le caractère spéculatif a été aperçu.
- un réaménagement des projets d'extension est sans doute une priorité d'ordre social, orientée vers la réconciliation entre la ville réelle et la ville programmée. Il est aussi un moyen de rationaliser les charges courantes d'entretien de la commune de San Pedro : voirie, adduction et assainissement notamment, et d'avancer vers une "gestion partagée" des services communs, à laquelle les résidents se sont déclarés favorables : les deux tiers des ménages se disent prêts à supporter une partie des charges visant à améliorer leur cadre de vie. Des initiatives sont donc souhaitables, d'autant que les autorités municipales ne sont pas en mesure d'assumer les coûts d'entretien des réseaux existants, hérités d'un projet urbain mis à mal par les logiques d'expansion de la population. De plus, le rendement des charges engagées, mesuré en termes de nombre de résidents bénéficiaires des services communs est à l'évidence inférieur à celui que permettrait d'atteindre la révision en profondeur du projet urbanistique.

- ce désajustement peut être illustré par nombre d'exemples : les réseaux de voirie et de drainage légués par l'ARSO sont à la fois développés et concentrés sur les zones urbaines considérées alors comme économiquement utiles. Il reste que leurs coûts d'entretien dépassent actuellement les ressources de la Mairie : la commune dispose d'une capacité d'enlèvement d'ordures satisfaisant moins de 50 % des besoins, mais qui absorbe plus du tiers des dépenses de services collectifs. ; les axes bitumés et autres voies de desserte sont, en proportion du nombre des résidents, de 30 % supérieurs aux ratios d'autres villes secondaires ; mais, concentrées sur la desserte de la ville "utile", elles contournent le plus gros de la population, et l'état de délabrement avancé de divers segments routiers pousse les utilisateurs à emprunter les contrebas ; il existe un réseau de canalisation couvrant les quartiers "programmés" dont le curage, assuré à l'origine par les sociétés de construction immobilière, n'a plus été pris en charge après leur fermeture ; moins du tiers des ménages disposent d'eau potable dans le logement lui-même ; il s'agit d'habitants de quartiers aménagés, et de quelques rares familles de quartiers précaires.

Les points précédemment évoqués indiquent une nette dégradation des services mis à la disposition des résidents au cours des deux dernières décennies, et dont la cause principale vient du décalage progressif entre un projet d'urbanisme ambitieux et des logiques citadines qui l'ont peu à peu pris à revers. Il ne s'agit donc pas de plaider pour la démultiplication simple d'aménagements, de services et de moyens d'entretien, quoique ceux-ci soient aussi indispensables, mais pour une réflexion sur l'incorporation économique, sociale et spatiale de zones urbaines actuellement segmentées qui élèvent considérablement les "coûts de site". L'actuelle dispersion des fonctions urbaines, conjuguée aux déséquilibres dans l'occupation de l'espace : fortes densités dans les quartiers spontanés, sous-occupation de zones d'habitations pourtant programmées, extensions actuelles au Nord de la ville, élèvent déraisonnablement les distances à parcourir et, partant, le temps et les coûts de transport.

Un effort en matière d'infrastructures éducatives est déjà entrepris par la commune, qui mobilise pour ce faire d'importantes ressources extérieures. En la matière, l'amélioration du service scolaire primaire et secondaire mérite d'être poursuivie, tant parce qu'elle est un préalable à l'efficacité productive de la main-d'œuvre d'un secteur informel très largement sous-scolarisé et à l'amélioration des taux de scolarisation, notamment féminine, la reprise économique actuelle n'empêchera pas que, dans les années à venir, la création d'emplois viendra principalement des micro et petites entreprises de San Pedro, et singulièrement dans la micro-entreprise féminine, parce qu'elle contribuera à satisfaire l'offre de travail qualifié que le secteur moderne ne parvient pas toujours à recruter sur place. Mais on a vu que cette amélioration : en qualité de services comme en infrastructures scolaires, est une exigence pour sédentariser les familles des personnels d'encadrement et des entrepreneurs, dont le turn-over est actuellement élevé ; et pour orienter en conséquence leurs placements et leurs consommations vers la ville : le déficit d'offre scolaire de qualité semble en effet être l'une des causes à la réticence des familles aisées à rester durablement à San Pedro, de sorte que leur venue en ville est un moment dans leur parcours professionnel et d'accumulation. Il en va de même pour les infrastructures sanitaires : une évolution sensible de leur nombre, de leur implantation spatiale, de la nature des services qu'elles doivent prioritairement remplir, et plus encore de la qualité de l'accueil et des prestations fournies, le faible taux d'utilisation du centre hospitalier suggère, entre autres, l'importance de ce dernier aspect, sont autant de revendications pour les habitants des quartiers précaires, et d'enjeux à relever par la municipalité afin de stabiliser les catégories intermédiaires et supérieures. Bien au-delà de son évidente justification sociale, l'amélioration du nombre et de la qualité des prestations des structures sanitaires est une composante directe du développement urbain.

## **7.2. Appuyer l'émergence d'un circuit de production alimentaire et gérer en conséquence l'enjeu foncier**

Sur la période 1984–1993, la production des principaux vivriers : riz, igname, plantain notamment, n'a pas suivi la croissance démographique de sorte que le taux de couverture alimentaire régional s'est détérioré. L'arrière-pays ne nourrit plus la ville, notamment en riz où l'excédent rural transférable est devenu négatif. Le différentiel des revenus laissés par les produits vivriers marchands et les productions de rente reste, au cours des premières années post-dévaluation, défavorable aux cultures vivrières. Cette situation a conduit San Pedro à importer les produits alimentaires de base, depuis les zones ivoiriennes productrices ou *via* le marché mondial. La part du budget consacrée à l'alimentation des ménages atteste du coût que provoque le déficit alimentaire local : en frais de transport d'une part, en dépendance envers les circuits d'approvisionnement. La consommation alimentaire, estimée à 18 milliards en 1997, anime finalement un marché plus favorable aux importateurs qu'au petit commerce local et à la transformation sur place.

Toutefois, la crise traversée par l'économie extensive du café-cacao a modifié les stratégies productives des planteurs situés aux abords des villes ou à proximité des grands axes routiers ; un mouvement de valorisation des bas-fonds et des friches courtes, jusqu'alors délaissées par la culture cacaoyère, est apparu en vue de fournir des vivriers et des maraîchers. Pratiquement inexistantes dans le passé, les cultures maraîchères ont connu un essor rapide, soutenu par l'ANADER, et favorisées par la présence de la lagune Digboué, du fleuve San Pedro et des nombreux bas-fonds. Les terres sont actuellement mises en location courte, fournissant ainsi une rente d'appoint aux autochtones, un apport alimentaire et en numéraire non négligeable pour les exploitants, ces derniers sont souvent des allochtones, spécialisés dans la vente d'igname, de riz de bas-fonds et irrigué, de produits maraîchers en association avec une production extensive de porcs et de volailles. Il semble indispensable d'appuyer ces changements, tant en vue de la constitution d'une filière d'approvisionnement urbain, que parce qu'ils sont un moyen d'insertion professionnelle privilégiés par les femmes et les jeunes ruraux. Il convient pourtant de porter une attention particulière aux tensions foncières relatives aux droits sur les friches, jachères et bas-fonds, dont l'importance économique croissante est relevée dans la plupart des systèmes de production forestiers, comme le mentionne une récente évaluation du Plan foncier rural, impose que soient suivies les clauses contractuelles liées aux transactions et droits d'usage afin d'éviter l'enrayement de la dynamique vivrière.

Le règlement des enjeux fonciers dans l'arrière-pays de San Pedro seront déterminants pour l'avenir agricole, qu'il s'agisse du vivrier, du café-cacao et de l'exploitation forestière – et partant pour le dynamisme économique de la commune ; aussi les autorités municipales doivent être partie prenante dans l'émergence de structures de concertation indispensables à la définition d'un projet rural global, qui suppose l'identification de représentants des diverses communautés villageoises, en synergie avec le projet urbain lui-même.

## **7.3. Accroître les retombées de l'économie transitaire et tirer parti des mouvements marchands**

La vocation transitaire de San Pedro a été soulignée, ainsi que le peu d'effets induits par cette fonction sur les comptes locaux. Le Produit local brut de San Pedro s'élève en effet à près de 139 milliards de francs pour l'année 1996. Si l'on y ajoute les droits de douane et les taxes à l'exportation, soit 89 milliards, le Produit intérieur s'établit à près de 229 milliards. Toutefois, la

valeur ajoutée localement ne représente qu'une fraction très modeste de la valeur considérable des biens et services transitant par la commune de San Pedro : celle-ci a été évaluée à 1 194 milliards pour l'année 1996. La décomposition de ce différentiel par poste tient à la valeur des consommations intermédiaires des entreprises locales, aux entrées de biens importés du reste de la Côte d'Ivoire : café, cacao, bois et autres produits destinés à la transformation, à l'exportation ou à la revente dans la région, aux marchandises importées du reste du monde *via* le port, enfin aux droits de douane et aux prélèvements opérés par la Caisse de stabilisation.

Le gisement de ressources constitué par l'activité transitaire apparaît considérable et peu exploité localement. La production de services d'accueil et d'accompagnement des flux marchands semble par exemple insuffisante, ce qui explique du reste que les utilisateurs potentiels du port arbitrent parfois au profit d'Abidjan. Par ailleurs, la fiscalisation locale des activités d'import-export et d'intermédiation est quasi-nulle, bien que celles-ci mobilisent les équipements communaux et induisent indirectement des frais d'entretien des infrastructures, et des besoins en services collectifs de la part des résidents vivant des activités transitaires. Dans ce domaine, l'amélioration des recettes municipales mérite qu'une réflexion soit menée sur les incitations à investir dans les services d'accompagnement (le cas de l'hôtellerie sera évoqué plus en détail), sur les opportunités de taxation des activités contribuant à l'usure des équipements collectifs, et sur l'amélioration du recouvrement des recettes auprès des unités de service existantes.

#### **7.4. Saisir les opportunités de croissance économique interne Profiter du regain actuel d'activité**

Au cours des années 1990, la ville de San Pedro a connu un regain d'activité liée à la relance de l'économie portuaire faisant suite à la dévaluation du franc CFA : l'ouverture de la côte a aussi été un facteur de désenclavement par rapport à Abidjan, et en conséquence de synergies économiques supplémentaires entre ces deux villes. L'un des défis majeurs de la gestion municipale est, en conséquence, de convertir ce contexte avantageux en autant d'opportunités pour asseoir un développement économique local actuellement subordonné aux décisions d'investissements prises par des agents situés hors de la ville.

Le domaine portuaire, outil majeur du dynamisme économique urbain, dispose encore d'opportunités non exploitées : la zone industrielle du port reste par exemple peu valorisée, sur les 2 000 hectares prévus pour l'implantation d'usines, 1 650 sont encore disponibles ; la fonction d'importation est peu affirmée ; la connexion routière au Mali pourrait, de ce point de vue, modifier la donne en profondeur et rationaliser les frais de transport à l'exportation ; la création d'une zone franche mérite sans doute d'être étudiée, en particulier dans l'hypothèse de constitution d'une pépinière d'entreprise : l'initiative CACE pourrait, de ce point de vue, constituer un banc d'essai fructueux ; on a relevé que de nombreux agents économiques à même d'utiliser les services portuaires accordent la préférence à l'évacuation et à l'approvisionnement par Abidjan : outre une meilleure rentabilisation du transport par un fret de retour, les opérateurs sont en effet assurés de meilleures prestations connexes. Il appartient donc à la municipalité de créer des conditions incitatives pour diversifier la clientèle potentielle du port.

L'importance des emplois dans les micro et petites entreprises urbaines a été soulignée à diverses reprises : au total, l'informel occupe 16 800 travailleurs et assure 60 % des activités principales inventoriées. La vigueur du secteur informel est le produit de l'enracinement professionnel des migrants, en particulier durant la période de crise, et l'investissement d'une épargne salariée souvent accumulée lors d'un passage dans le secteur moderne. Il a été par ailleurs mentionné les

facteurs de blocage à la croissance du secteur : les deux-tiers des petits patrons n'ont pas suivi de formation professionnelle préalable ; ces mêmes opérateurs rencontrent des difficultés liées à l'exiguïté des marchés auxquels ils s'adressent ; plus que l'équipement, le financement des fonds de roulement est le principal obstacle à la progression de leurs affaires. Ces quelques éléments montrent tout l'intérêt d'une programmation raisonnée et non strictement financière, de l'appui au secteur dans la phase présente de relance des activités ; un travail conjoint reste à entreprendre entre la municipalité et les organismes chargés de l'encadrement des micro-entreprises : Chambre des Métiers, Fonds de Développement de la Formation Professionnelle (FDFP), Fonds Ivoirien de Développement et d'Investissement (FIDI), Coopérative d'épargne et de crédit (Coopec) afin de définir les synergies capables d'optimiser les interventions diverses : aide à la formation, au financement, sécurisation des lieux d'exercice des opérateurs, accès à l'énergie électrique, etc.

Il est apparu au cours de l'enquête un secteur intermédiaire, composé d'environ 200 établissements dont les chiffres d'affaires cumulés dépassent les six milliards de francs. Les traits communs de ce secteur, qu'il faut ici distinguer des micro entreprises de survie, sont : qu'il rassemble des professionnels de métiers bien implantés dans la menuiserie, le commerce, la restauration et la petite hôtellerie, les transports ; que ce secteur est l'un des principaux réceptacles de l'investissement de salariés urbains en quête d'activités secondes ; que ce secteur est le seul véritablement créateur d'emplois salariés durables, à la différence des micro et petites entreprises de l'informel, où les statuts d'apprentis, d'aides familiales, de travail à la tâche ou de contractuels à titre précaire dominant, et que son essor contribue à la stabilisation des parcours professionnels ; qu'il est possible de démultiplier ces unités et de densifier leur surface d'affaires en favorisant les opérations de sous-traitance avec le secteur moderne, et en les intégrant à une politique de développement sectoriel de leurs marchés locaux. Là encore, l'ouverture d'un dialogue entre la municipalité et ces opérateurs devrait permettre d'identifier les synergies à privilégier.

Il a été vu que l'extension et la densification d'unités urbaines durables de taille intermédiaire, à même d'assurer un matelas d'activités et d'emplois échappant aux chocs externes, est sans conteste un objectif déterminant du développement local supposant : un soutien intégré aux opérateurs, qu'ils soient salariés pluriactifs, artisans ou commerçants professionnels ; une valorisation des ressources humaines par l'éducation et la formation professionnelle des travailleurs, en particulier des nouveaux entrants dans la vie professionnelle ; la production d'infrastructures et de services collectifs sécurisant l'activité de ce secteur ; la perception, en contrepartie de cette production, de taxes locales sur la valeur supplémentaire créée. Ces objectifs ne sont envisageables qu'en mobilisant l'ensemble des opérateurs, ivoiriens et étrangers, et en amorçant le dialogue avec le tissu associatif, officiel ou non, qui fédère de fait les zones d'activités.

Différents complexes d'activités sont, sous réserve d'une politique sectorielle visant à les appuyer : souvent par des formations adaptées, par un soutien à l'organisation des professions, par des aides en fonds de roulement et l'accès aux marchés locaux, susceptibles d'améliorer leurs performances et de favoriser l'essor d'un secteur intermédiaire.

- Le secteur de la petite et moyenne transformation alimentaire mérite l'attention pour trois raisons principales : il reste encore peu développé, alors que son essor favoriserait la baisse des coûts alimentaires dont on a dit qu'ils étaient particulièrement élevés à San Pedro ; il est l'un des secteurs privilégiés de l'insertion professionnelle des femmes ; les coûts unitaires d'investissement dans les micro-entreprises de transformation sont suffisamment modestes pour justifier une politique prudente de crédit.

- La fermeture de l'usine de décortilage de riz, dont la capacité était de 10 000 tonnes, a déjà favorisé l'essor d'unités de transformation artisanales, bien que ces dernières soient toujours en nombre insuffisant ; de même, l'activité de transformation du manioc peut être améliorée à l'aide d'une distribution de petits crédits aux opératrices.
- La commercialisation des produits alimentaires pourrait faire l'objet d'une attention particulière. A défaut d'une tradition locale marchande ancienne, et suite à la forte dépendance de la ville envers les réseaux extérieurs, les circuits de mise en marché sont, à San Pedro, encore peu performants. La connexion entre les flux inter-régionaux et la commercialisation locale entraîne ainsi d'importantes pertes de conservation des produits et une augmentation du coût final des produits. L'extension du marché est une première réponse, qui pourrait utilement être complétée par l'organisation des petits et moyens opérateurs actuellement mal armés pour négocier les prix et conditions d'achat avec leurs fournisseurs, et plus encore pour investir les circuits d'approvisionnement hors zone. La dépendance envers l'amont des filières marchandes est probablement l'une des causes du coût élevé des dépenses alimentaires courantes, telles qu'elles sont apparues à l'examen des budgets de consommation des ménages.
- Le secteur de la pêche dispose encore de gisements productifs inexploités à l'échelon communal et plus généralement régional. La présence de nombreuses espèces de poissons en grande quantité dans les eaux de la région : mer, fleuve et lacs, laissent encore de vastes possibilités d'exploitation et l'enrichissement périodique des eaux du Sud-Ouest améliorent en outre les rendements possibles. Le développement de la pêche et de la pisciculture est cependant limité par différentes contraintes telles que : la non-application systématique de la réglementation régissant les systèmes d'exploitation et les zones de pêche ; le sous-équipement des centres et postes de pêche : matériel technique de travail, quai, hall de vente notamment ; la cherté des moyens de conservation des produits frais ; l'insuffisance des agents d'encadrement ; les contrôles parfois abusifs des forces de l'ordre lors du transport, qui engendrent des pertes de recettes, voire de marchandises ; l'accès des patrons de pêche artisanale aux crédits de court terme. Il semble, en revanche, que les techniques de pêche ne puissent faire l'objet que d'améliorations au coup par coup. L'inauguration du port de pêche, en juillet 1997, aidera incontestablement les professionnels à améliorer leur production, du moins si les contraintes précédemment notées sont progressivement levées. On doit par ailleurs insister sur le fait que les pêcheurs Fante opèrent toujours dans un contexte d'insécurité juridique dont la conséquence est l'absence de garanties sur la pérennité de leur implantation locale et de leurs investissements en moyens de production.
- Contrairement à une idée largement répandue, le secteur touristique et plus généralement hôtelier reste sous-exploité, malgré la présence de sites naturels régionaux exceptionnels. Deux conditions sont apparues nécessaires pour améliorer le rendement et la capacité d'accueil des hôtels : les standards d'accueil et de gestion des séjours touristiques internationaux supposent un personnel qualifié dont les hôtels ne disposent pas encore ; la difficulté à recruter des personnels stables et de qualité à tous les échelons de la production des services, depuis la gérance jusqu'aux services courants, en est un signe visible ; l'image de la commune, son activité commerciale ainsi que l'état du centre ville ne sont pas encore de nature à favoriser un tourisme national et international souhaitant diversifier les visites et distractions lors des séjours.

Si les complexes mentionnés dans les points précédents sont ceux sur lesquels il est possible d'agir globalement afin de sécuriser des investissements de taille modeste, les filières centrales de l'activité économique et des comptes de San Pedro semblent susceptibles, sur des segments ciblés, d'une meilleure valorisation locale.

- La filière bois est actuellement soumise à des mutations majeures, liées à la déforestation du Sud-Ouest et au souci des autorités centrales de valoriser les activités de première et seconde transformation. L'arrêt annoncé de l'exportation de grumes a provoqué un rush spéculatif sur l'exploitation forestière, et une augmentation du nombre des scieries installées en ville. Toutefois, les années à venir doivent être celles d'une reconversion des scieries et la venue de nouveaux opérateurs spécialisés dans la valorisation de la ressource brute. Si un effondrement de la filière locale du bois semble peu probable, eu égard aux investissements déjà réalisés et aux effets de la dévaluation, il paraît utile d'établir localement des conditions incitatives pour un accueil des investissements, afin d'assurer la continuité de l'activité, pour renforcer son ancrage local et pour garantir le niveau des prélèvements fiscaux directs et dérivés. Nombre d'opérateurs de la première transformation opteront probablement pour le site de San Pedro, en raison de l'avantage comparé que procure la proximité des lieux de production ; en revanche, les professionnels de la seconde transformation seront amenés à arbitrer, pour leur choix d'implantation, entre San Pedro et Abidjan, la capitale économique disposant dans la compétition d'un avantage en termes de débouchés locaux. C'est sur ce segment qu'un dialogue mérite d'être amorcé afin d'envisager les modalités d'un accueil favorable : par exemple en termes d'accès aux terrains industriels, de services extérieurs et de conditions de vie des cadres et employés qualifiés. Parmi les micro et petits opérateurs cette fois, on notera le peu d'unités d'artisanat d'arts et de menuiseries de haute qualité. Par ailleurs, une politique de valorisation durable des ressources forestières passe, au plan régional, par la restauration d'un couvert arboré sur les plantations de café-cacao, et par l'accès des paysans aux revenus qu'engendrera l'exploitation forestière de leurs terroirs. Le rôle de la Sodefor, encore très dépendante de ses objectifs productivistes, semble de ce point de vue bien en deçà des enjeux actuels.
- La réorganisation de la filière café-cacao et la nouvelle donne dans la fixation des prix aux producteurs devraient inciter les planteurs à donner l'avantage à des systèmes de production plus intensifs, et plus consommateurs en équipements et en intrants. A terme, le secteur privé de San Pedro pourrait en tirer parti : en jouant un rôle de fournisseur de l'arrière-pays, qu'il n'a pu tenir jusqu'à présent eu égard à l'étroitesse du marché et à l'administration de la filière. En la matière, l'échec de l'expérience Sogepac qui unissait les groupements coopératifs et un pool d'exportateurs ne remet pas en cause la validité de la démarche visant à rapprocher les producteurs et les acheteurs finaux ; mais il attire l'attention sur la nécessaire transparence et concurrence dans l'approvisionnement des planteurs, dont la ville serait d'ailleurs bénéficiaire ; en bénéficiant des transferts de planteurs dont l'épargne peut à terme contribuer au financement de l'habitat urbain.
- Au plan régional, le dynamisme de la filière huile de palme tient à ce qu'elle a été un moyen de reconversion des planteurs affectés par la crise du café-cacao, et que l'expansion et la dispersion des aires de production ont rendu les mini-huilleries rentables. La tendance des planteurs à investir dans la transformation, d'ores et déjà amorcée, mérite d'être soutenue par des instruments d'appuis financiers appropriés ; de même d'ailleurs que les investissements des salariés urbains dans la filière, perceptibles dans

l'acquisition de plantations et dans l'usinage des régimes. Le développement des petites unités de transformation s'intègre d'ailleurs dans la stratégie de renforcement du monde rural en équipements, proposée par divers bailleurs dont la Caisse Française de Développement.

### **7.5. Œuvrer à une décentralisation efficace en développant l'assise politique et financière locale et le dialogue entre acteurs**

Les dissensions au sein du pouvoir municipal sont anciennes et récurrentes. Les enjeux semblent moins résulter de conflits localisés, que d'une confrontation d'intérêts entre un Etat soucieux de conserver le contrôle d'une ville contribuant à l'équilibre économique national, et une municipalité souvent écartelée entre sa fonction de relais et sa volonté d'autonomie. Paradoxalement, la présence des services déconcentrés de l'Etat se révèle faible : San Pedro compte peu de fonctionnaires relativement à sa population, les services chargés d'administrer l'outil portuaire absorbant de plus une bonne part des effectifs. En fait, le caractère stratégique de la ville explique probablement la faible proportion de fonctionnaires en poste, les affaires sont souvent traitées directement à Abidjan, et le peu de délégation de pouvoirs dont bénéficient actuellement les services déconcentrés de l'Etat. De ce point de vue, la capacité des autorités communales à s'imposer en interlocuteurs envers les acteurs locaux n'est sans doute pas à la hauteur des enjeux de la gestion des affaires locales.

Aussi l'une des priorités apparues à diverses reprises dans l'étude est d'amorcer un dialogue avec les divers acteurs afin d'établir un projet urbain proche des attentes, et de ce fait susceptible d'une "gestion partagée". Avec les investisseurs tout d'abord, dont le poids économique et le fonctionnement en lobbies méritent d'être mobilisés autour d'objectifs locaux. L'extranéité des investisseurs ne signifie nullement un désintérêt de ces derniers envers l'état de la ville et son devenir socio-économique : rares ont été les entrepreneurs rencontrés qui ont émis un refus de principe envers une contribution des établissements au développement local à condition qu'ils soient consultés et associés à d'éventuelles initiatives, et que l'équipe municipale donne des signes tangibles de sa volonté d'améliorer l'environnement. Les enjeux du développement de San Pedro dépassant les moyens financiers du pouvoir local, il apparaît indispensable d'y associer les opérateurs intéressés au relèvement de l'image d'une ville qu'ils considèrent comme la leur et à l'essor de laquelle ils se disent prêts à participer.

Il a été relevé l'intensité du réseau associatif, professionnel ou non, animé par les petits opérateurs de l'économie populaire. Il s'agit sans doute d'un des traits majeurs de ce secteur, lié à son histoire et à la nature de son peuplement ; la structuration interne du milieu en est le résultat et il paraît souhaitable d'ériger les groupements en interlocuteurs privilégiés d'une politique locale visant à soutenir la micro-entreprise et l'emploi : les communautés sont finalement bien organisées, plus d'ailleurs sur des bases d'origine territoriale, ou de lieu d'exercice de l'activité, que sur des critères strictement professionnels, et c'est par elles que s'exercent les liens d'entraide et les dialogues contribuant à l'apaisement des tensions inter-ethniques, qui semblent ici moins fortes que dans les campagnes.

On a signalé la contribution de multiples associations d'originaires et de quartiers dans l'animation culturelle, et plus généralement dans la socialisation des jeunes générations. Elles apparaissent comme autant d'intermédiaires naturels, et de premier rang, pour assurer le lien avec la municipalité en matière de mobilisation de la jeunesse urbaine : la diffusion des informations et la vulgarisation des pratiques de prévention des infections par le virus HIV, qui

est ici une priorité de santé publique, la prévention de la petite délinquance, l'essor des activités culturelles et les politiques d'insertion professionnelle peuvent trouver des relais efficaces, bien qu'encore très peu mis à contribution.

La commune de San Pedro ne prélève actuellement qu'une part dérisoire des richesses générées localement : les recettes représentent, au total, moins de 0,5 % du produit local brut. L'absence de taxes foncières et d'habitations d'une part, les faiblesses du système de collectes d'autre part, et particulièrement dans la tenue d'un fichier des activités imposables, enfin la différence entre le niveau des recettes potentielles et effectivement réalisées : par exemple auprès des opérateurs des marchés où le tiers des ressources potentielles est réalisé, ou auprès des transporteurs intra et interurbains sont les causes premières du modeste niveau des ressources propres communales, et partant de la dépendance financière envers l'extérieur. La sous-fiscalisation de la production locale concerne autant les entreprises redevables de l'impôt synthétique que les établissements de taille supérieure : une meilleure coordination entre les services municipaux et la direction des impôts semble ici souhaitable, afin d'améliorer le recouvrement présent du secteur des unités intermédiaires. Dans l'attente, les conséquences du niveau actuel de prélèvement communal apparaissent dommageables à double titre : il restreint considérablement la capacité des autorités à assumer la charge des services collectifs de base, et il replie le budget de fonctionnement sur les frais de personnel et de maintenance de l'administration locale.